



photo Jean Goupil LA PRESSE

Jackie Stewart, le grand vainqueur

L'Écossais Jackie Stewart, au volant de sa Lola T260, a remporté la deuxième épreuve de la série Can-Am, hier, au Circuit Mont-Tremblant, devant plus de 21,000 spectateurs. Stewart, à la stupefaction de tous, a doublé et

dépassé Dennis Hulme, au 52e tour d'une course qui en a duré 75. Stewart a maintenu une vitesse moyenne de plus de 98 milles à l'heure.

— nos informations, page B 1



carte ?
D'IDENTITÉ

— page A 5

● **Malte ferme ses ports à la 6e flotte**

— page C 1

● **La vie communautaire, une expérience de 2,000 ans**

— page D 1

Sommaire

Annonces classées : D 4 à D 14
Arts et spectacles : C 6 à C 8
Bandes dessinées : D 2
Cinéma : C 6 à C 8
Décès, naissances, etc. : D 15
Économie : C 12 à C 14
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : D 9
Horoscope : C 4
Informations étrangères : C 1
Les secrets de polichinelle : C 5
Loisirs et récréation : D 2
"Moi-mystère" : D 7
Mots croisés : D 11
Radio et télévision : C 8
Sports : B 1 à B 12
Tribunaux : A 8
Vivre aujourd'hui : C 2 à C 5
Volre médecin : C 4

La délégation canadienne en Chine s'est donné une mission d'exploration

HONG KONG (AFP, UPI) — La première délégation commerciale canadienne à se rendre en Chine, avec à sa tête le ministre de l'Industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin, est arrivée ce matin à la ville frontalière de Lowu.

La mission, composée de 33 membres, parmi lesquels neuf journalistes et 12 hommes d'affaires, doit demeurer en Chine jusqu'au 4 juillet.

"Il n'y a pas d'objectifs précis à cette visite, a dit l'attaché de presse du groupe. Nous ne sommes pas ici seulement pour vendre, mais pour tenter de développer des liens commerciaux dans les deux sens entre nos pays."

D'autres membres de la délégation

ont souligné que les deux principaux sujets à l'ordre du jour seraient la vente de bié et la possibilité d'établir une ligne aérienne commerciale entre le Canada et la Chine. Bien qu'on ne puisse vraiment parler de négociations à ce sujet, un membre de la délégation a déclaré que la compagnie Canadian Pacific Air était intéressée dans l'affaire.

Au cours de son séjour, la délégation doit rencontrer le premier ministre chinois, M. Chou-En-Lai et le ministre du Commerce extérieur, M. Pai Hsiang-Kuo.

Voir autre article et commentaires de notre correspondant Pierre O'Neil en page A 2.

St-Pierre démissionnerait

par Daniel MARSOLAIS

QUEBEC — Selon une rumeur non confirmée jusqu'à présent — mais persistante chez les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation — le ministre québécois de l'Éducation, M. Guy St-Pierre, remettrait incessamment sa démission au premier ministre Bourassa.

La santé du ministre se serait passablement détériorée au cours des dernières semaines. M. St-Pierre aurait subi deux crises cardiaques qui ont nécessité son hospitalisation durant une semaine entière.

Toujours d'après les mêmes sources, le ministre assumerait, suite à sa démission à l'Éducation, un poste de direction à la Régie d'État de développement de la Baie James.

Signalons qu'avant de se lancer dans la politique M. St-Pierre faisait partie de la haute direction de la firme d'ingénieurs-conseils Acres, qui a travaillé au projet de Churchill Falls, au Labrador.

Il a été impossible hier soir à LA PRESSE de confirmer ou de démentir cette rumeur auprès du ministre.

par Daniel MARSOLAIS
envoyé spécial de LA PRESSE
QUEBEC — De la rétrospective qu'a faite, hier, le président de la Corporation des enseignants du Québec, lors de l'ouverture du 21e congrès annuel de la CEQ, bilan assorti de plusieurs recommandations — une

quarantaine — la préparation de la prochaine convention collective régissant les syndicats d'enseignants, les commissions scolaires, et le gouvernement, apparaît manifestement comme la priorité dominante du Conseil d'administration de la CEQ.

Bien qu'il ne consacre que dix

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 28 juin 1971, 87e année, no 148, 62 pages, 4 cahiers

★★ 10¢

L'épilogue des fuites aux USA

D'après Reuter et AFP

WASHINGTON — La Cour suprême des États-Unis doit décider aujourd'hui si les documents du Pentagone sur la guerre du Vietnam peuvent être publiés. Aujourd'hui aussi, l'homme soupçonné d'avoir passé les documents aux journaux doit se rendre au FBI.

La Cour suprême s'est réunie, exceptionnellement, samedi matin pour une audience historique. Toutes les 300 places disponibles avaient été prises, en majorité par des juristes et des journalistes directement intéressés, le reste par le public, particulièrement passionné par l'affaire du siècle — ou plutôt de "deux siècles" car elle n'a pas de précédent dans l'histoire des États-Unis: la notion de censure préalable sera-t-elle introduite par la juridiction suprême dans les mœurs et la jurisprudence américaines?

Pendant que la Cour suprême décidait de délibérer, l'affaire a avancé d'un pas sur un autre plan. Un mandat d'arrêt a été émis contre M. Daniel Ellsberg, 40 ans, qui avait participé à l'étude en 47 volumes sur l'escalade et l'enlèvement américains au Vietnam sur instructions de M. Robert McNamara à l'époque où il était secrétaire à la Défense.

M. Ellsberg, devenu passionnément "colombe" après avoir été "épervier", est sérieusement soupçonné d'avoir livré le dossier à New York Times. Le mandat d'arrêt a pu être émis à la suite de l'interrogatoire de l'ex-femme de M. Ellsberg, qui a déclaré qu'elle l'avait vu photocopier des documents.

Accusé

Le professeur Ellsberg, qui est accusé de "possession non autorisée de documents gouvernementaux ultra-secrets et refus de les rendre", se rendra à la justice ce matin à 10 heures, à Boston, a déclaré samedi son avocat, Me Charles Nesson, au cours d'une conférence de presse.

Me Nesson, qui était accompagné de Me Leonard Boudin, autre avocat du professeur Ellsberg, a refusé de dire à la presse où se trouvait son client en ce moment.

Le mandat d'arrêt du département de la Justice a été émis à Los Angeles, en Californie, où une chambre de mise en accusation enquête actuelle-

ment sur la manière dont les documents du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam sont tombés aux mains de la presse américaine.

Durant ce temps, à St-Louis, Missouri, un juge d'une cour de district fédéral décréait une injonction contre le "St-Louis Post Dispatch", empêchant ce grand quotidien régional de poursuivre la publication de documents considérés comme ultra secrets et provenant, comme les documents précédemment publiés par le New York Times et le Washington Post, du rapport du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam.

M. David Lipman, rédacteur en chef adjoint du "Post-Dispatch", a déclaré que le journal obéirait à l'ordonnance en attendant la décision de la Cour suprême.

Notion

Il est difficile pour le moment de préjuger de la décision que prendront les neuf juges de la Cour suprême dans le conflit "historique" qui oppose deux journaux parmi les plus influents des États-Unis — Le "New York Times" et le "Washington Post" — au

gouvernement sur un point capital: la notion de censure préalable.

L'audience, qui a duré un peu plus de deux heures était publique, la cour ayant d'emblée rejeté par six voix contre trois une requête du gouvernement en faveur du huis clos pour permettre à son représentant, l'avocat général Erwin Griswold, de développer ses arguments visant à prouver que la publication des dossiers du Pentagone mettait en danger la sécurité du pays.

Pour Me Alexander Bickel, avocat du "New York Times", la tentative du gouvernement fédéral d'empêcher la suite de la publication du document du Pentagone menace les garanties constitutionnelles de la liberté de parole. Rien, a-t-il dit, que ce soit dans la jurisprudence ou dans la constitution, ne donne au gouvernement fédéral le droit d'empêcher à l'avance un journal de publier certaine copie.

Dans son argumentation, l'avocat général Griswold a soutenu que la publication des documents confidentiels aurait "une répercussion directe sur la sécurité des États-Unis" et notamment sur "la conduite des négociations".

Voir L'ÉPILOGUE en page A 6

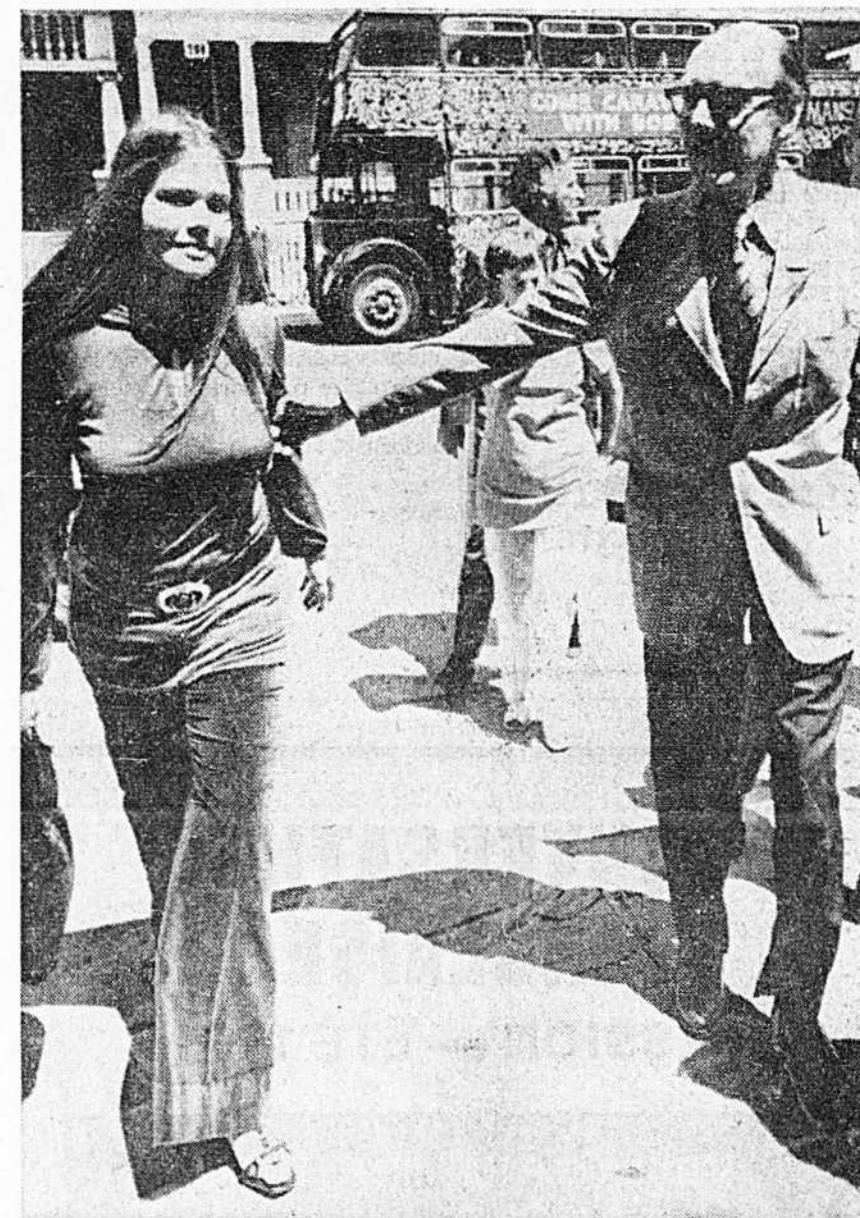


photo PC

Stanfield et Mimi à Toronto

Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a visité Toronto pendant neuf heures samedi en compagnie de sa fille dans un autobus à étages. Cette journée a été consacrée à une tournée de 10 pavillons de Caravane 71, une exposition annuelle à laquelle participent les divers groupes ethniques de la Ville-reine. C'était la première fois que la fille du leader conservateur, Mimi, visitait Toronto. La jeune fille de 17 ans, vêtue de pantalons bleus et les cheveux au vent, attirait plus d'un regard. M. Stanfield a signé plusieurs autographes et Mimi, diminutive de Miriam, en a signé aussi quelques-uns, principalement pour des jeunes gens.

météo

Généralement ensoleillé.

Demain : périodes nuageuses, averses ou orages.

Max. 80°, Min. 55°. Détails à la page A 6

La prochaine négociation collective est la priorité du conseil de la CEQ

par Daniel MARSOLAIS
envoyé spécial de LA PRESSE
QUEBEC — De la rétrospective qu'a faite, hier, le président de la Corporation des enseignants du Québec, lors de l'ouverture du 21e congrès annuel de la CEQ, bilan assorti de plusieurs recommandations — une

quarantaine — la préparation de la prochaine convention collective régissant les syndicats d'enseignants, les commissions scolaires, et le gouvernement, apparaît manifestement comme la priorité dominante du Conseil d'administration de la CEQ.

Bien qu'il ne consacre que dix

pages de son volumineux rapport à cet aspect des activités de la centrale, M. Charbonneau n'en souligne pas moins l'importance de cette négociation qui promet d'être âpre et difficile à plus d'un point de vue. On sait en effet que l'entente provinciale des enseignants du Québec des niveaux pré-

scolaire, élémentaire et secondaire, prend fin le 30 juin et que la négociation d'un nouveau contrat doit débuter le 1er juillet à l'instar de tous les autres syndicats du secteur public et parapublic.

La première remarque faite en ce

Voir NEGOCIATION en page A 6

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	4	4	1	2	3	2	GAGNE	\$200,000.
5 BILLETS SE TERMINANT PAR	4	1	2	3	2		GAGNENT	\$10,000.
48 BILLETS SE TERMINANT PAR		1	2	3	2		GAGNENT	\$2,000.
495 BILLETS SE TERMINANT PAR			2	3	2		GAGNENT	\$400.

SUPER-LOTO
500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphone 873-5350
TIRAGE DU 25 JUIN
544,527 BILLETS VENDUS
562 GAGNANTS
\$719,000 LE PRIX

Le deuxième numéro complet	4 0 2 9 9 2	GAGNE	\$100,000.
Le troisième numéro complet	6 6 9 3 1 7	GAGNE	\$50,000.
Le quatrième numéro complet	1 4 2 1 5 1	GAGNE	\$25,000.

La Chine s'ouvre aux hommes d'affaires canadiens

Pierre-C. O'NEIL



HONG-KONG — Quand vous lirez ceci, nous serons en Chine. Nous serons allés lundi matin de Hong-Kong à Canton à bord d'un train spécial mis à la disposition de la délégation commerciale canadienne et de là, jusqu'à Pékin, à bord d'un avion des lignes aériennes de la République populaire de Chine.

Nous s'y serons ni les seuls Nord-Américains, ni les seuls Occidentaux car depuis quelque temps, on le sait, les échanges se sont ouverts et le nombre ne se compte plus des gens qui à Hong-Kong arrivent de Pékin ou se préparent à s'y rendre. Il y a quelques jours c'était d'éminents journalistes américains. Le ministre italien du commerce s'y est présenté avec une délégation qui, avec les journalis-

tes, atteignait le chiffre de plus de 80 personnes. Nous y avons été précédés d'un groupe d'universitaires américains sous la houlette de professeurs libéraux de l'Université Stanford. Nous y serons suivis d'un fort groupe d'intellectuels canadiens et d'une délégation australienne représentant des parlementaires et des militants de l'opposition travailliste au parlement de Canberra.

Mais le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, est le premier membre du gouvernement canadien à diriger en Chine une délégation officielle.

Branle-bas de combat

La mise sur pied de cette délégation a donné lieu, on s'en doute un peu, à un véritable branle-bas de combat au ministère de l'Industrie. Il s'agissait d'abord de faire un choix d'hommes d'affaires. Or depuis la reconnaissance de la Chine, des centaines avaient posé leur candidature pour cet éventuel voyage en Chine. Il a fallu réaliser le tour de force de faire en sorte

que le nombre des hommes d'affaires soit considérablement réduit tout en permettant une représentation adéquate de l'ensemble des secteurs de l'économie canadienne. Il fallait éviter d'inclure dans la délégation des chefs d'entreprise dont la citoyenneté serait américaine ou des dirigeants de filiales canadiennes d'entreprises américaines. Il fallait faire en sorte aussi que les hommes d'affaires choisis pour représenter des secteurs entiers de l'économie canadienne aient l'expérience qu'il faut pour dresser ensuite, pour leurs associations respectives, des rapports complets et détaillés de leur mission.

C'est ainsi que sont représentés les organismes suivants: les Associations canadiennes de la pâte et du papier, des manufacturiers des importateurs et des exportateurs, des banquiers, des ingénieurs-conseils, des mines, des producteurs de produits chimiques, le conseil des industries forestières, la Chambre de commerce, la Fédération de l'agriculture.

Un choix de fonctionnaires

C'est le gouvernement qui défraie la note du transport de ces messieurs, ceux-ci faisant les frais de leur séjour.

De la même façon, la délégation comporte un choix de fonctionnaires. Ils sont eux aussi une douzaine et représentent en général les ministères dits économiques du gouvernement: Revenu, Industrie et Commerce, Finances, Énergie, Mines et Ressources, Agriculture. Ils font tout autant que les hommes d'affaires partie intégrante de la délégation et pour montrer l'équilibre de cette délégation on a même fait des pieds et des mains pour s'assurer, devant la rareté des sièges de première classe à bord de l'avion venant du Canada, qu'ils seraient également partagés entre fonctionnaires et hommes d'affaires.

Bien que certains journalistes qui font le voyage aient contracté des obligations à l'égard de journaux américains, tous sont des Cana-

diens qui représentent des entreprises canadiennes. (Cela évitera des incidents ridicules comme ceux qui se produisirent en Russie alors que les correspondants de Time Magazine eurent accès à des événements que furent empêchés de "couvrir" des journalistes québécois.)

La longue préparation du voyage en Chine s'est poursuivie jusqu'à Hong-Kong. Journalistes et hommes d'affaires ont été saisis de documents sur le commerce avec la Chine où il est question des habitudes commerciales chinoises, du fonctionnement des sociétés commerciales d'Etat, de l'importance que les Chinois attachent aux foires, de la longue correspondance à laquelle donnent généralement lieu les négociations, de la part importante de l'idéologie dans les tendances du commerce chinois, et même du fait que les Chinois préfèrent négocier le matin plutôt que dans l'après-midi.

Les hommes d'affaires ont également eu droit à Vancouver à une séance d'information privée au

cours de laquelle il fut sans doute question de la stratégie qu'entend utiliser le gouvernement dans ses négociations avec la Chine. Un des premiers éléments de stratégie serait de faire comprendre aux Chinois que le Canada est tout à fait disposé à trouver avec eux un meilleur équilibre de la balance commerciale. Un autre élément de stratégie serait de faire réaliser aux Chinois que s'ils importent beaucoup plus du Canada qu'ils n'y exportent, ils ont accès chez nous à un plus grand nombre de secteurs d'activités, le gros des ventes canadiennes à Pékin se situant dans celui des céréales.

Quand on a suivi les péripéties politiques et touristiques du premier ministre Trudeau, c'est un changement considérable que d'avoir à rendre compte des travaux d'une mission économique. Durant ce voyage, c'est donc de commerce qu'il sera question. Ce que nous verrons de la Chine, il en sera plutôt question au lendemain du retour.

Québec ne fera pas de compromis au chapitre de la sécurité sociale

En rencontrant, aujourd'hui, son homologue fédéral, M. Trudeau, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, entend démontrer la volonté de son gouvernement de poursuivre les négociations sur la réforme constitutionnelle, malgré le refus qu'il vient d'opposer à la charte de Victoria. Cependant le Québec entend se montrer intransigent quant à ses revendications en matière de sécurité sociale et ne fera pas de compromis sur cette question, à moins que le gouvernement fédéral lui fasse une offre que le gouvernement québécois jugerait acceptable.

Telle est, en substance, la déclaration faite hier, par le premier ministre Bourassa lors d'une entrevue accordée à la station CKAC.

Le chef du gouvernement québécois a confirmé ainsi que ses entretiens avec M. Trudeau, porteront essentiellement sur l'avenir de la constitution canadienne, entretiens au cours desquels le Québec continuera de revendiquer la modification de l'article 94-a de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, de façon à accommoder ses revendications en matière de sécurité sociale.

Interrogé au sujet de la réaction du peuple québécois à la décision du Québec de rejeter la charte de Victoria sous sa forme proposée, le premier ministre a dit trouver là une preuve que les Québécois appuyaient la position adoptée par leur gouvernement.

PAESANO
IL RISTORANTE



Paul Martin au Japon

Invité par le ministre japonais des Affaires étrangères, le sénateur Paul Martin est arrivé à Tokyo, samedi soir. M. Martin qui doit avoir des conversations avec diverses personnalités japonaises a profité de la journée d'hier pour assister aux élections que devaient subir les candidats à la Chambre Haute du Japon.



VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
RÈGLEMENT CONCERNANT L'AQUEDUC

La Ville de Montréal rappelle, aux citoyens qu'elle alimente en eau, certains articles du règlement no 2034 concernant l'aqueduc et sollicite leur concours à prévenir le gaspillage de l'eau.

IL EST DEFENDU

- 1) De se servir de boyaux d'arrosage à l'extérieur entre huit (8) heures du matin et six (6) heures du soir, lorsque il pleut, et pendant plus d'une heure à la fois en tout autre temps; l'eau ne devant en aucun cas ruisseler dans la rue.
- 2) d'utiliser plus d'un boyaux d'arrosage par bâtiment, ce boyaux ne devant pas avoir dans tous les cas un diamètre supérieur à un (1) pouce.
- 3) de fournir l'eau à d'autres personnes ou de s'en servir autrement que pour son propre usage, d'en consommer au-delà de la quantité raisonnable ou de la gaspiller.

Hotel de ville, Montréal, le 26 mai 1971.
LE DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS C.-A. Boileau, ing.

Lewis insiste sur la reconnaissance des besoins particuliers du Québec

OTTAWA (PC) — Si le Canada doit demeurer un pays uni, un moyen quelconque devra être trouvé pour reconnaître les "besoins particuliers" du Québec, selon le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis.

Au cours d'une entrevue enregistrée dans les studios de CTV, pour une émission qui devait être diffusée dimanche après-midi, M. Lewis a recommandé pour le Québec la juridiction de certains domaines de la sécurité sociale, tant et aussi longtemps que les normes nationales seront en vigueur.

M. Lewis a énuméré les secteurs de l'allocation familiale, de l'allocation versée aux jeunes et celui des prestations accordées à un ouvrier au cours de sa période d'entraînement, secteur de juridiction provinciale acceptés lors de la récente conférence constitutionnelle de Victoria.

Cependant, on sait que la charte proposée a été rejetée par le Québec, ce qui rend invalides les clauses qu'elle contenait.

Le chef néo-démocrate n'a pas caché que l'évolution des discussions

portant sur la constitution lui prouvait, chaque fois davantage, que le Canada, pour demeurer uni et fort, devra trouver un moyen de tenir compte de la réalité des besoins exprimés par le Québec et particuliers à cette province.

Les Québécois, a-t-il souligné, se trouvent à peu de choses près unanimes dans leur détermination de réclamer une autogestion dans les sphères considérées par les francophones comme étant intimement liées à la culture qu'ils tentent de développer.

Le chef du Nouveau parti démocratique a de plus souligné le fait que ce refus avait été exprimé par le parti libéral lui-même, et non par l'Union nationale ou par le Parti québécois,

"ce qui signifie que le problème qui existe au Québec est véritablement sérieux".

"Ignorer un tel problème me semble être la preuve d'un manque flagrant de sensibilité et conséquemment, le reste du Canada se doit de participer à la recherche d'une solution de ce problème authentique."

M. Lewis attribue une des principales raisons de l'échec de Victoria au fait que quelques-uns parmi les premiers ministres des autres provinces, ou le premier ministre Trudeau, ou les deux parties ensemble, ont décidé d'accuser le premier ministre Bourassa au pied du mur, de sorte que ce dernier n'avait plus d'autre alternative que celle de dire

ÉTÉ '71

4 SEMAINES

60 HEURES de COURS

CONSERVATOIRE LASSALLE

- Phonétique et pose de voix
- Pratique oratoire
- Interprétation de textes

De: 5 juillet au 30 juillet 1971

RENSEIGNEMENTS:
1290, rue St-Denis, bureau 99 Tél: 861-4114 — 523-2675

CONVERSATION ANGLAISE

SESSION — ÉTÉ 1971

SPECIAL POUR ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS:
60 HEURES DE COURS (5 ÉLÈVES) \$150⁰⁰

Cours à tous les niveaux (jour ou soir)
3 heures par jour, 5 jours par semaine.

Session: 2 au 27 août 1971

- Cours accélérés et intensifs pour ceux et celles qui désirent améliorer leurs connaissances pratiques de la langue anglaise parlée.
- Enseignement direct et actif. Méthodes: English Language Institute, University of Michigan, Ann Arbor, U.S.A.
- Frais deductibles de l'impôt sur le revenu.

COURS RÉGULIERS:

- Cours à tous les niveaux, (jour ou soir) d'une durée de 2 1/2 mois (40 heures).
- Cours en groupe (5 élèves) \$150⁰⁰
- Cours privé (1 élève) \$250⁰⁰

Aucun contrat à signer • Nous n'avons pas de solliciteur

ÉCOLE DE CONVERSATION ANGLAISE
AHUNTSIC

près des autobus et métro

367 est, Boul. Henri-Bourassa

Montréal, P.Q.

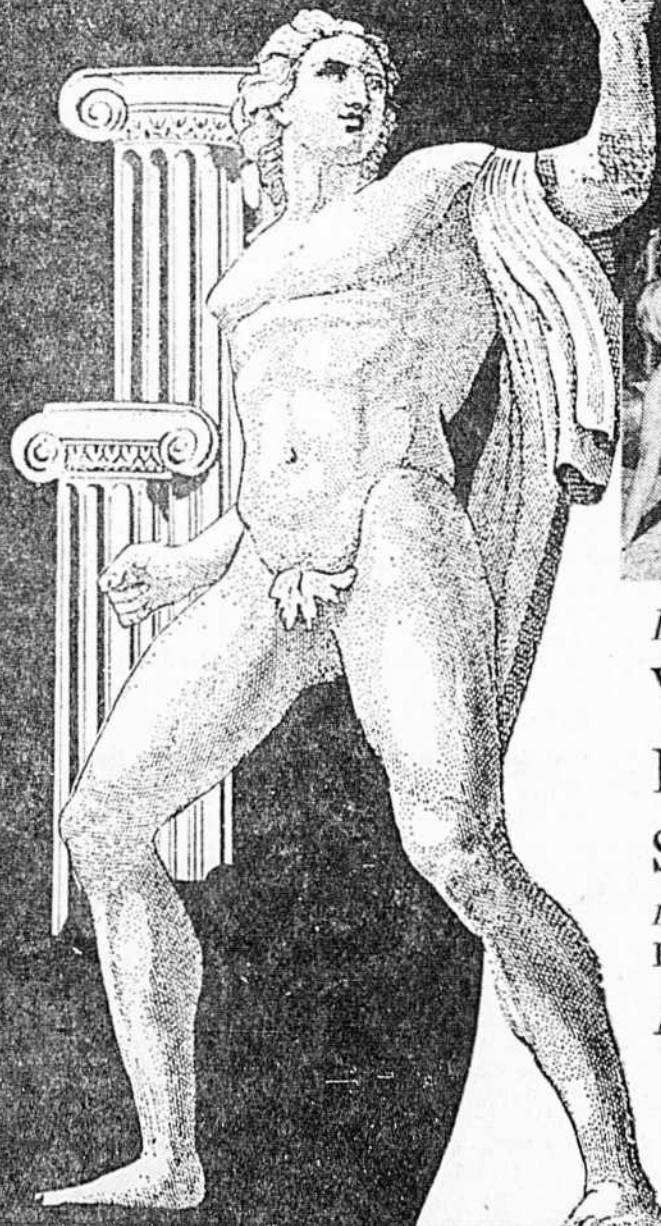
Tél. 384-8610

"ADOPTÉZ CE QU'IL Y A DE MIEUX ET DE PLUS COMPLET EN FAIT D'AMÉNAGEMENTS DE CLUBS DE SANTÉ"

CENTRES DE CULTURE PHYSIQUE

VIC TANNY

Il n'y a rien de semblable au monde



Desirez-vous
VITALITÉ
DÉTENTE
SANTÉ...

Renseignez-vous au sujet du nouveau
PROGRAMME EN 20 SEANCES

ASTRO '71

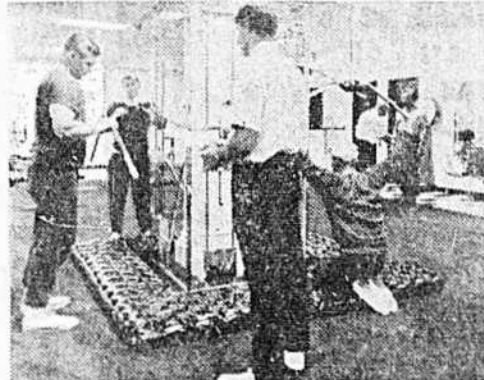
- Désormais, vous pouvez facilement et rapidement
- Amincir vos HANCHES et vos CUISSES de 1" à 3"
- Amincir votre TOUR DE TAILLE de 2" à 5"
- Perdre de 5 à 20 lbs... GRACE AUX PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR HOMMES ET POUR FEMMES.

VIC TANNY

866-3992

- CENTRE D'ACHATS CÔTE ST-LUC
- PLACE BONAVENTURE
- CHOMEDEY

MAINTENANT SEULEMENT
\$20
POUR
20
SEANCES



Vous suivrez votre programme dans les locaux les mieux installés et les plus luxueux du monde... aidé par les exercices exclusifs Vic Tanny. Le programme Astro '71 vous aidera à perdre ou à gagner du poids, à reproporionner votre silhouette, à la raffermir ou à la modeler.

• CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

• WEST ISLAND MALL

La police démontre son savoir-faire et ébahit les curieux à Varennes



Quand ça ne porte pas à conséquence, il est bien amusant de laisser un policier prendre nos empreintes digitales.

Des centaines de curieux se sont rendus à Varennes, hier, afin de rencontrer la police et la journée n'a rien eu d'un affrontement, bien au contraire.

C'était en effet la "Journée sociale du policier", organisée par le chef Claude Dubuc de la police de Varennes, afin de permettre à la population de fraterniser avec les gardiens de l'ordre et de se familiariser avec leurs méthodes.

"Ce n'est pas que la population ne nous aime pas, a déclaré le chef Dubuc au reporter de LA PRESSE. Mais souvent, elle ne comprend pas notre travail."

Le chef a ajouté qu'un groupe d'âge est particulièrement réfractaire à la police: "Nous sommes incompris des jeunes entre 7 et 18 ans", a-t-il mentionné.

C'est malheureusement ce groupe d'âge qui était le moins bien représenté hier, alors que les jeunes enfants et les parents constituaient le gros des visiteurs.

Spectacles

Quelque 35 corps policiers se sont présentés au public et lui ont démontré qu'ils ont plus d'un tour dans leur sac. A l'extérieur, la police de Montréal a donné son spectacle équestre, la protection civile a "sauvé" des blessés et les hélicoptères de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal se sont posés pile sur un cercle à peine plus grand qu'un "hula hoop".

A l'intérieur, on a pu palper des matraques en chêne massif, essayer des menottes et se faire expliquer en détail le fonctionnement des fusils à bombes lacrymogènes et à balles de bois (ces derniers lancent quatre bouchons de bois gros comme des bobines de fil).

Selon le chef Dubuc, c'est la première fois qu'une manifestation de cette envergure était ouverte au public au Québec.



photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Quel petit garçon n'a rêvé d'enfourcher une grosse moto de police. Hier, le rêve est devenu réalité.

Pas de conférence de presse pour expliquer le comportement de la police le soir de la Saint-Jean

Le directeur de la police de Montréal, M. Jacques Saulnier, a indiqué dans un communiqué publié hier soir qu'il n'y aurait pas de conférence de presse aujourd'hui au sujet des accusations de brutalité portées contre la police à la suite de son intervention sur la place Jacques-Cartier, le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Les journaux avaient annoncé hier que le directeur de la police et les dirigeants municipaux donneraient une conférence de presse au cours de laquelle il serait question d'interdire toute célébration future de la Saint-Jean, si l'on maintenait les accusations de brutalité contre la police et de mauvaise administration contre la ville.

"La décision a été prise de disperser la foule, évaluée à 15.000 personnes par la police, après l'explosion qui a eu lieu derrière un édifice de la Cour", a été le seul commentaire de M. Saulnier, qui n'a pas précisé de quel était venu cet ordre.

Le comité des fêtes de la Saint-Jean s'est élevé vendredi contre la décision brutale et injustifiée de la police de Montréal de disperser la foule qui célébrait la fête nationale québécoise dans le Vieux-Montréal.

Selon les porte-parole du comité, qui avaient convoqué une conférence de presse à l'hôtel Iroquois, la police n'avait aucune raison de mettre fin aux réjouissances, puisque l'explosion d'un cocktail molotov devant le Palais de Justice n'était qu'un incident isolé.

"Nous admettons qu'il y a eu ensuite des bouteilles lancées contre les policiers, a dit M. Mathias Roux, un des membres du comité, mais ce n'est qu'après que la police eut entrepris de disperser la foule. Les policiers ont été provoqués, mais après avoir eux-mêmes provoqué la foule."

Le président du comité des fêtes, M. Roger Baulu, avait demandé plus tôt qu'une enquête soit effectuée sur l'action non nécessaire de la police à la suite de l'explosion.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. François-Albert Angers, a accusé la police de brutalité, faisant valoir que les policiers frappaient brutalement les gens en les chassant de la place Jacques-Cartier.

Charge militaire

Les célébrations s'étaient déroulées paisiblement depuis la fin de l'après-midi, jusqu'à ce que la police inter-

viennne, chargeant dans la foule dans un style tout à fait militaire.

Personne n'a été blessé par l'explosion, mais neuf témoins l'ont été dans l'échauffourée qui a suivi. La police affirme de son côté que douze de ses membres ont subi des blessures.

Quarante-deux personnes ont été arrêtées, dont vingt ont été relâchées après interrogatoire. Les autres ont été accusées d'avoir résisté à leur arrestation, de refus de circuler, de voie de fait sur les policiers et de dommages à la propriété.

Trois jeunes gens sont détenus pour interrogatoire sur l'explosion. Les experts de la police ont d'abord cru qu'il s'agissait de dynamite, mais ont admis plus tard avoir été incapables de déterminer ce qui avait provoqué la déflagration.

Dossier des cas d'ingérence politique chez les policiers

par Michel AUGER
envoyé spécial de LA PRESSE

CHICOUTIMI — La Fédération des policiers du Québec a l'intention de constituer un dossier de tous les cas d'ingérence politique dans les services de police de la Province.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le directeur exécutif de cette fédération, M. Pierre Viau, lors de l'ouverture du congrès de l'organisme, à Chicoutimi.

Près de 200 policiers, représentant la plupart des 124 services de police affiliés à la Fédération, participent à cette rencontre annuelle de trois jours.

Le président de la fédération qui groupe 8.000 des 11.000 policiers de la province, le sergent Guy Marcell, qui est également président de la fraternité des policiers de Montréal, a déclaré que ce dossier pourrait grandement aider les corps de police à se débarrasser de cette plaie qu'est l'ingérence des élus du peuple dans les affaires strictement policières.

"Les problèmes de l'ingérence politique au niveau des policiers nuisent énormément à l'efficacité des forces de l'ordre, de dire M. Marcell, et il faut absolument changer cet état de choses déplorable au plus tôt."

Les codes de la police

Outre la question des interventions politiques, les délégués doivent également étudier la question des codes de discipline qui régissent les corps de police.

D'après le directeur exécutif, M. Viau, il faudrait changer ces codes souvent désuets pour adopter plutôt un code d'éthique professionnelle pour l'ensemble des policiers de la province.

Les congressistes doivent également se pencher sur la question de la protection du policier au point de vue de sécurité sociale. L'étude de l'implantation d'un régime de retraite pour tous les policiers du Québec sera également à l'ordre du jour.

Le rôle du policier dans la société, comme homme, comme travailleur et comme agent de la paix, constituera un autre important sujet de discussion pour les participants à ce congrès.

Les policiers procéderont également à l'élection d'un nouveau bureau de direction de la Fédération.

Le professeur André Thibodeau, de l'école des Hautes études commerciales de Montréal, sera l'un des principaux orateurs, tandis que le ministre

Un week-end d'été: dix noyades et neuf victimes de la route

Au moins vingt personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours du week-end. Neuf de celles-ci ont trouvé la mort dans des accidents de la route, dix se sont noyées et une a fait une chute dans une mine de cuivre.

Voici la liste des victimes :

M. et Mme Léonce Hudson, âgés de 41 et de 33 ans ainsi que leur fille Johanne, âgée de 9 ans, de Alma, Lac Saint-Jean, ont perdu la vie à la suite d'une collision frontale survenue sur la route no 55 à Saint-Bruno.

M. Jean-Guy Blouin, âgé de 23 ans, de Gentilly, a été tué, hier matin, lors d'une collision survenue sur la route no 3 à Bécancour.

M. Roger Lafond, âgé de 19 ans, du 11.520 rue Hainault, à Montréal-Nord, a été tué, samedi soir, lorsque son auto a capoté sur une route secon-

daire à Mayo au nord de Buckingham.

M. André Aubin, âgé de 33 ans, de Saint-Eustache, a été tué, samedi soir, au début de la soirée lors d'une collision avec une muraille dans le rang Saint-Benoît, comté de Deux Montagnes.

M. Frederick Wilson, âgé de 32 ans, de Sutton Junction dans le comté de Brome, a été écrasé par son tracteur lorsque celui-ci s'est renversé sur une route secondaire près de Sutton Junction, non loin de sa demeure.

M. Roger Girard, âgé de 34 ans, de La Tuque, a été tué, samedi, dans une collision entre deux voitures sur le chemin de la Compagnie Internationale de papier à 20 milles de La Tuque.

Mme Caroline Spences, âgée de 70 ans, de Richmond, a été tuée, samedi matin, sur une route secondaire près de Nicolet dans le comté de Richmond.

Les victimes de l'onde

Mme Irène Deschênes, âgée de 65 ans, de Pentecôte, dans le comté de Saguenay, se sont noyées dimanche matin lorsque leur embarcation a chaviré sur le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la baie des Homards.

Lean-Pierre Lupier, âgé de 30 ans, du 4332 De Castel à Montréal-Nord s'est noyé, samedi soir, dans le lac à

la Crampe située à 125 milles au nord de La Tuque. Son corps a été retrouvé hier après-midi.

M. Simon Tremblay, âgé de 26 ans, de Rouyn, M. Berthold Poirier, âgé de 32 ans, également de Rouyn, se sont noyés lorsque leur embarcation a chaviré sur le Lac Dupras.

Francis Gagné, âgé de 16 ans, et son frère, Hervé, âgé de 18 ans, de Saint-Alexandre dans le comté de Kamouraska, se sont noyés, samedi matin, dans la Rivière-du-Loup à Saint-Alexandre dans le comté de Kamouraska.

Richard Lamoureux, âgé de 20 ans, du 10.105 Saint-Michel à Montréal-Nord, s'est noyé, hier, alors qu'il se baignait dans le lac Achigan à Saint-Hippolyte.

Michel Paquet, âgé de 19 ans, de Terrebonne s'est noyé hier après-midi alors qu'il est tombé à l'eau de son embarcation au barrage de l'Hydro-Québec à Carillon.

Danielle Brault, âgée de 16 ans, du 6345, rue Lemay à Montréal, s'est noyée samedi lorsqu'une embarcation à moteur l'a heurtée au Lac Noir à Saint-Jean-de-Matha, dans la région de Joliette.

M. Denis Langlois, âgé de 45 ans, de Malartic dans l'Abitibi, a perdu la vie vendredi soir lorsqu'il a fait une chute de 230 pieds dans une cuve contenant du minerai de cuivre. Le corps a été retrouvé sous 12 tonnes de minerai.

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Renseignez-vous sur nos cours accélérés ou intensifs disponibles toute l'année. La qualité des cours LPS est inégalable. Assistez, sans obligation, à une démonstration gratuite.

LPS "SPÉCIAL VACANCES"

JEUNES, ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, profitez cet été, de cours de conversation anglaise spécialement créés pour vous et bénéficiez de nos tarifs imbattables.

LPS EST UNE INSTITUTION RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Renseignements, tests de classification, inscriptions, tous les jours de 9 heures à 21 heures, le samedi, jusqu'à 14 heures.

LPS® - Montréal 878-2821
Étage "F", Place Bonaventure

LPS® - Québec 529-0331
4e étage, 500 est, Grande-Allée

PROPRIÉTAIRES !

FENÊTRES

FAITES-LE MAINTENANT
N'ATTENDEZ PAS.

PORTES

DEMANDEZ
NOS

AUVENTS

PRIX ET

REVÊTEMENT
en ALUMINIUM

CONDITIONS

RECOUVREMENT
de CORNICHES

MAINTENANT

et vous obtiendrez

tous les renseignements

sans obligation de votre

part.

INSTALLATION

DANS TOUT LE QUÉBEC

ALSCO 279-8551

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM
AVEC PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

1530 est, Beaubien, Montréal, P.Q. — Appel interurbain accepté

urgences médicales

Cueillette & livraison

24 heures par jour

7 jours par semaine

845-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde / Jean P. Duquet, L. Ph.

916 est, rue Ste-Catherine

COURS DE VACANCES ÉTÉ 71

Enfants de 6 à 11 ans Adolescents de 12 à 14 ans

CONSERVATOIRE LASSALLE

- Formation artistique
- Art de la parole

Du 6 juillet
au 29 juillet 1971

INSCRIPTIONS dès MAINTENANT

RENSEIGNEMENTS • PROSPECTUS

1290, rue St-Denis
Bureau 99

Tel.: 861-4114 — 523-2675

Chanceux malgré tout

Un jeune homme de 26 ans est sorti à peu près indemne d'un accident qui aurait normalement dû lui coûter la vie. Samedi matin, vers 1 h., son automobile a heurté un convoi du Canadien National à un passage à niveau. Il semble, selon les déclarations du jeune homme, M. Claude Lefebvre de Saint-Justin, que le passage à niveau n'était pas indiqué par des feux et que le convoi n'était pas éclairé. Sa voiture qui a heurté le convoi à peu près à son centre a été tirée sur une distance de 23 milles et ce n'est que vers 4 h du matin, soit trois heures après la collision que l'on a découvert la victime qui ne souffrait que d'une fracture du nez et de confusions. La Sûreté du Québec et celle du CN ont ouvert une enquête.

la presse

La Semaine du Canada

Après les dernières déclarations de MM. Trudeau et Bourassa sur la conférence de Victoria et le "non" du Québec, la situation s'est légèrement éclaircie, à la grande satisfaction de ceux qui persistent à croire, malgré les apparences, que tout n'est pas irrémédiablement gâché. De toute façon, il semble bien que l'impasse constitutionnelle, qui paraissait totale il y a quelques jours, peut être surmontée si, de part et d'autre, encore une fois, chacun y met du sien.

Il faudra certes aux protagonistes beaucoup de patience, de souplesse, de compréhension et d'intelligence pour remettre le "char constitutionnel" sur ses rails (si on nous passe l'expression). Comment dissiper "l'incertitude" qui s'est glissée — volontairement ou non — dans certaines parties essentielles pour le Québec de la charte constitutionnelle proposée? Aux représentants du Québec incombe cette tâche difficile que bien des adversaires du fédéralisme comparent volontiers, et non sans quelque raison, à la quadrature du cercle. Comment, dans une fédération à tendance unitaire et centralisatrice, faire reconnaître et sauvegarder les exigences d'une province qui entend demeurer elle-même et progresser dans le sens de sa destinée propre?

Après des années de conférences, de pourparlers, de réunions d'experts, la minute de vérité ne saurait tarder. Le hasard a voulu qu'elle s'insère dans la célébration de la "semaine du Canada", dont ce lundi, 28 juin, marque le début. Il est heureux que l'ultimatum ou le jour-limite dont on a tant parlé depuis la conférence de Victoria, ne tiennent plus. Même si les négociations ont progressé à pas de tortue depuis des années, ce n'est pas une raison pour hâter inconsidérément les choses, au point de perdre en quelques jours ou en quelques heures le fruit de rapprochements si laborieusement réalisés.

Le vœu que l'on formule ici coïncide avec le désir exprimé par presque tous les partis, tant à Ottawa qu'à Québec. Si le "non" conditionnel du gouvernement québécois s'est confondu avec la volonté générale de la population, et non pas seulement avec celle de quelques factions ou groupes de pression, la poursuite des négociations correspond aussi, sans doute, aux désirs du plus grand nombre.

De toute façon, en ce moment, la marge de manœuvre du parti — ou du gouvernement — de M. Bourassa n'est pas très large. Plus que jamais ces derniers temps, le concept du "fédéralisme rentable" a été battu en brèche, par ceux-là mêmes qui auraient eu tout intérêt à le rendre profitable, sinon attrayant. Ce n'est pas faire montre d'extrémisme que d'inciter M. Trudeau à mettre enfin un peu d'eau dans son vin s'il tient, comme il le dit, à garder le Canada uni. Bien des fédéralistes commencent à croire sérieusement que la rigidité, voire l'intransigeance

de son attitude et de ses positions desservent beaucoup plus qu'elles ne servent la cause qu'il entend défendre, du moins dans le Québec.

Si le chef du gouvernement fédéral se montrait plus souple, plus compréhensif à l'égard de certaines aspirations et besoins essentiels du Québec, notamment le besoin d'exercer la haute main sur la planification de sa politique sociale, il ne fait pas de doute que plusieurs des premiers ministres des provinces anglophones seraient beaucoup mieux disposés, eux aussi, à composer.

N'est-il pas possible malgré tout de concilier ces besoins et ces aspirations avec le maintien de liens nécessaires au sein d'une fédération capable de survivre et de progresser? Le noeud de la question est là, semble-t-il. Toute la difficulté de la contre-proposition du Québec réside dans la formulation simple, claire, sans contestation possible des demandes maintes fois répétées de la province au cours de la demi-douzaine de conférences constitutionnelles des trois dernières années.

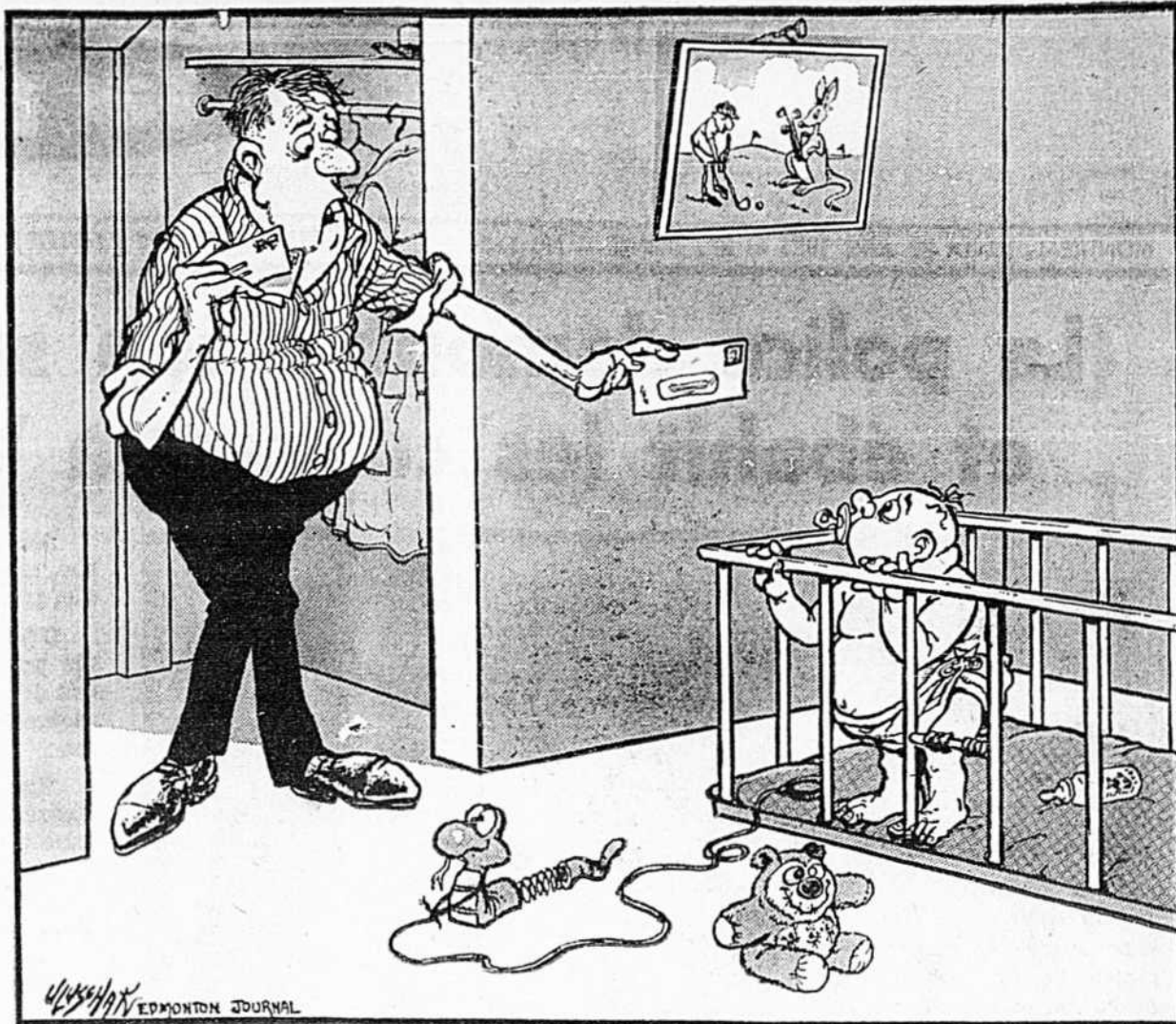
Si de telles demandes sont exagérées, si elles conduisent tout droit à la désintégration de la Confédération à plus ou moins brève échéance, qu'on le dise sans détours, et alors, tout le monde saura à quoi s'en tenir. Les textes qui contournent ou camouflent plus ou moins habilement les questions essentielles ne peuvent devenir parties constitutives d'une charte valable. Il ne saurait être question de fonder l'avenir constitutionnel d'un pays et encore moins d'une province comme le Québec sur des malentendus et des ambiguïtés.

D'aucuns oseront dire que depuis plus d'un siècle, le Canada vit de compromis et nage dans l'ambiguïté sans que pour cela, il s'en porte plus mal. On est forcé de constater, cependant, qu'au cours des dernières années, le nombre de ceux qui prônent une telle doctrine diminue constamment, alors qu'augmente parallèlement le nombre de ceux qui désirent y voir clair.

Le moment est heureusement venu où les Canadiens — les Québécois surtout — ne peuvent plus se contenter d'un peu, de choses vagues, que chacun peut interpréter à son avantage, dans la mesure où il détient un pouvoir prédominant. Pour éviter la rupture que la majorité redoute, il importe donc de mettre dans la Constitution nouvelle la clarté qui manquait tant à l'ancienne et que l'on essaie de rééditer maintenant sous d'autres formes.

C'est à cette condition, entre autres, que se réaliseront l'égalité et la justice vers lesquelles il faut tendre. Il faut souhaiter, en tout cas, que la "Semaine du Canada" dans laquelle nous entrons marque une étape décisive vers ce grand objectif.

Cyrille FELTEAU



"Le facteur a laissé ça pour toi — Je pense que c'est un chèque de "Perspectives-Jeunesse."

Déroute en Saskatchewan

L'écrasante victoire du parti N.P.D. en Saskatchewan n'intéresserait que les habitants de cette lointaine province, si le vainqueur n'avait immédiatement mis à profit sa nouvelle tribune pour lancer au gouvernement fédéral un avertissement solennel. Elu par le vote des agriculteurs, M. Blakeney, chef du N.P.D., qui sera officiellement premier ministre dans quelques jours, en remplacement de M. Thatcher, libéral, a prévenu le gouvernement fédéral qu'il lutterait contre les politiques agricoles d'Ottawa sur le territoire de la Saskatchewan. D'autre part, un candidat libéral a implicitement lié le sort de son parti aux libéraux fédéraux en constatant, après l'échec, que l'adversaire avait su exploiter habilement à son profit le mécontentement de l'électeur à l'égard du parti de M. Trudeau.

Dans ces conditions, on perdrait assurément son temps à se demander si la "charte" de Victoria a préoccupé l'électeur de la Saskatchewan et si son avis relativement à la réforme constitutionnelle se traduit dans les résultats. Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que le candidat libéral, M. Thatcher, n'a pas cru pouvoir oublier les

soucis de la campagne électorale pour assister à une seule séance de la réunion de Victoria. Ses collègues Schreyer, du Manitoba, et Smallwood, de Terre-Neuve, ont quitté la conférence avant la fin; lui, ne s'y est même pas montré! On ne serait pas éloigné de la vérité en affirmant qu'électeurs et candidats de tout bord se fichent éperdument de la réforme constitutionnelle.

Les conservateurs n'ont pas récolté un seul siège. Mais la victoire du N.P.D., survenant quelques semaines après le succès de ce parti sur la scène fédérale (élection complémentaire de Brandt, en Ontario) a tout pour stimuler chez les partisans de cette formation politique les plus folles espérances.

En Ontario, province où se dérouleront prochainement des élections générales, le gouvernement de M. Davis, premier ministre conservateur, pourrait bien faire, à son tour, les frais de cet engouement nouveau. Il est vrai que M. Davis, successeur de M. Robarts, dirige un gouvernement conservateur. Mais cette qualité ne le met assurément pas à l'abri du mécontentement et de l'usure dans une province où les mêmes fi-

gures sont depuis si longtemps au pouvoir (27 ans).

Quant au parti libéral fédéral, défilé sur son propre terrain par un parti N.P.D. qui vient de se donner un chef dynamique (dans la personne de M. David Lewis), il ne saurait tirer le moindre réconfort de la montée, dans plusieurs provinces, d'un adversaire déterminé. M. Lewis, incidemment, a participé personnellement à la campagne en Saskatchewan.

L'électeur est de mauvais poil. Hors du Québec, l'avortement de Victoria n'est peut-être qu'une péripétie sans importance à ses yeux. Mais on dirait que tout concourt à l'heure actuelle à braquer tous les feux sur un objectif unique: l'expansion économique.

"Laissez le ciel aux moineaux et occupez-vous de la terre", lançait aux foules un prophète des temps modernes. Les gouvernements ont fait leur programme et ils sont pris au mot. Il n'est pas prouvé que le vague socialisme du N.P.D. opérera les miracles que les partis traditionnels n'ont pu réussir. Mais, aux yeux d'un grand nombre, le N.P.D. s'avance muni du viatique de la nouveauté.

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

Le Dr Jacques Ferron et l'histoire

M. Ferron.

Parce que beaucoup de gens meurent encore de maladie malgré les traitements de leur médecin; parce que beaucoup de gens meurent dans les hôpitaux; parce que les cardiologues tuent leurs patients avec les greffes du cœur; parce qu'avant Pasteur on n'avait pas découvert le vaccin contre la rage; parce que les maladies mentales sont de plus en plus nombreuses et que la société considère toujours cela comme une plaie hideuse, je conclus que les médecins sont des "joirissés" et que la médecine devrait être abandonnée à des charlatans.

L'avantage de ma prose sur celle de M. Victor-Lévy Beaulieu qui rapportait vos propos dans "Perspectives" (12 juin 1971) est que j'ai probablement réussi à accumuler, en quelques lignes seulement, autant de sottises que vous en avez dites dans toute l'interview que vous avez si complaisamment accordée à ce journaliste. Vous avez toujours eu une prédilection pour la publicité facile; mais confessez (la confession n'est-elle pas "une des plus belles créations du Canada français"?), que c'est un peu trop facile, oserais-je dire malhonnête (ou "faussaire", comme vous voulez) que de grimper sur le dos des autres pour vous faire voir? Pour être plus clair, vous n'y allez pas avec le dos de la cuiller dans vos propos visant ces pauvres "sots" d'historiens. Mais pour rétablir les faits dans leur "vraie perspective", je dois avouer que l'honneur que je revendique au début de ce paragraphe, je vous le dois pour une très large part, puisque c'est en empruntant votre démarche intellectuelle (sic) que j'ai pu pondre ces perles.

Mais vous qui êtes pour la "vraie perspective" historique, j'aurais bien aimé que vous identifiiez ces historiens qui ont toujours "tenté d'imposer aux Québécois le mythe dérisoire de Dollard des Ormeaux". Savez-vous, cher Monsieur Ferron, que notre première génération d'historiens de métier n'a même pas encore un quart de siècle d'existence?

Qu'au moment de la formation des premiers instituts d'histoire, en 1917,

l'histoire du Québec restait encore, pour une large part, à écrire? Et que je sache, les Brunet et Séguin (Maurice) eurent d'autres chats à fouetter que de nous vendre des Dollards.

A qui faites-vous allusion quand vous parlez d'historiens? Aux Frères des Ecoles Chrétiennes? Alors, je m'excuse, mais ils n'étaient pas des historiens. Vous le dites vous-même, le clergé a dominé notre enseignement; ce que vous oubliez de dire, c'est qu'il a aussi écrit notre histoire (éclairée au lampoin, il est vrai...); que pour lui, il était normal que le méchant fût l'Iroquois qui avait tué le missionnaire et non l'Anglais qui avait assuré la survie de nos traditions religieuses et nous avait protégés de la terrible Révolution française. Vous oubliez que si notre clergé était à droite, c'est qu'on a rarement vu un clergé à gauche; que si Chénier et ses patriotes ne furent pas perçus comme des héros dans ces milieux, c'est pour les mêmes raisons que les féquistes ne seront pas des héros avant peut-être un siècle et demi. Mais retenez toujours une chose, c'est que ces hommes qui ont écrit notre histoire n'étaient pas des historiens professionnels.

Vous semblez ignorer que si l'histoire vous fut enseignée de façon archaïque, c'est que, depuis à peine dix ans, des professeurs sont formés à cette discipline. C'est le cas surtout du secondaire, où ces professeurs font aujourd'hui des efforts surhumains pour enseigner une histoire nationale que se tiennent, malgré les structures imposées d'en haut par des fonctionnaires et des hommes politiques obtus qui ne se font pas scrupule de lâcher leurs enquêteurs...

Avez-vous pensé un instant que si la jeunesse des années '70 sait reconnaître Chénier plutôt que Dollard c'est sûrement à cause d'un contexte social différent, mais qu'on le doit aussi beaucoup à ces professeurs qui ont été formés par ces sots historiens qui, eux-mêmes, ont reçu leurs premières armes du "grand-prêtre du nationalisme de droite", Lionel Groulx. Mais justement, en historiens qu'ils sont, avec le sens historique qui est le leur (mais qui n'est pas le vôtre), ils ont pu apprécier et évaluer l'éclairage sous lequel notre histoire fut écrite, par les rares historiens que nous avons eu avant eux. Et même si la phrase suivante ne s'applique pas, dans son contexte, au genre d'accusa-

tion que vous portez à Groulx, j'aimerais citer Michel Brunet qui disait des détracteurs de l'abbé Groulx: "Tous ces jugements erronés s'appuient sur un aveuglement tragique d'accusateurs improvisés juges et sur leur ignorance de l'oeuvre de libération intellectuelle accomplie par celui qui après François-Xavier Garneau, a joué le rôle et assumé les lourdes responsabilités d'historien national du Canada français." (1)

M. Ferron, remplacez-vous, une fois pour toutes, dans une vraie perspective historique. Pas plus Chénier ne pouvait être marxiste, pas plus Groulx ne pouvait être un nationaliste de gauche (comme vous l'entendez), pas plus vous ne pourrez jamais prétendre être notre messie de l'histoire nationale, car il y a des anachronismes et des incompatibilités que même un romancier ne pourrait faire avaler à des Québécois.

Cher "plus grand écrivain québécois contemporain", accuser les historiens de "faussaires" c'est pour le moins faire preuve d'une singulière ignorance de notre historiographie nationale; reprocher à notre clergé d'être à droite, c'est reprocher à Jacques Cartier de ne pas avoir découvert le Canada en spoutnik à radar; reprocher, enfin d'avoir fait de Dollard un héros, c'est vous reprocher à vous-même d'avoir choisi Chénier plutôt que les ravisateurs de M. Laporte et Cross et je dirais même que votre tort est plus grand.

Quant à moi, je me reproche d'avoir écrit une lettre que vous ne lirez même pas, éclairé par votre étoile, dans votre tour d'ivoire.

Paul-André BOISCLAIR
professeur d'histoire
(1) Brunet, M., Lionel Groulx (1878-1967), historien national. In Québec-Canada anglais. Ed. HMH 1968, pp. 70-71.

La police et le paisible citoyen

Capitaine Saulnier, Police de Montréal

Tout en m'excusant de vous déranger, je voudrais vous féliciter de votre promotion. Etant le frère du Président Saulnier, vous êtes sûrement un homme juste. C'est pourquoi

je m'adresse à vous à la suite d'une très forte recommandation d'un haut fonctionnaire de la ville, en l'occurrence mon frère André Champagne.

Je veux vous informer d'un incident qui m'est arrivé tout récemment, sachant à l'avance que vous considérez ma plainte.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous, les citoyens, nous payons d'autres citoyens par nos taxes et impôts, chargés de notre protection, à savoir les policiers.

Or, voici l'incident dont je veux vous informer. Il s'est produit dans la nuit de samedi 19 à dimanche 20 juin 1971, à 2.00 heures au parc Lafontaine.

Peut-être avez-vous déjà reçu des plaintes semblables à la mienne de la part de citoyens paisibles qui n'avaient rien à se reprocher. Je vous prie d'être patient. Je fais appel à votre sens de l'ordre, de l'honneur, de la justice, la vraie.

Le poste 16 est réputé dans la population pour être un poste assez "remarquable"... Ce poste a probablement son escouade de moralité. Je sais personnellement que ce poste a reçu plusieurs plaintes d'homosexualité, etc... Ils essaient de faire leur devoir, je ne les blâme pas. Mais je vais vous poser une question. Etant directeur de la police de Montréal, accepteriez-vous qu'un sergent, un constable ou commis de bureau vous manque de respect? Sûrement pas. Or, pour faire suite à mon raisonnement, je suis le patron, comme citoyen, par mes taxes et impôts, de ces gars-là. Vos agents m'ont manqué de respect.

1. D'abord, que je sache, un constable n'a pas le droit de tutoyer un citoyen. Or, le constable chargé des rapports, m'a tutoyé. Voici à peu près sa description: "un gros noir bedonnant et arrogant". C'est tout ce que je peux vous dire, sauf que j'ai noté le coach: G-04132 R-80 16-15. Voici ce qu'il m'a dit, alors qu'il faisait un rapport sur moi: "T'es mieux d'arrêter de discuter, parce qu'on t'embarque." Voici sur quoi je discutais. A 2.00 heures am. j'étais assis sur l'herbe (peut-être que j'aurais dû être assis sur un banc)... je fumais tranquillement, je relaxais. Vous savez fort bien qu'on dort très mal par les nuits humides de juin. Alors j'avais décidé de prendre l'air, sans arrière-pensée. La voiture ci-dessus écrite se présente, phares aveuglants. Le chauffeur me dit: "Monsieur, le

parc est fermé après 11.00 heures p.m. (je savais que ce règlement avait été adopté en mai dernier par le maire et les conseillers de Montréal).

Mais il y a une nuance, j'étais seul, donc il n'y avait pas de "regroupement"... Je ne dérangeais pas. Je fumais ma cigarette et je fumais l'air de la nuit. Je m'approche de la voiture et dit: "Cela devrait être indiqué aux quatre coins du parc, écrit... il me demande: "Vous avez des pièces d'identité sur vous?" "Certainement, dis-je. Je sors ma carte d'assurance sociale, gouvernement canadien.

2. Je crois savoir qu'un agent n'a pas le droit de prendre de sa main notre carte sociale, je ne faisais que lui montrer, et le chauffeur, un grand jeune blond a exigé que je la lui mette entre les mains... Peut-être pensez-vous que je fais une tempête dans un verre d'eau, mais je juge bon, comme l'autorise l'Evangile (selon les épîtres de Paul) de "faire reconnaître mes droits"...

Je juge les méthodes du 16 absolument anti-démocratiques. Nous ne sommes pas au service de la police, Capitaine, mais vous êtes à notre service. Je n'ai rien contre vous personnellement mais contre eux.

Je sais que le Code civil autorise les constables à vérifier notre identité, certes, mais le code d'éthique des forces de l'ordre ne les autorise sûrement pas à user de "contrainte morale" sous les atours de l'uniforme.

Ils m'autorisèrent donc à circuler après maintes questions et certaines "craques" que je passe. De retour à la maison, je voulais savoir le nom de ces agents. Ayant appelé le poste 16, le constable Moreau m'a bonnement envoyé promener, au téléphone: "Monsieur, que ce soit les SS, la Gestapo, la Sécurité sociale... tout se fait au quartier général de la Sûreté.

Vous pouvez juger vous-mêmes, Capitaine, par les... la grossièreté de ces agents qu'on dit "agents de la paix". Je fais donc appel à votre compétence, Capitaine Saulnier, pour me rendre justice en cette affaire, si banale, soit-elle, mais qui fait rejailir le déshonneur sur tout le corps de la Sûreté de Montréal, à cause de certains individus avides de promotion, partisans de la "loi du plus fort" et qui font la population émettre de sérieux doutes sur le sérieux de vos institutions.

Philippe CHAMPAGNE
Montréal

Combien d'avortements clandestins par an?

Oui, il faut voir la réalité de l'avortement au Canada. Et il faut d'abord distinguer la vérité des contes de fées que votre lecteur, Mlle Jocelyne L'Ecuycr, croit évidemment.

Mlle L'Ecuycr a répété le mythe qu'il y a 2.000 décès maternels chaque année dus à des avortements clandestins. Mais la vérité? Chaque année il n'y a que 4.000 décès à toutes causes entre les femmes canadiennes de 15 à 45 ans.

En 1969 il n'y avait que 13 décès maternels dus à des avortements de toutes sortes — criminels et spontanés. Et ces chiffres, du Bureau Fédéral de la Statistique, n'incluent que 11 décès à cause des avortements criminels. En 1968 il n'y avait que six décès maternels à cette cause.

Personne ne sait combien de femmes sont hospitalisées à cause d'avortement criminel. Les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique ne distinguent pas entre des avortements criminels et des avortements spontanés.

Personne ne sait combien de Québécoises se font avorter chaque année. Jacques Henripin, démographe à l'Université de Montréal, nous a dit que le chiffre répété par Mlle L'Ecuycr était "imaginaire". Probablement il est aussi faux.

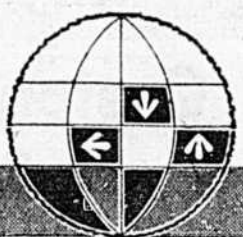
Mais, l'an dernier, des avortements légalisés dans nos hôpitaux ont tué 11.200 enfants à naître — 11.200 êtres humains innocents. Est-ce que nous n'avons pas le droit de protéger les innocents?

Mary COOPER,
Montréal

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.
Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés.
"Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400".
Part de retour garanti.
Service de tirage — téléphone: 874-6911.

PLEINS FEUX



SUR L'ACTUALITE

La carte d'identité ne fait pas peur à la population



Jean-Claude TRAITÉ

- 2 -

DES QUE les mots "carte d'identité" ont été prononcés au Québec, il s'est tout de suite trouvé des partisans de ce projet. Ce fut d'abord, comme on l'a vu, la population qui, en grande partie, a répondu favorablement à l'instauration d'un tel document. Puis les individus, de plus en plus influents, ont pris des positions personnelles dont ils ont fait état ouvertement. Des groupements même se sont prononcés en bloc pour la carte d'identité.

Les éditorialistes, en général, ont beaucoup écrit pour hâter ce projet. M. Roger Champoux, éditorialiste à LA PRESSE, fut l'un des premiers à se déclarer en faveur. Pour lui, il ne fait aucun doute que ce document serait idéal pour enfin tenir des élections honnêtes "afin de faire échec aux ténébreuses et savantes manœuvres des spécialistes de la fraude électorale"; il insiste également sur le fait que la carte n'a en soi rien de déshonorant et ne peut engendrer la création d'un Etat policier.

Par ailleurs, à la même époque, la police municipale de Toronto réclame la carte d'identité obligatoire pour les piétons, alléguant qu'en moins d'un an 1.500 piétons avaient traversé la rue au mauvais endroit ou au mauvais moment.

Une autre éditorialiste de LA PRESSE, Mme Renaude Lapointe, opte pour la carte d'identité: "Le système, dit-elle, est en vigueur dans un pays comme la France qui se targue toujours d'être celui de la liberté."

Pour leur part, les hôteliers et propriétaires de cabarets et autres lieux de divertissements semblent en avoir plein le dos de l'impossibilité d'exercer un contrôle à l'endroit de leur clientèle alors que, d'autre part, les juges ne sont pas disposés à les exonerer de tout blâme quand la police cueille des adolescents dans leurs établissements.

Au début de 1966, c'est au tour de la police (en général), dans le Québec, à réclamer l'instauration de ce document.

Les policiers: oui

Selon les policiers, cette carte leur

éviterait surtout des démarches inutiles pour identifier les personnes mineures qui se déclarent majeures. Ils réclament sur le document en question: la photo, la description complète du détenteur, les date et lieu de naissance, la date de l'émission de la carte. Cette carte serait renouvelable tous les deux ans et comporterait également les empreintes digitales de l'index droit, l'adresse; elle serait scellée afin d'empêcher toute falsification; elle devrait être émise par l'autorité provinciale.

La conférence des juges du Québec, en septembre 1967, demande aux gouvernements provincial et fédéral une carte d'identification obligatoire et personnelle, pour tous les citoyens. Cette carte, à la fois policière et judiciaire, permettrait de combattre le monde interlope.

Nombreux sont les juges qui, en cour, approuvent la carte, notamment le juge Raymond Raymond, de la cour du Bien-être social de Saint-Jérôme.

Une carte d'identité qui existe déjà

Le juge Darius Robitaille, de la cour de Citoyenneté, prône la carte de citoyenneté canadienne, qui existe déjà et qui pourrait faire fonction de carte d'identité à condition que la population s'en pourvoie. Des annonces passent dans les journaux pour concrétiser cette idée.

Les chefs de police et les officiers de la cour du Bien-être social se sont déjà prononcés à plusieurs reprises pour la carte d'identité obligatoire à partir de l'âge de 16 ans.

Professeur en criminologie, M. Jean Pinatel, qui, au début, s'était élevé contre ce projet, se déclare pour en octobre 1967, car "il représente des avantages incalculables".

Cette même année, les notaires de la région montréalaise se prononcent eux aussi pour l'instauration de la carte d'identité et pour celle du livret de famille. Pour eux, les avantages sont les suivants: pour la prestation du serment devant les tribunaux; pour s'assurer de l'identité des personnes qui se présentent devant eux; pour s'armer contre les fraudeurs.

Pour éliminer les "télégraphes"

M. Serge Deyglin, chroniqueur à LA PRESSE, appuie le projet de la carte dès 1968. Il y voit notamment une amélioration dans la législation sur la possession d'armes à feu, toutes les armes à feu y compris les carabines et les revolvers. "Les politiciens ne sont pas pour, déclare-t-il à cette époque. Vous comprenez, ça "télégraphie" moins bien quand il faut sortir ses papiers avec photo, signa-

ture et empreintes". (LA PRESSE 12-6-68).

Un autre partisan farouche: M. Yvon Dupuis, commentateur à CKVL, qui argumente ainsi: "Les Canadiens sont à peu près les seuls au monde à ne pas posséder de papiers d'identification officielle. Ils me font penser à des chiens sans médaille que n'importe quel policier pourrait ramasser dans la rue. C'est une protection pour les honnêtes gens, cette carte d'identité; c'est l'abolition des fameuses listes électorales; la fin des vols d'élections, d'où économie d'argent; cela permettrait d'instaurer le vote obligatoire."

En septembre 1968, la Chambre des notaires du Québec demande au gouvernement du Québec d'instaurer une carte d'identité officielle mais non obligatoire.

Peu après, les chefs de police proposent une carte d'identité obligatoire, émise par le gouvernement fédéral, pour toute personne de plus de 18 ans; chacun aurait l'obligation de la produire sur demande d'un agent de la paix.

En avril 1969, la Chambre de commerce du Québec recommande aux autorités fédérales d'émettre une carte d'identité pour tous les citoyens canadiens.

Dans un mémoire rendu public le 3 juin 1969, l'Association des taverniers fait part de 23 recommandations visant à l'émission par les autorités d'une carte d'identité. La principale de ces recommandations touche, on s'en doute, le fait que des mineurs présentent toutes sortes de papiers plus ou moins légaux pour entrer et consommer dans les tavernes.

Le FRAP et le PQ: seulement à des fins électorales

Vers la fin de cette année, l'Union des municipalités opte également pour, notamment à des fins de votation.

Le chef de l'Union nationale de 1970, M. Jean-Jacques Bertrand, se dit aussi en faveur.

En juin 1970, le FRAP, parti politique municipal montréalais, prône la mise en vigueur d'une carte d'identité électorale, en précisant cependant: "Il devrait bien être spécifié dans la loi que cette carte d'identité ne serait valable que pour les élections."

M. François-Albert Angers, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, se dit pour la carte "qui devrait principalement et surtout servir en temps électoral". M. Angers soutient, en novembre 1970, que cette carte d'identité, portant la photo et le signallement de son détenteur, permettrait "de sauvegarder l'honnêteté des élec-

tions et de simplifier la confection d'une liste électorale permanente".

En cette fin d'année 1970, après les troubles que le Québec a connus en octobre et décembre, les pressions se font de toutes parts et de plus belle. Le député libéral de Montréal-Laurier, M. Fernand Leblanc, parle aux Communes de l'émission d'une carte d'identité obligatoire par le gouvernement fédéral. Cette intervention reste pour ainsi dire sans réponse.

Le conseil municipal de Ville d'Anjou adopte une résolution dans laquelle il demande aux dirigeants de la Communauté urbaine de Montréal d'établir la carte d'identité pour chacun des citoyens qui habitent l'une ou l'autre des 29 municipalités.

A la même époque, l'industrie du camionnage, tant du côté patronal que syndical, se déclare favorable à la carte d'identité obligatoire au Québec.

Opposés à l'adoption d'une carte d'identité obligatoire "en ces temps de répression politique", les péquistes réclament la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner plutôt l'établissement d'un registre général ou d'état civil.

Ils demandent en outre l'adoption d'une carte d'électeur qui "ne serve qu'à des fins électorales". Ils se prononcent contre les empreintes digitales et contre la photographie.

Pour M. Guy Cormier, éditorialiste de LA PRESSE, "la carte d'identité faciliterait le travail de la police sans multiplier les vexations inutiles. La police veut savoir qui est sur le territoire dont elle a la garde et connaître ce qui s'y ourdit. Le citoyen qui n'a rien à se reprocher préférera toujours produire une carte d'identité sur demande plutôt que d'avoir à ouvrir sa porte à la police quand il attend le laitier..."

Enfin, Choquette vint...

Enfin, le dernier appui en date est celui de M. Jérôme Choquette, ministre québécois de la Justice, qui se propose d'instituer la carte d'identité au plus tôt... à condition que le principe soit évidemment adopté par l'Assemblée nationale. Cette attitude du ministre prévalait avant le 16 juin 1971... date à laquelle il changeait d'opinion.

Pour M. Choquette, le principal avantage d'un tel document, pour la police, était celui du contrôle de la criminalité. La carte serait également utile, disait-il, pour les enquêtes démographiques, de même que pour l'identification des électeurs à tous les niveaux; cette mesure pourrait faciliter l'établissement de listes électorales permanentes. Il préconisait que la carte en question comporte le nom, le prénom, l'adresse, la photo et les empreintes digitales du détenteur.

Parmi les personnes qui possèdent déjà une carte d'identité valable, on

carte ? D'IDENTITÉ



M. Jérôme Choquette: "Le principal avantage de la carte d'identité est celui du contrôle de la criminalité."

note: les députés ainsi que de nombreux individus qui ont affaire au parlement d'Ottawa ou à l'Assemblée nationale de Québec; les policiers; les journalistes (cartes de la Fédération ou cartes émises par les autorités policières); les juges; environ 80% des

Néo-Canadiens (carte de citoyenneté canadienne); les travailleurs du bâtiment; certains employés de grandes compagnies.

PROCHAIN ARTICLE:
Contre la carte d'identité.

Paris s'apprête à mettre Voltaire en prison

Marcel ADAM

de notre bureau de Paris



PARIS — Les autorités françaises semblent s'être finalement décidées à sévir contre le philosophe Jean-Paul Sartre, père de l'existentialisme et le choix du jury pour le Prix Nobel de littérature, il y a quelques années, mais qui le refusa.

Depuis mai 1968, Jean-Paul Sartre a multiplié les actions susceptibles de l'amener devant les tribunaux et le faire condamner à l'emprisonnement, comme ce fut le cas pour de jeunes gauchistes qui n'en avaient pas fait plus que lui.

Mais chaque fois qu'il se manifestait publiquement, ou il était ignoré

par la police, ou il était aussitôt relâché, cependant que ses jeunes compagnons étaient inculpés et souvent condamnés. Ce qui lui permettait de dénoncer l'iniquité de la Justice française et de réclamer qu'on le traite à l'égal des jeunes qui n'ont pas sa notoriété.

Cette apparente discrimination, souvent dénoncée par la presse, était probablement un reliquat de l'attitude du général de Gaulle qui, durant les troubles de 1968 auxquels Sartre avait pris part, aurait refusé qu'on l'inculpe sous le prétexte qu' "On n'emprisonne pas Voltaire". Ce qui pouvait s'interpréter comme une marque de grand respect pour un intellectuel de ce calibre ou plus sûrement, comme la crainte de jeter de l'huile sur le feu en inculquant un personnage de cette dimension.

Or samedi dernier, Jean-Paul Sartre a été convoqué au palais de Justice et inculpé d'une double diffamation envers la police (sur une plainte du ministre de l'Intérieur), l'une en vertu d'articles publiés il y a un an dans la "Cause du Peuple" et l'autre pour un article sur les stupéfiants publié au début de l'année dans le journal "Tout", et une autre d'inculpation pour diffamation envers l'administration pénitentiaire, sur une plainte du Garde des Sceaux (ministre de la Justice).

Laissé en liberté provisoire, M. Sartre encourt pour chaque délit une peine pouvant aller jusqu'à un an de prison et une amende pouvant atteindre \$60.000.

Les observateurs sont tentés de conclure de ce changement d'attitude que le pouvoir est forcé de concéder aux pressions de la majorité gouvernementale et de la majorité silencieuse qui reprochent à l'Etat son manque de fermeté devant les excès inquiétants de la contestation.

Le prix Tartuffe pour le maire de Tours

— Le maire de la ville de Tours vient de se faire décerner le prix Tartuffe. Ce prix vient d'être fondé par l'édi-

teur parisien Jérôme Martineau pour désigner "La ville la plus hypocrite de France".

Soulignons tout de suite que l'éditeur fait dans la littérature érotique et que le maire tourangeau fait depuis quelques semaines dans la censure.

Au début de juin, le maire de Tours, M. Jean Royer, créa une commission de censure municipale afin de filtrer davantage ce que peut encore charrier d'inquietant la production cinématographique pour tant porter le visa de la vigilante commission de contrôle. On sait qu'en France les maires ont juridiction sur la projection publique des films dans leur localité.

Tours, une ville bourgeoise, est derrière son maire qu'elle élut depuis douze ans (et dernièrement avec 75% des voix) et qu'elle inonde de ce temps-ci de lettres de félicitations pour appuyer son action répressive contre ce qu'il qualifie de déferlement de la sexualité.

La colère du maire de Tours reflète celle de la population qui a été soulevée par la dissémination dans les boîtes aux lettres de dépliants publicitaires pour livres érotiques qu'on n'avait même pas camouflés dans des enveloppes.

L'outrage de la population a mis le feu aux poudres et déterminé le maire à agir afin de rétablir l'ordre moral dans sa ville. Et il a commencé par le cinéma en faisant interdire le film "Je veux un homme". Ensuite il a logé une plainte contre le philosophe Jean-Paul Sartre à cause de "l'apologie des déviations homosexuelles" qu'est censé contenir le journal "Tout".

"Que l'on pratique une vraie censure à l'échelon national, a dit le maire, et je me déchargerai volontiers de cette responsabilité."

Il se sent bien appuyé avec ses 1.000 lettres dont 98 p. cent lui seraient favorables, et les 37 députés qui se sont rendus à une réunion convoquée par lui en vue d'une action sur le plan national alors qu'il n'en avait invité que dix.

Incroyable mais vrai!
Aux jeunes,
Olympic Airways offre:

La Grèce

\$144⁵⁰ ALLER

Ce prix spécial d'Olympic Airways a été établi pour les jeunes de 12 à 28 ans.

En effet le vol Montréal Athènes vous est offert à \$144.50. Rien de sous-entendu. Ce bas prix est en vigueur l'année durant, et votre billet est bon pour six mois. Vous pouvez réserver votre siège aussi longtemps à l'avance que vous le désirez. Vous devez toutefois acheter un billet aller-retour si vous voulez profiter de ce prix alléchant.

Le séjour en Grèce en soi se révèle aussi

séduisant que le prix du billet Olympic. C'est l'un des rares endroits au monde où les vacances ne coûtent pas une petite fortune. En effet, pour quelques dollars par jour seulement, vous vivez comme un roi, sur une île grecque baignée de soleil. Après tout, pourquoi économiser tant d'argent sur le prix du billet si vous vous voyez dans l'obligation de le dépenser pour hôtels, repas ou divertissements fort coûteux?

Communiquez avec votre agent de voyages ou téléphonez à Olympic Airways, 800 ouest, boulevard Dorchester, Montréal (514) 878-9691.

OLYMPIC AIRWAYS

Tous les tarifs sujets à l'approbation du gouvernement

LECTURE RAPIDE

Pour comprendre mieux, retenir davantage et sauver du temps, suivez un cours efficace.

Une équipe de 32 instructeurs qualifiés dispensent un cours dans toute la province.

UL

CENTRE DE RECHERCHES EN LECTURE ENR.
270 De Ballion, Boucherville, P.Q.
655-4331

la MÉTÉO

Ensoleillé et chaud

Nous avons été gratifiés d'une fin de semaine passablement réussie à tous points de vue.

Le climat, la température et même les vents, tout contribuaient à satisfaire même les plus exigeants.

En effet, les bonnes brises qui soufflaient hier sur les lacs Saint-Louis et Deux-Montagnes avaient de quoi réjouir le cœur de tous les amateurs de navigation à voile qui

fréquentent ces lieux.

Pour aujourd'hui, peu de changement en perspective, il continuera de faire beau, et la température doit dépasser les 80 degrés F.

Mais à moins de changements brusques dans l'état de l'atmosphère, demain le temps devrait se couvrir et il risque de pleuvoir. Il fera chaud et humide avec des possibilités d'orages.

MONTREAL

AUJOURD'HUI
Max. 80° • Min. 55°
Généralement ensoleillé

DEMAIN
Max. 85° • Min. 50°
Périodes nuageuses avec averses ou orages

SOLEIL : Lever à 5 h. 05 Coucher à 20 h. 45

au QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	75-50 Partiellement nuageux	Averses ou orages
Laurence	75-50 Partiellement nuageux	Averses ou orages
Mauricie	80-55 Généralement ensoleillé	Nuages, poss. d'averses
Outaouais	80-55 Généralement ensoleillé	Nuages, averses ou orages
Québec	80-55 Généralement ensoleillé	Nuages, averses ou orages
Cantons de l'Est	80-55 Généralement ensoleillé	Nuages, averses ou orages
Lac-St-Jean	70-50 S'éclaircit, en cours de la j.	Nébulosité croissante
Rimouski	70-45 S'éclaircissant en fin de j.	Nébulosité croissante
Baie-Comeau	65-45 Partiellement nuageux, avec pér. ensoleillées	Généralement ensoleillé
Gaspésie	65-45 Partiellem. nuag. p. ensole.	Généralement ensoleillé

au CANADA

	Devenant ensoleillé vers midi	Vancouver	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Gén. ensoleillé, av. orage	Edmonton	45	65
Alberta	Nuages, averses ou orages	Régina	45	65
Saskatchewan	Averses ou orages isolées	Winnipeg	55	75
Manitoba	Ensoleillé	Toronto	60	85
Ontario	Ensoleillé	Saint-Jean	45	80
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Halifax	55	80
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Charlottetown	55	80
Ile-du-Prince-Edouard	Pér. ensoleillées apr.-midi	Saint-Jean	45	60
Terre-Neuve				

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Aux Etats-Unis	Min.	Max.
New York	63	91	Chicago	69	72
Washington	73	92	San Francisco	53	63
Boston	64	82	Los Angeles	64	75
Vers les capitales					
Paris	52	63	Moscou	54	70
Londres	52	64	Stockholm	59	70
Rome	61	82	Tokyo	70	77
Berlin	61	68	Athènes	75	86
Amsterdam	52	70	Casablanca	64	73
Bruxelles	53	64	Genève	48	66
Madrid	53	81	Le Caire	—	61
Vers les plages					
Acapulco	79	90	Bermudes	75	84
Mexico	55	72	Barbades	79	84
			Rio de Janeiro	72	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

NEGOCIATION

SUITE DE LA PAGE A 1

sens par M. Charbonneau a trait à la présente entente provinciale qui, selon lui, comporte certaines clauses incompatibles avec la loi de l'instruction publique. Le Comité, qui avait été chargé de préparer le projet de convention, en juin dernier, en est venu à la conclusion que la présente loi devrait être amendée de telle sorte qu'on évite de s'embourber dans des débats juridiques et interminables.

« Dans le secteur scolaire, a dit M. Charbonneau, les négociations et la convention collective sont brimées par une kyrielle de lois, de règlements, de formes et de directives souvent archaïques et contradictoires. » A cet effet, a précisé M. Charbonneau, la CEQ a fait des représentations auprès du ministère de l'Éducation dans le but d'amender le code scolaire. Ces démarches ont apparemment été inutiles puisque aucune réaction gouvernementale n'est encore parvenue. « Encore une fois, nous allons heurter la légèreté et l'incompréhension gouvernementales: plutôt que d'aborder les problèmes des relations de travail de façon rationnelle et efficace, ces gens empiètent les dossiers, tergiversent et provoquent des conflits. »

Un problème de taille : le bill 46

S'il est un problème toutefois qui semble loin d'être résolu, c'est bien la façon dont la nouvelle convention collective se négociera. Lors de leur congrès d'août 1970, les enseignants avaient été en ne peut plus formels quant à la négociation à deux paliers. Majoritairement contre l'idée d'une structure unique, centralisée, les enseignants avaient opté pour la décentralisation, c'est-à-dire pour une certaine autonomie au niveau local. Ce qui voulait dire que les syndicats affiliés avaient droit de regard sur les prochaines négociations en ce sens qu'ils pouvaient, selon leurs désirs, négocier en dehors de la centrale si telle était leur décision.

Or, avec le bill 46, le prolongement du bill 25, les syndicats d'enseignants se voient contraints de déléguer leur pouvoir de représentation à leur organisme provincial: la CEQ. Pris entre l'arbre et l'écorce — l'arbre étant ces syndicats affiliés et l'écorce, le gouvernement — la CEQ, selon les termes du président Charbonneau, doit donner suite à l'orientation qui lui a été confiée par les délégués au congrès, soit forcer le législateur et l'employeur à organiser leurs relations de travail de façon à coller aux réalités scolaires du Québec.

La réalité scolaire québécoise, sur le plan syndical tout au moins, c'est un organisme légalement constitué à décider, en toute démocratie, qu'il désire une négociation à deux paliers. Cet organisme doit maintenant affronter le pouvoir politique qui, lui, a décidé qu'il négocierait avec un seul interlocuteur, cependant qu'il accepte

une autre formule pour d'autres travailleurs du secteur public.

M. Charbonneau a en outre tenu à souligner qu'il est tout à fait anormal que ce soit le ministère de la Fonction publique qui soit à la fois l'agent négociateur, le patron et l'agent législateur en matière de relations de travail.

« Qu'arrive-t-il du ministère de l'Éducation et du ministère du Travail? » s'est-il interrogé.

En ce qui concerne la négociation de la politique salariale du gouvernement avec les secteurs publics et parapublics, elle ne progresse que timidement. En fait, les deux parties n'ont jusqu'à maintenant qu'échangé des informations sur le sujet. Et, encore là, ces informations ont-elles été difficilement disponibles.

« Quand le gouvernement qualifie nos demandes de non pertinentes, dit M. Charbonneau, il cherche à mépriser le jeu de l'information par un encerclement technique déjà bien visible: il cherche sans cesse à nous impressionner par sa "méthodologie scientifique" se gardant bien de nous permettre l'accès aux dossiers les plus utiles. »

Comme l'a signalé le président de la CEQ, cette négociation revêt pour le mouvement syndical une importance de premier ordre puisqu'il s'agit d'amener le gouvernement à traduire, par sa politique de rémunération, certains objectifs socio-économiques. La discussion sur la politique salariale, estime-t-on à la CEQ, a une portée bien plus politique que technique. Elle incite les syndicats à se mieux préparer face à leurs négociations particulières.

L'action socio-politique

Au chapitre de l'action politique, le président a évoqué les nombreuses prises de position de la CEQ depuis la crise d'octobre. Mais, devait-il préciser, « les positions publiques, les déclarations, les études sont des formes d'action nettement insuffisantes et nous devons viser à la construction d'un véritable militantisme syndical. Et ce militantisme syndical ne doit plus être axé uniquement sur la convention collective. Le rôle politique de l'enseignant est clair face au pouvoir et face aux travailleurs. Et il est impensable que l'enseignant continue à projeter une image tiède et pâle d'archiviste mal payé. »

En somme, cette nouvelle dimension du syndicalisme enseignant qui est contenu dans le livre blanc intitulé « premier plan » représente une prospective globale de ce que pourrait être l'engagement socio-politique des enseignants. L'ouvrage qui sera soumis aux délégués veut en quelque sorte démontrer que les travailleurs enseignants sont, non seulement exploités en temps de négociations, mais, « aliénés de façon insidieuse, dupés par la chaleur artificielle de leur cocon de producteur-consommateur-employeur, et qu'ils doivent lutter en profondeur pour en arriver à donner eux-mêmes un sens à leur propre travail. »

Comme l'a défini M. Charbonneau, le livre blanc est un signal d'alarme

qui peut devenir le départ d'une reprise en main de nous-mêmes.

Aujourd'hui, lundi, les 750 délégués qui participent à ce 21e congrès annuel analyseront en atelier le rapport du président qu'ils critiqueront de retour en assemblée générale. En outre, ils auront à faire l'étude du rapport de la commission d'étude sur la question et l'implantation des structures nouvelles que doit se donner la CEQ en vue d'une orientation qui se veut désormais syndicale.

L'EPILOGUE

SUITE DE LA PAGE A 1

tions délicates" en cours ou à venir sur le Moyen-Orient et les réductions d'armement.

La veille

La veille de la réunion de la Cour suprême, le gouvernement avait fourni une nomenclature — qui à elle seule couvrirait 22 pages, plus quelques additifs — de ceux des documents contenus dans le dossier du Pentagone qu'il considérait comme hautement confidentiels et impropres à la publication.

Pour le reste du dossier, le "Times" et le "Post" recevaient autorisation de le faire paraître.

Les deux journaux ont refusé de reprendre la publication dans ces conditions affirmant que ce serait là précisément l'exemple unique, l'introduction d'une censure préalable par le gouvernement qui lui confirmerait le droit de déterminer ce qui est publiable et ce qui ne l'est pas. C'est là en effet le cœur du problème.

Les juristes qui depuis deux semaines draguent les archives n'ont trouvé aucun précédent à une telle notion depuis la déclaration de l'indépendance des États-Unis.

La seule trace d'un précédent approximatif a été trouvée dans une affaire de diffamation dont la Cour suprême avait à s'occuper en 1931. Dans ses attendus, à l'époque, la Cour suprême avait inséré une phrase incidente disant que « dans certaines circonstances d'extrême urgence, les cours de justice pourraient interdire la publication dans les journaux d'une date d'appareillage de troupes ou de plans de bataille, malgré les dispositions du premier amendement de la constitution. »

Or, l'argumentation du "Times" et du "Post" souligne entre autres qu'ils n'ont publié rien de semblable.

UN AVION

SUITE DE LA PAGE A 1

côte de la Californie, à environ 200 milles au nord de San Francisco.

Selon des témoins oculaires, l'appareil est demeuré à flot pendant une trentaine de minutes avant de disparaître. Les survivants ont dû nager pendant quelque 40 minutes avant d'être secourus par un garde-côte. Ils ont été transportés dans un hôpital d'Arcata, près d'Eureka.

L'agence fédérale de l'aviation civile a précisé que le DC 3 se dirigeait vers San Jose, à environ 65 milles au sud de San Francisco, puis de là il devait se rendre à Los Angeles.

Manifestation du Bangla Desh

L'association du Bangla Desh du Québec organise pour demain, à 12h30 p.m., une manifestation devant le Consulat des États-Unis, rue McGregor, dans le but de protester contre la complicité américaine dans la guerre du Pakistan.

L'association croit, en effet, qu'un bateau pakistanais, le PADMA, fait présentement route vers Montréal, transportant des armes des États-Unis. Le navire doit arriver à Montréal mardi matin, vers 7h ou 8h du matin et on soupçonne qu'il vienne ici charger des armes canadiennes.

Le gouvernement américain avait néanmoins annoncé publiquement, précise l'association du Bangla Desh, qu'il avait suspendu toutes ses ventes d'armes au Pakistan. Le New York Times révélait le 25 juin qu'au moins deux autres navires d'armements, soit le KAUKHALA et le SUNDERBAN, étaient déjà partis des États-Unis pour le Pakistan.

Le sénateur américain Frank Church a demandé au président Nixon de prier le Canada d'intercepter le PADMA. De même, l'Inde a aussi demandé à la marine américaine de saisir la cargaison.

L'association Bangla Desh du Canada exige donc du gouvernement canadien d'examiner la cargaison du PADMA et de saisir le navire s'il s'agit d'armes.

Plusieurs représentants du monde syndical participeront à la manifestation de mardi, dit Michel Chartrand.

Le gouvernement des USA n'aime-t-il pas Vanessa Redgrave ?

LONDRES (Reuter) — L'actrice britannique Vanessa Redgrave a déclaré à Londres qu'on lui avait refusé des visas pour les États-Unis à trois reprises en l'espace de neuf mois à cause de ses activités politiques.

Vanessa Redgrave, 34 ans, connue pour son opposition à la guerre du Vietnam, a confirmé que la demande pour un visa de touriste, faite en avril, avait été refusée par l'ambassade américaine à Londres.

Mes agents new-yorkais me disent que ce refus est motivé par mes activités politiques, a-t-elle précisé.

L'actrice, fille du comédien sir Michael Redgrave, comptait parmi les organisateurs d'un grand ralliement en 1968, contre la guerre au Vietnam, qui s'était terminé par une manifestation devant l'ambassade des États-Unis à Londres.

Le ministre Castonguay rencontrera les survivants de Saint-Jean-Vianney

QUEBEC (PC) — C'est cette semaine que le ministre des Affaires sociales commencera à rencontrer les survivants du sinistre de Saint-Jean-Vianney afin de déterminer leurs pertes en biens mobiliers ainsi que les torts émotifs, psychologiques et autres, dont ils ont souffert.

Les données recueillies dans des questionnaires et au cours d'interviews par le ministre et l'agence locale de service social seront par la suite analysées par un comité composé de représentants des sinistrés, du Fonds de secours, de la Protection civile, de la Société d'habitation du Québec, du Bureau d'aide social et du Service social. L'opération devrait être terminée dans deux mois.

Ce comité établira également les critères de remboursement et de compensation.

Vague d'austérité à Castelgandolfo

CASTELGANDOLFO (AFP)

— La vague d'austérité qui a fait disparaître les gardes-nobles du Vatican s'est étendue, au-delà de 18 milles, jusqu'à la villa pontificale de Castelgandolfo et à sa ferme modèle, étendue sur 50 hectares, six de plus que la Cité du Vatican.

Les cardinaux et le corps diplomatique qui, jeudi, pour la première fois depuis plus de 30 ans, ont été les hôtes d'un secrétaire d'État, le cardinal français Jean Villot, ont pu s'en rendre compte. Le cardinal s'est vu réserver, l'an dernier, une villa dans le parc de la résidence d'été de Paul VI, surplombant le lac d'Albano.

Les 60 employés et jardiniers chargés des pelouses parfaites, des massifs de fleurs, ont été réduits à 50 depuis quelque temps, pour compenser l'élévation des salaires. Toutes les femmes ont disparu du personnel.

Les économies se sont également étendues à la gent animale. Sur 44 vaches, 10 ont été vendues. Le vieux taureau "Christy Lad" offert à Jean XXIII par un élève du Wisconsin, a été transformé en biftecks. Son jeune camarade, le piaffant "Rockman", cadeau à Paul VI du magnat canadien de l'uranium roman, a subi prestement le même sort pour avoir encorné mortellement, il y a trois ans, un vacher imprudent.

La qualité demeure

Mais la baisse de la quantité n'a pas influencé la qualité. La laiterie de Castelgandolfo est classée quatrième de la province de Rome, la moyenne annuelle

Entre-temps, l'opération "relocalisation" se poursuit en vue de déménager ailleurs les maisons situées en des secteurs encore dangereux de Saint-Jean-Vianney. Un total de 278 maisons devraient être transportées ailleurs d'ici mai 1972.

Près de 90 pour cent des familles ont fait savoir qu'elles étaient prêtes

à se réinstaller à Arvida sur des lots donnés par la compagnie Alcan. La plupart de ces familles vivent dans des roulottes depuis le 4 mai, date du sinistre. Le glissement de terrain avait entraîné la mort de 31 personnes et la perte de plusieurs maisons, d'automobiles et d'un autobus.

BOAC annule ses commandes chez Boeing Aircraft

LONDON (UPI) — La société BOAC vient d'annuler une commande portant sur l'achat de quatre Boeing 747. La compagnie entrevoit, d'autre part, un sombre avenir pour l'industrie aérienne.

Le président de l'entreprise, M. Keith Granville, a déclaré que la

compagnie pourrait avoir besoin d'un autre 747 cet été mais qu'elle ne voulait pas s'engager immédiatement à acheter l'appareil.

"Il semble que les choses vont aller en se détériorant avant de s'améliorer plus tard", a-t-il dit.

Domitien (51-96) éparses dans le jardin. Le splendide bâtiment était, semble-t-il, l'œuvre de l'architecte Rabirius, auteur de palais impériaux sur le Palatin. Il y avait également un amphithéâtre, dit "le petit Colisée", et des salles immenses où Domitien convoquait le Sénat, les magistrats et les grands de l'empire pour les fêtes annuelles de Minerve.

La villa pontificale, ancien palais Barberini construit sur les ruines du château féodal des Gandolfi, fut offerte en 1624 par Urbain VIII à la papauté. Depuis Pie XI, créateur de la ferme, les pontifes y sont venus généralement l'été, sauf pendant la guerre.

Il semble que Paul VI cette année avancerait son départ pour Castelgandolfo ou, l'année dernière, il s'était rendu le 16 juillet.

Ces jours derniers, M. Cerretti, chef de l'inspection de la sûreté publique de la Cité du Vatican, s'est rendu à Castelgandolfo pour surveiller les préparatifs dans les appartements du pape et dans les logements du personnel. On a commencé également à étendre la grande tente qui protège les pèlerins du soleil, lors des audiences.

En outre, avant de quitter Rome, Paul VI devrait inaugurer la nouvelle salle d'audiences construite près de la basilique Saint-Pierre.

Cadavres découverts sur un champ de tir désaffecté de l'OTAN

MENDEN (UPI) — Les corps de deux jeunes gens et deux jeunes filles ont été découverts face contre terre sur un champ de tir désaffecté de l'OTAN hier. La police a révélé que les quatre jeunes avaient été tirés dans la nuque.

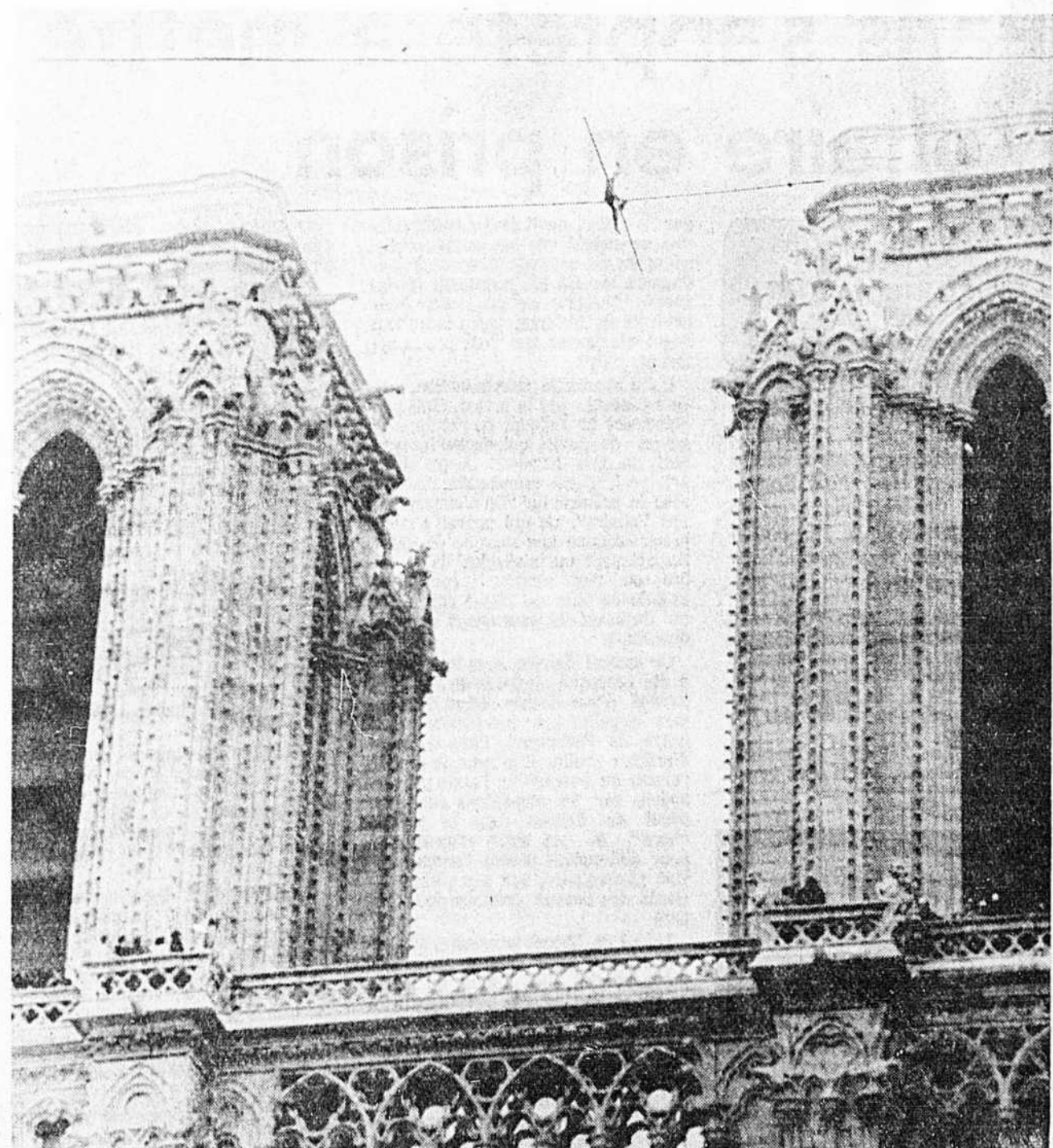
Les corps des deux jeunes filles étaient nus. C'est un officier de l'Armée britannique qui a découvert les cadavres en faisant une promenade avec sa femme et sa fille.

L'ancien champ de tir est situé à une vingtaine de milles au sud-est de Dortmund, ville industrielle de la Ruhr, en Allemagne de l'Ouest.

La police a identifié les victimes comme étant Gabriel Kernbuegler, 16 ans, Rita Schneidersmann, 20 ans, Klemens Grossman, 18 ans et Karl-Helmut Meyer, 24 ans. Ils ont tous été abattus avec une arme légère.

Les détectives affectés à l'enquête recherchent deux jeunes hommes qui se livraient à un exercice de tir vendredi soir. Un porte-parole de la police a déclaré qu'il ignorait si les jeunes filles avaient été assaillies sexuellement.

Il a indiqué que les meurtres semblaient avoir été commis samedi soir. Il s'est refusé à fournir d'autres précisions.



Comme au temps des bateleurs

Les badauds qui se trouvaient, samedi matin, devant l'église Notre-Dame de Paris ont pu se croire un instant revenus au temps des jongleurs et bateleurs illustrés par Victor Hugo. Un jeune homme de 21 ans, Philippe Petit, déambulait depuis le milieu de la matinée, sur un fil tendu entre les deux tours de la cathédrale. La police a décidé de ne pas intervenir en apprenant qu'il ne s'agissait ni d'un fou, ni d'un novice, mais d'un professionnel. Philippe Petit a déjà effectué plusieurs traversées périlleuses de gouffres divers, en équilibre sur un fil.

Milton-Parc ne croit plus Concordia Estates

Le comité de citoyens de Milton-Parc est persuadé que Concordia Estates est en faillite et que les grands travaux de rénovation du quartier ne débuteront jamais. C'est ce que le porte-parole du comité, M. Brian Knight, confiait samedi aux journalistes alors qu'avait lieu une manifestation originale visant à faire réouvrir les boutiques de l'avenue du Parc dans les environs de Prince-Arthur.

Le comité rappelle que Concordia a annoncé en 68 que les travaux commencent- raient en 1969 et que depuis la date a toujours été repous- sée. Cette fois, les travaux débuteraient en septembre, mais les citoyens ont cessé d'y croire.

Ce contre quoi le comité des citoyens protestait samedi, c'est la fermeture des magasins sur l'avenue du Parc autour de la rue Prince-Arthur. Les commerçants qui n'avaient plus que des baux au mois de Concordia s'ils occupaient toujours leur local le mois suivant.

Le comité a donc distribué ont quitté les lieux, car il leur était difficile de renou- veler leur stock sans savoir

des souvenirs aux passants pour leur rappeler les maga- sins disparus. Une pomme devant l'ex-épicerie. Un clou chez le quincaillier, une bou- teille d'eau chez le pharma- cien. Tous ces commerces étant fermés, il faut mainte- nant que les résidents du quartier aillent jusqu'à la rue Saint-Laurent pour faire leurs courses.

Manifestation contre deux clubs privés

SAINT-RAYMOND (PC) — Environ 200 membres et sympathisants du Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la

Couronne, section de Québec, ont occupé samedi les terri- toires des clubs "de la Mon- tagne" et "Little Saguenay Fish and Game Club", à une dizaine de milles au nord de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, à environ 35 milles au nord-ouest de Québec.

Le groupe, qui s'était réuni tôt samedi matin dans le centre-ville de Saint-Ray- mond, s'est dirigé à bord d'une trentaine d'automobiles vers les barrières des clubs.

Les manifestants ont payé un droit de passage de \$1.00 par automobile pour traverser un tronçon de route situé sur une propriété privée.

Ils ont pu ensuite se rendre sans encombre sur les terri- toires des deux clubs privés. L'occupation, qui a duré toute la journée, s'est déroulée sans incident et il n'y a pas eu d'arrestation.

Enquête sur un accident d'avion en 68

PARIS (AFP) — Huit balles de pistolet ont été retrou- vées dans l'épave de la Caravelle Ajaccio-Nice qui s'était écrasée en mer, au large d'Hyères, le 11 septembre 1968, avec 95 personnes à bord, déclare-t-on de bonne source à Paris.

Ces balles, retrouvées dans les lavabos à l'arrière de l'appareil, n'étaient pas per- cutées, ajoute-t-on. Toutefois certaines avaient explosé. Elles ont été soumises au laboratoire de la préfecture de police de Paris pour expertise.

Malgré cette découverte, estime-t-on encore, rien ne permet de dire que des coups de feu aient été à l'origine de l'accident. Aucun impact n'a été relevé dans les débris de l'appareil.

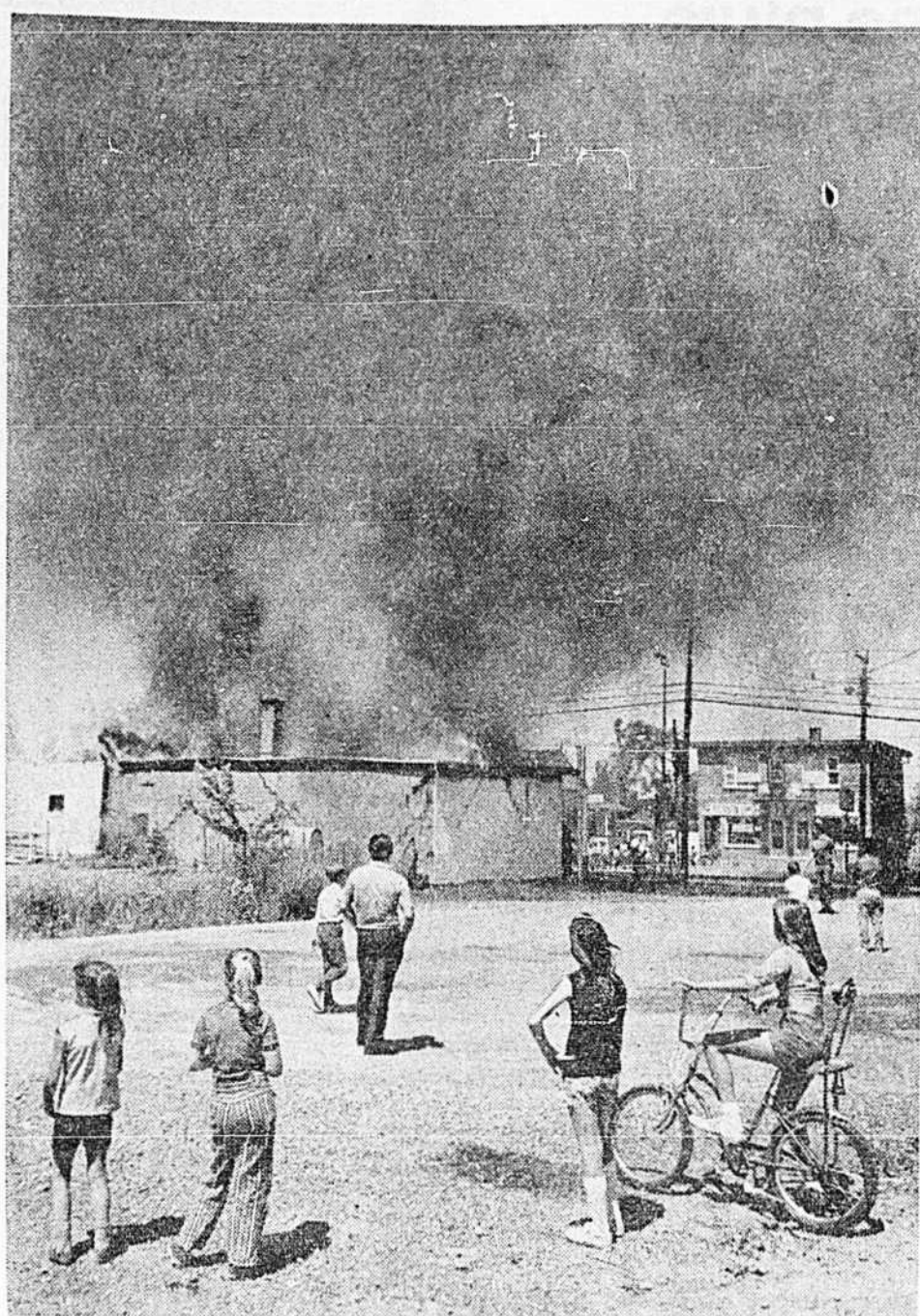


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Incendie à Laval

Les pompiers de Laval, sous les ordres du chef A. Saint-Thomas, ont fait évacuer les maisons avoisinant une station de service située au 1878 boulevard des Laurentides, dans le quartier Vimont, alors qu'il y avait un danger certain d'explosion des réservoirs à essence. Un jeune apprenti-mécanicien, René Parent, âgé de 16 ans, a été sérieusement brûlé (au troisième degré) et il a dû être conduit à l'hôpital Sacré-Coeur. Les pompiers ont mis une heure et demie à contrôler l'incendie.

DE PLUS EN PLUS ! NOUS VOYONS CETTE PLAQUE À L'ARRIÈRE DES VOITURES QUI ROULENT LE LONG DES CHEMINS. C'EST CERTAIN DÉCARIE À DE PLUS EN PLUS LES MEILLEURES OFFRES EN VILLE.

DECARIE
MOTORS LTD. MONTREAL
55, rue Gince, St-Laurent, 334-9911
Juste à 1000 pieds du rond-point l'Acadie sur la voie de service ouest

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience: Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.

Vérification adéquate: C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'effectuer une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité: Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ À VOTRE MÉDECIN... il connaît les appareils MAICO.

Service: Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation.

MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE 5-5293
Succursale: 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI 9-6440



Méfiez-vous des imitations.

Ne les laissez pas vous dérouter. La MG est la voiture originale, celle qui continue de l'être, celle pour laquelle il n'y a pas de substitut: c'est la vraie de vrai. MGB/GT, MIDGET, Voyez-les toutes.

Un des plus grands fabricants de voitures au monde... qui dessert aussi tout le Canada.

Il y a un réseau de 5 dépôts de pièces de rechange MG et de 150 concessionnaires British Leyland dans tout le Canada. Voyez le concessionnaire le plus près de chez-vous.

Austin Sales & Service (Que.) Ltd.
12225 Côte-de-Liesse
636-1812

Coiteux Auto Inc.
5180 avenue Papineau
526-9138

CAP-DE-LA-MADELINE: RICHARD (AUTOMOBILE) ENRG.
94, rue Fusée, 378-8464

COWANSVILLE: MITCH BEDARD AUTO LTD.
170 Main Street, 263-0560

DRUMMONDVILLE: JOLIN & TOUTANT AUTO INC.
2115 boul. Mercure, 472-1108

LACHUTE: WELDEN MOTORS LTD.
275 Bethany Rd., 562-5238

POINTE-CLAIRE: CENTRE AUTO CLINIC RED'D.
261 Chemin St-Jean, 697-5462

STE-ANNE-DE-BELLEVUE: LAVIGNE GARAGE INC.
37, rue Ste-Anne, 453-5327

STE-ROSALIE: GARAGE WILFRID MALO ENRG.
320, rue Centre, 799-3267

Garage Desjardins & Frères Inc.
3923 boul. Samson
688-8210

Lacordaire Auto Ltée
7630 Le Mans, St-Leonard
255-2853

Midland Motor Sales Inc.
1934 ouest, rue Ste-Catherine
937-3543-44

Lemenn Auto Ltd.
3939 boul. Taschereau
678-1220

ST-EUSTACHE: ST-LOUIS GARAGE LTD.
11 Chemin Oka, 627-0861

ST-JEAN: ANDRÉ FORTIN AUTO INC.
332, rue St-Jacques, 346-6263

SHAWINIGAN: PAINECHAUD & FILS.
1413 St-Marc, 537-0641

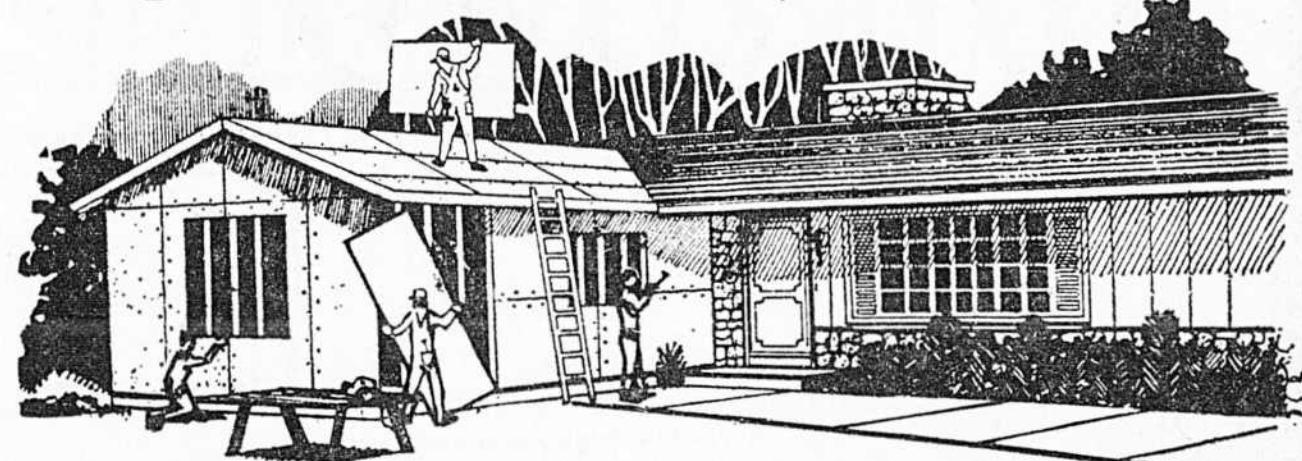
SHERBROOKE: ROUSSEAU AUTOS INC.
2059, rue King o., 567-3931

TERREBONNE: VEZEAU AUTO ENRG.
509, rue St-François-Xavier, 666-8032

VALLEYFIELD: JEAN-GUY LEMYRE AUTO ENRG.
345, rue Victoria, 371-0033

WATERLOO: TRANCHMONTAGNE AUTO LTD.
57, rue Foster, 539-1282

ajoutez de l'espace utilisable et de la valeur à votre maison



rallonges à partir de \$1955

Ajoutez cette nouvelle pièce à votre maison. MAINTENANT, nos prix n'ont jamais été si bas. Nous pouvons vous offrir dès maintenant une addition de 8' x 10' dans le même style que votre demeure pour aussi peu que \$1,955.

Et ce prix comprend tout: la fondation, l'isolation, les murs, le plancher, les fenêtres, l'électricité, le chauffage et votre choix de matériaux de finition intérieure et extérieure.

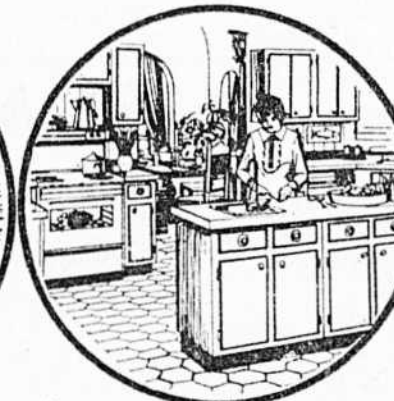


SALLE DE JEUX

Nous vous offrons les plus belles salles de jeux de tout Montréal.

Nos prix incluent: l'isolation, le chauffage, l'électricité et une gamme infinie de produits de finition.

Exemple: 10' x 20' pour aussi peu que \$995



CUISINES

Cuisiner deviendra un plaisir si vous nous laissez embellir votre décor.

Pour le prix incroyable de \$495 et plus.

Nous changerons votre vie et les corvées deviendront un plaisir.



SALLE DE BAIN

Modernisons! changeons de style! Que diriez-vous d'une nouvelle vanité? d'accessoires de couleurs? de nouvelles tuiles? de papier-tenture?

A partir de \$695

NOUS FAISONS DE TOUT

COCHÉZ SELON VOS BESOINS

- ☐ SALLES DE JEU
- ☐ CUISINES
- ☐ GARAGES
- ☐ RAJOUTS
- ☐ SALLES DE BAIN
- ☐ PIÈCES AU GRENIER
- ☐ LUCARNES
- ☐ TOITURES
- ☐ TRAVAIL DE CHARPENTE
- ☐ TRAVAIL DE CIMENT
- ☐ PARÈMENT D'ALUMINIUM
- ☐ FENÊTRES D'ALUMINIUM
- ☐ PEINTURE ET TOUTES AMÉLIORATIONS RÉSIDUELLES

FINANCEMENT DISPONIBLE — TAUX BANCAIRES
AUCUN DÉPÔT REQUIS — 1er VERSEMENT EN SEPTEMBRE

ESTIMATIONS GRATUITES • AUCUNE OBLIGATION

LES RÉNOVATIONS DE MONTRÉAL INC.
APPELER DÈS MAINTENANT 381-9364

Robert Hébert non pas sous une pluie... mais sous un déluge d'accusations

par Jacques FILTEAU

A voir Robert Hébert écouter, calme et détendu, la lecture de 88 chefs d'accusations de fraude, de conspiration, de fabrication de faux, etc., on aurait pu croire qu'il n'était nullement concerné.

Peut-être aussi était-ce l'habitude qui s'installait déjà puisque plus tôt, la semaine dernière, Hébert avait dû répondre à 406 accusations du même genre et que, de toutes façons, tout ceci est loin d'être terminé puisque le nombre total d'accusations à être portées, selon Me Bernard Fournier, procureur de la Couronne, se chiffre par quelque 1800.

Toujours est-il que Hébert, qui a nié être coupable de ce dont on l'accuse, a réclamé, par la voix de son procureur, Me Nikita Tomesko, la libération sous cautionnement. Ce qui lui fut accordé par le juge Arthur Lépine, étant donné qu'un précédent avait été créé par le juge Jacques Trahan, qui avait accepté une garantie de retour en cour de \$20,000 sur immeuble, somme qui fut par là

suite réduite à \$15,000. Pro forma, son enquête préliminaire a été fixée au 2 juillet.

Robert Hébert, qui a bien plus l'air d'un "bon gars" que du chef d'une bande de faussaires, ce dont il est soupçonné, est officiellement, du moins, garçon de table. Il a 27 ans et il est domicilié au numéro 5133 de la rue de Lanaudière.

Le greffier de la Cour, Clément Laperrière, a mis quelque 35 minutes à faire la lecture des chefs d'accusations. Hébert est accusé, dans 22 cas, de conspiration avec ses frères, Marcel et Jacques

ainsi que Gérard Hamel et Jocelyne Rouleau; il est aussi accusé de fabrication de faux chèques et d'usage de faux.

Au cours de l'année 1970, le quatuor aurait imprimé et distribué des chèques (faux) pour un montant de \$23,000. Ces chèques portaient les noms des entreprises suivantes: la compagnie d'assurances Zurich, Richelieu Raceway, Steel Company of Canada et Good Year Tire and Rubber. Ils auraient été encaissés dans diverses banques et Caisse populaires de la région métropolitaine et de la province.

Au total, et à ce stade-ci des procédures, Hébert fait face à 494 chefs d'accusations pour des fraudes qui lui auraient rapporté quelque \$100,000. Lorsque toutes les accusations auront été portées, quelque 1,800 en tout, il se pourrait bien que le montant obtenu soit évalué à \$300,000 ou 400,000. Et ces chiffres, seraient fort conservateurs car si quelque 100 fraudes ont rapporté plus ou moins \$100,000, 1,800 fraudes auront sans doute rapporté 180 fois plus. Ceci cependant, reste à démontrer...

Une certaine polyvalence...

Arthur Duffy "est exactement le type de gars à qui un curé donnerait la bon Dieu sans confession", a opiné samedi matin une personne qui assistait à la comparution de ce jeune homme de 24 ans, accusé de vol à l'étalage et qui "travaillerait" sous au moins six noms différents: Arthur Duffy, David Arthur Robinson, David Richard Collins, James Norman Nardwelsky et Jimmy Nardwelsky.

Le lieu et la date de naissance de l'inculpé ne sont pas plus précis que son nom puisque qu'on ne sait pas s'il est né en Angleterre ou à Vancouver et si c'était en 1946, 47 ou 48.

Ce n'est d'ailleurs que grâce à ses empreintes digitales et au flair du policier qui les a transmises à la RCMP que la police a pu trouver son dossier et établir ses antécédents judiciaires.

Duffy, si c'est là son vrai nom, se trouvait dans un restaurant de Saint-Lambert, lorsqu'il a été appréhendé et identifié comme étant celui qui avait tenté de s'enfuir avec quatre complets appartenant à la mercerie J. L. Taylor's et valant quelque \$340.

Duffy a tenté d'obtenir un cautionnement de la part du juge Lépine, mais devant les difficultés qu'éprouvait la cour à établir l'identité et l'adresse du prévenu et aussi à cause des contradictions quant à son emploi du temps (il a dit être étudiant à l'Université McGill), il a été décidé de le garder en prison.

Selon le sergent-détective E. Desjardins de la police de

Saint-Lambert, Duffy, dont tout le monde avait remarqué la grande élégance, avait cousu des poches spéciales à l'intérieur de son veston appartenant destinées à l'ai-

der dans son travail de voleur à l'étalage. Le procureur de la couronne, Me Bernard Fournier a pour sa part qualifié Duffy de "professionnel du vol à l'étalage."

les tribunaux

Il rachète sa liberté

Robert Filiatrault, âgé de 30 ans, et domicilié au 1101 est de la rue Rachel, a dû déposer \$500 pour que le juge Arthur Lépine accepte de le remettre en liberté provisoire jusqu'à son enquête préliminaire qui doit être tenue le 2 juillet.

Il est accusé sous trois chefs d'usage de faux et de trois autres de fraudes. Il s'agit dans les trois cas de chèques qui avaient présument été volés et que l'in-

culpé aurait encaissés dans autant de banques.

C'est à cause d'un passé passablement chargé que Filiatrault a dû déposer \$500. Son procureur, Me Sidney Leithman avait demandé que son client soit libéré moyennant un dépôt de \$100 mais le juge Lépine considérant que le passé est garant de l'avenir a exigé un dépôt de \$500.

Le prévenu était déjà en liberté provisoire pour des causes du même genre.

Menacé du violon pour son amour de la musique

Joseph Sheppard devra revenir devant la cour le 2 juillet prochain pour répondre à une accusation de vol avec effraction et à une autre de vol dans une automobile et recel. Auparavant, cependant, il a dû déposer la somme de \$400, ceci afin de garantir son retour devant les tribunaux.

Lundi dernier, Sheppard, selon l'acte d'accusation, se serait introduit dans un autre appartement que le sien,

dans la conciergerie où il habite, et se serait emparé d'un appareil de radio d'une valeur de \$95 qu'il fut retrouvé chez lui.

Quelques mois auparavant, en avril, il aurait volé de l'équipement de ski dans une automobile. C'est le procureur de la Couronne, Me Bernard Fournier qui a insisté pour un dépôt de \$400 alléguant que seulement une partie des objets volés avait été retrouvé.

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

OFFRE D'EMPLOI

BIBLIOTHECINIENS DEMANDÉS

Fonctions: Sous l'autorité du directeur de la bibliothèque, ces employés devront accomplir des tâches exigeant une bonne connaissance technique du fonctionnement d'une bibliothèque ainsi que la connaissance des outils et des instruments de travail se rapportant à un ou plusieurs secteurs d'une bibliothèque.

Qualifications requises (minimum): avoir obtenu un diplôme d'études équivalant à 14 années de scolarité en bibliothéconomie ou l'équivalent.

Salaires: Selon les normes gouvernementales.

Communiquer avec: Bureau du Personnel, Collège Bois-de-Boulogne, 10555, ave Bois-de-Boulogne, Montréal 355, P.Q.

Tél: 332-3000

la presse

PROFITEZ DU SERVICE DE
livraison à domicile
874-6911

BETOURNAY & CRONE OPTOMÉTRISTES

CHEZ *Simpsons*

L. A. Bétournay - S. R. Crone - J. P. Cardinal
C. Lemire - P. Meunier

EN VILLE, au septième
Fairview-Pointe Claire, niveau du Promenoir
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promenoir

842-3241, poste 676
697-4870, poste 242
353-3300, poste 234

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Premier

DOMINE dans la fabrication
des AUVENTS en fibre
de verre "FILON"

Premier

DOMINE dans la
QUALITÉ

Premier

DOMINE dans le
SERVICE

Premier

DOMINE dans le
BAS PRIX

ESTIMÉ GRATUIT

COMPOSEZ 321-6410

PREMIER FIBER-GLASS CONSTRUCTION INC.
3390 Mont-Joli, Montréal-Nord Tél 321-6410

AUVENTS

FIBRE DE VERRE "FILON"
pour fenêtres, portiques, balcons,
abris d'autos et de patios



CLÔTURES

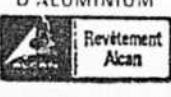
DE PISCINES • DE TERRAINS

Fibre de verre de couleurs; monture fer ornemental ou aluminium.

PORTES et FENÊTRES aluminium.

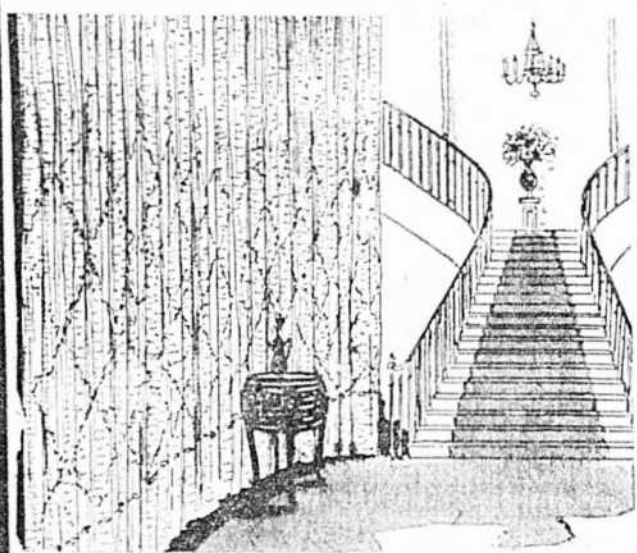
RAMPES et BALUSTRADES fer ornemental ou aluminium.

TRAVAIL GARANTI 25 ANS D'EXPÉRIENCE



POURQUOI TANT CHERCHER?

SPÉCIAUX DE DRAPERIES 5^e étage



SERVICE DE MESURE

DRALON

- Lavable
- Résiste au soleil
- Pas ou peu de repassage

Motifs rayés dans des teintes de:
Blanc et gris Lime et bronze
Orange et or Bleu et vert
Or et bronze Blanc beige et gris

Ord.: 5.95 pour

439 v.g.

TERGAL

- Lavable
- Résiste au soleil
- Aucun repassage
- Ne se déforme pas

118" uni blanc Ord. 6.99 pour **339** v.g.

104" base cornelli blanc, or ou vert Ord. 8.50 pour **369**

104" brode blanc Ord. 13.95 pour **599**

COUVRE-LITS

Genre jeté, tout pique
Coton imprimé ou acetate imprimé
Choix de 4 motifs dans des teintes de:

Bourgogne Bleu et vert
Brun Brun et or
Jaune et orange Rose et vert
Rouge et orange Vert et blanc

SIMPLE OU DOUBLE Ord. 29.95 pour **1395** ch.

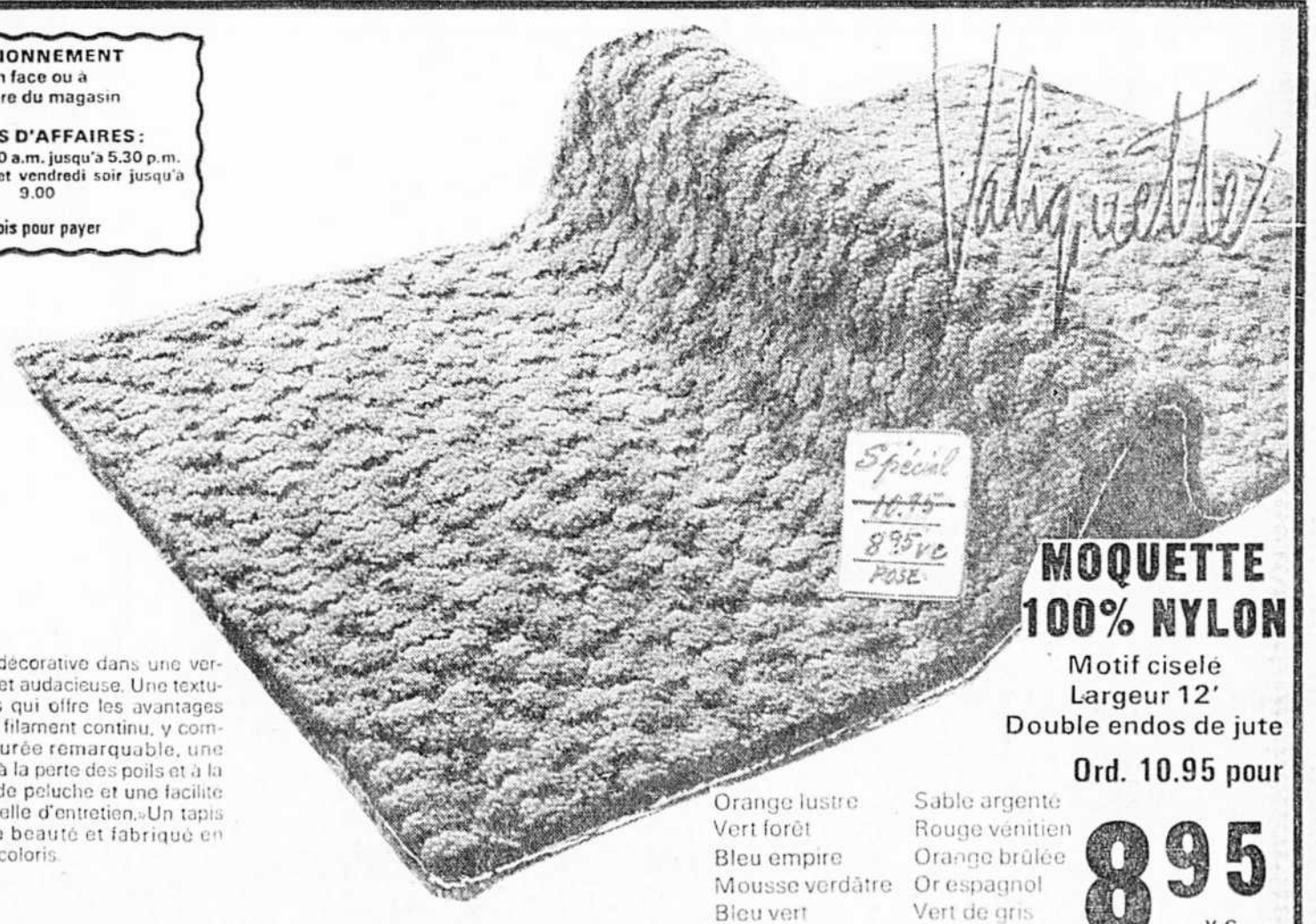
QUEEN OU KING Ord. 49.95 pour **1995** ch.

STATIONNEMENT en face ou à l'arrière du magasin

HEURES D'AFFAIRES:
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9.00

Jusqu'à 36 mois pour payer

Moquette décorative dans une version jeune et audacieuse. Une texture à reliefs qui offre les avantages du nylon à filament continu, y compris une durée remarquable, une résistance à la perte des poils et à la formation de peluche et une facilité exceptionnelle d'entretien. Un tapis d'une rare beauté et fabriqué en nombreux coloris.



MOQUETTE 100% NYLON

Motif ciselé
Largeur 12'
Double endos de jute

Ord. 10.95 pour

895 v.c.

• POSE, CAOUTCHOUC-MOUSSE et BAGUETTES INCLUS.

• SERVICE DE MESURE

CARPETTES INDIENNES 100% LAINE

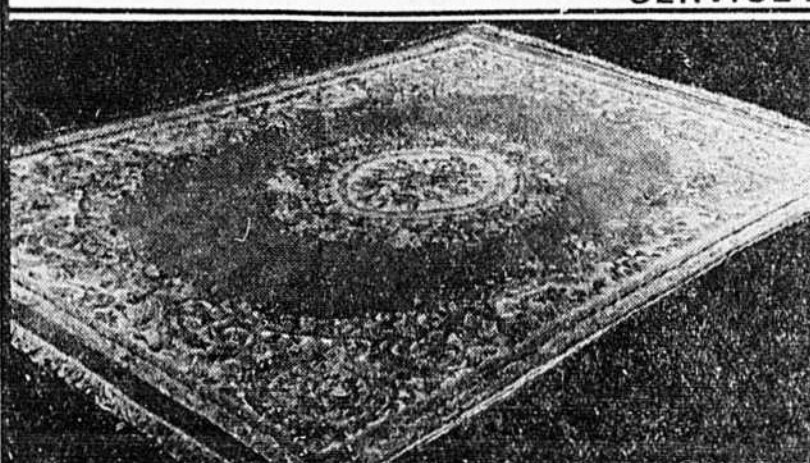
Motifs Aubusson
Choix de couleurs

Grandeurs approximatives:

6 x 9 ord: 275. pour **199** ch.

9 x 10 ord: 375. pour **299** ch.

9 x 12 ord: 495. pour **399** ch.



N.G. VALIQUETTE Ltée

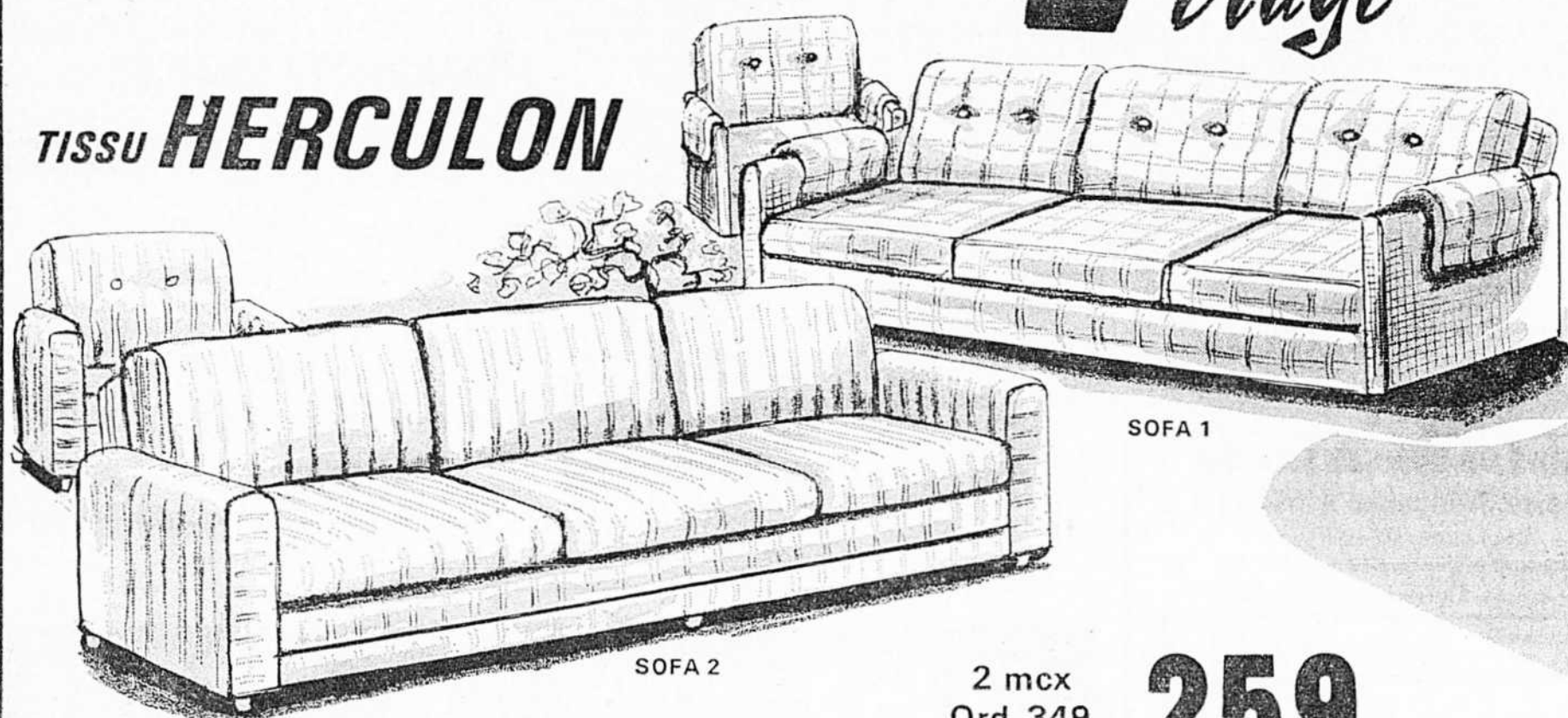
510 Ste-Catherine est

842-8811

POURQUOI TANT CHERCHER?

VOYEZ les **SÉCIAUX** du 2^e étage

TISSU **HERCULON**



SOFA 1

SOFA 2

2 mcx
Ord. 349
SÉCIAL

259.

Valiquette

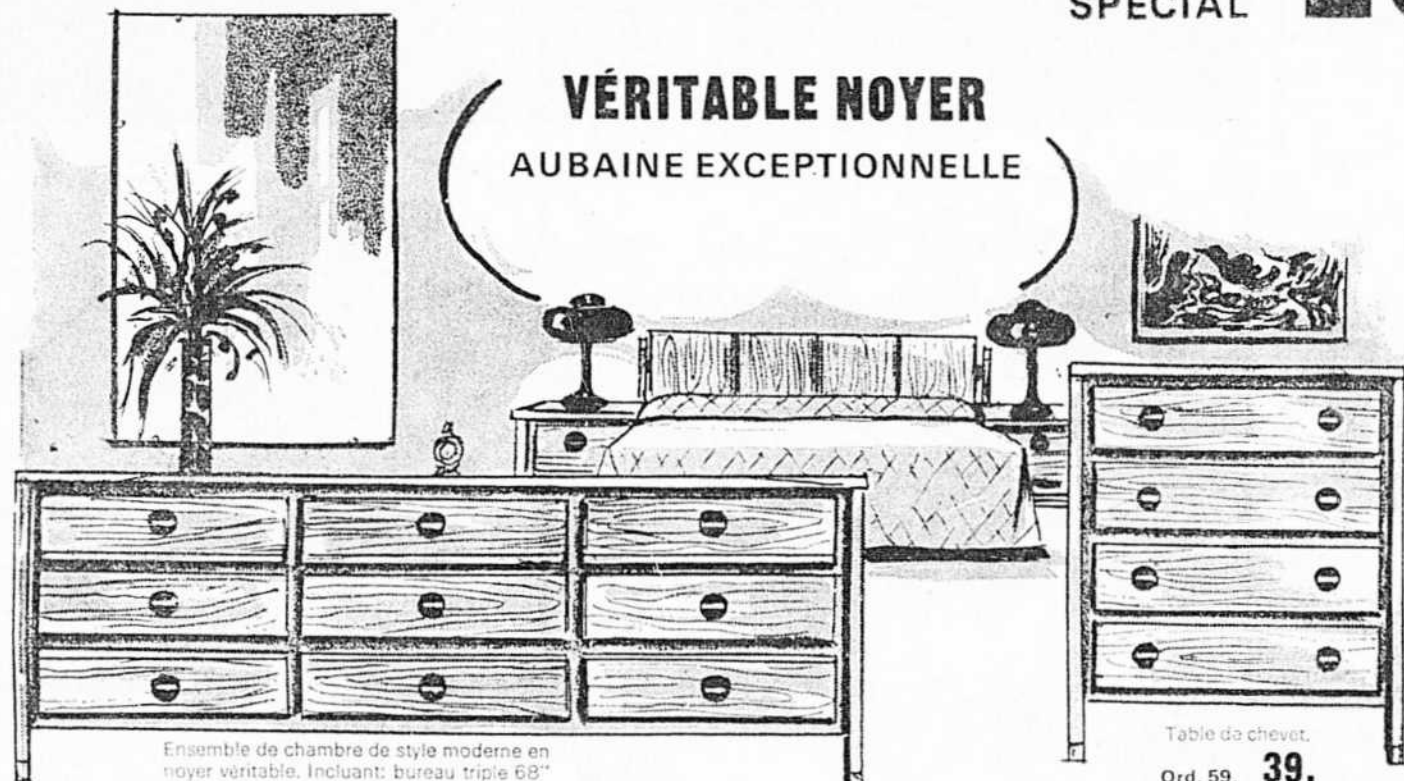
SOFA 1

Herculon: protecteur vapeur sur fibre avant le tissage. Sofa de style moderne, 80" de long, siège et dossiers détachables et réversibles. Choix de tissus et de couleurs.

SOFA 2

Sofa de style moderne, 80" de long, dossier capitonné et coussins du siège réversibles. Choix de tissu herculon et de couleurs.

VÉRITABLE NOYER
AUBAINE EXCEPTIONNELLE



Ensemble de chambre de style moderne en noyer véritable. Incluant: bureau triple 68" de long, miroir 38" x 43", chiffonnier 5 tiroirs et tête de lit 60".
Ord. 359.

SÉCIAL **229.**

Table de chevet.
Ord. 59. **39.**



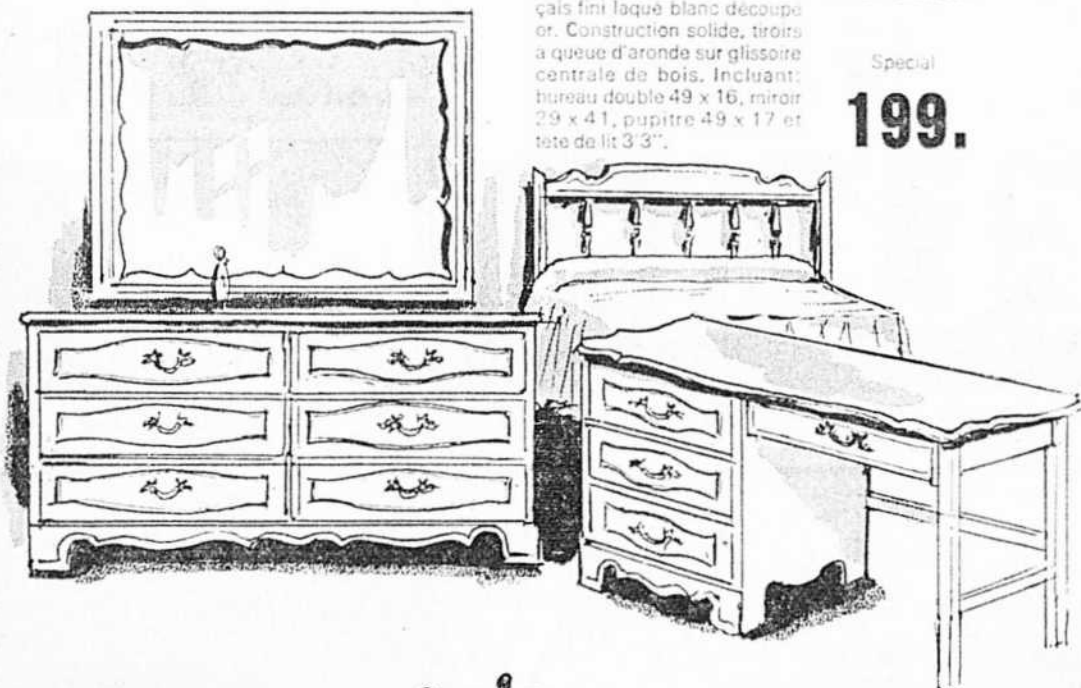
Dînette 5 mcx de style moderne dont une table 36" x 48" avec un panneau de 12", dessus en formica fini noyer, chaises recouvertes de cuirette blanche.
Ord. 99. SÉCIAL

69.

VOYEZ les **SÉCIAUX** du 3^e étage

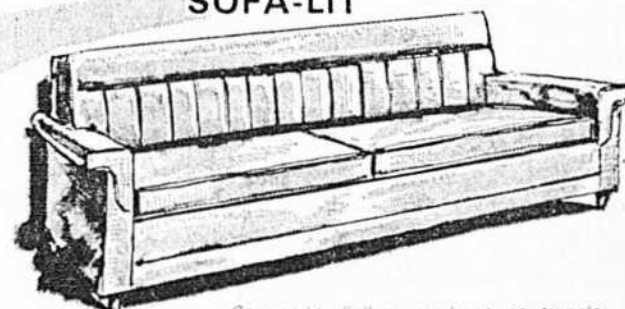
"TEEN AGER"

Mobilier chambre d'adolescent de style provincial français fini laque blanc découpé or. Construction solide, tiroirs à queue d'aronde sur glissière centrale de bois. Incluant: bureau double 49 x 16, miroir 29 x 41, pupitre 49 x 17 et tête de lit 33".
4 mcx Ord. 299.
SÉCIAL **199.**



Meuble de rangement 54 x 17 x 72 fini noyer et noir.
Ord. 249. SÉCIAL **199.**

SOFA-LIT



Canapé-lit d'allure moderne se transformant en un lit deux places de 54" sur 72". Matelas à ressorts recouvert de tissu imprimé. Divan à coussins mousse réversible. Tissu tweed orange. Ord. 249.

SÉCIAL **199.**

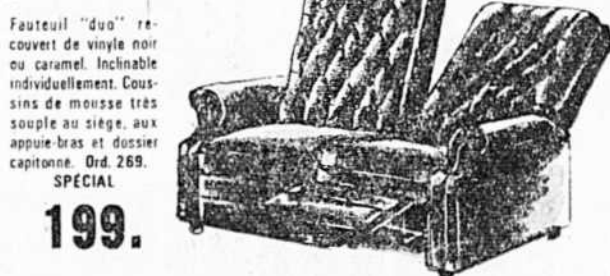


Lampe de bureau 51" haut fini carton poli. Abat-jour de soie coquille d'oeuf.
Ord. 69. SÉCIAL **49.**

3 intensités 35" haut. Base de style traditionnel fini or antique sur piedestal noir. Abat-jour doré ombrage noir.
Ord. 45. SÉCIAL **2995**



Fauteuil pivotant d'allure moderne sur base de métal brossé. Tissu effet tweed couleur orange brûlée.
Ord. 149. SÉCIAL **89.**



Fauteuil "duo" recouvert de vinyle noir ou carmel. Incluable individuellement. Coussins de mousse très souple au siège, aux appuie-bras et dossier capitonné. Ord. 269. SÉCIAL **199.**



Table à café de style Provincial Italien, fini noyer mat.
SÉCIAL **39.**

Table commode avec tiroir de même style.
SÉCIAL **45.**



ACHAT SPÉCIAL
de peintures à l'huile
sur toile, faites à la main.

1er groupe, grandeur 20" x 24"	Reg.: 39.95 Spé.: 19.
2ième groupe, grandeur 24" x 30"	Reg.: 49.95 Spé.: 32.
3ième groupe, grandeur 24" x 36" et 30" x 30"	Reg.: 79. Spé.: 44.

STATIONNEMENT
en face ou à
l'arrière du magasin

N.G. VALIQUETTE Ltée 510 Ste-Catherine est (près Berri) **842-8811**

HEURES D'AFFAIRES:
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9.00

AU FIL DES MUNICIPALITÉS

\$900,000 pour la publicité

Montréal — Le comité exécutif de Montréal a obtenu l'autorisation du conseil municipal de disposer d'une somme de \$900,000 pour la publicité de la Ville de Montréal, pour une période de 12 mois. L'an dernier, il en avait coûté \$1,7 million à Montréal, pour attirer les touristes, uniquement pour la période estivale. Le maire Jean Drapeau a fait savoir que ces \$900,000 serviront à l'achat de divers programmes de publicité qui seront présentés par des agences de publicité locales et américaines, afin d'inviter les touristes dans la métropole aussi bien durant l'été que durant l'hiver. Des ententes seront également conclues avec les grands hôtels de la métropole, qui s'annoncent déjà à l'étranger, afin de retirer la meilleure publicité possible, dans des programmes conjoints, au meilleur coût possible.

Maurice Farley a quitté son poste

Montréal — M. Maurice Farley, secrétaire administratif de la Ville de Montréal, a quitté son poste la semaine dernière. Il a été remplacé par M. Jean-Louis Sauvé, qui occupait le poste de directeur adjoint au service des achats et magasins. Récemment, le comité exécutif avait nommé M. Sauvé sous-secrétaire administratif de la Ville pour remplacer M. Léopold Laurin, qui est devenu directeur du service des permis et inspections. M. Jean-Louis Sauvé est au service de Concorc depuis 1953. Il fut calculateur au service des estimations, de 1953 à 1961. Depuis 10 ans, il travaillait au service des achats et magasins.

C'est maintenant chose faite...

Sainte-Anne-de-Bellevue — Les membres du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Bellevue ont finalement ratifié les nominations des constables Denis Crevier et Yvon Séguin aux postes de sergents de police. Il y a trois semaines, le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal avait ordonné aux édiles municipaux de nommer deux sergents avant le 1er juillet, sans quoi le service de police de Sainte-Anne-de-Bellevue serait placé en tutelle. On ne s'entendait pas depuis plusieurs mois quant à ces deux promotions. Le conseil était divisé et la décision se faisait toujours attendre. Mais les difficultés que l'on rencontre à Sainte-Anne-de-Bellevue, entre les policiers et le conseil municipal, ne s'arrêtent pas là! La Commission de police du Québec vient d'ordonner une enquête publique pour la mi-août.

Une ligue de citoyens à Sainte-Scholastique

Sainte-Scholastique — Un groupe de citoyens de la nouvelle ville de l'aéroport vient de créer une "Ligue des citoyens de Sainte-Scholastique". Le groupe a reçu ses lettres patentes du ministère des Institutions financières, Companies et Coopératives. La Ligue se propose de "promouvoir les intérêts culturels et sociaux de ses membres". Les lettres patentes ont été remises à huit citoyens, tous de Saint-Jovier. Il ne leur reste qu'à rallier ceux des 14 autres anciennes municipalités qui forment aujourd'hui la ville de Sainte-Scholastique.

Val d'Or se prépare pour la baie James

Val d'Or — Le développement hydroélectrique de la Baie James ne sera pas sans bénéficier à l'Abitibi, ce vaste territoire du nord-ouest québécois. Le maire de Val d'Or, M. J.-Wilfrid Sabourin,

Bûcheron retrouvé

Le corps d'un bûcheron québécois de 17 ans, disparu depuis le 20 mai, a été retrouvé flottant sur le lac Harrington, a rapporté samedi le shérif du comté de Piscataquis, dans le Maine.

Le shérif Frank Murch a déclaré que le corps avait été découvert par deux pêcheurs, et qu'il avait été identifié comme étant celui de Paul Michaud, de Sainte-Rose-du-Dégel, au Québec.

Le père de l'adolescent, M. Charles Michaud, âgé de 52 ans, est toujours disparu et est présumé mort.

Les poumons et le coeur organes "professionnels"

SHERBROOKE — Les pompiers demandent que la loi des accidents de travail soit amendée de façon à reconnaître les maladies respiratoires et cardiaques comme inhérentes et particulières à la fonction de pompier permanent et qu'une protection maximum soit accordée aux sapeurs atteints de ces maladies.

"Dans plus de 30 Etats américains et dans quelques provinces canadiennes, ces maladies sont reconnues chez les pompiers comme maladies professionnelles", a fait valoir le président de la Fédération des pompiers, M. André Plante.

Au cours de la dernière journée de leur conférence biennale qui se tenait à Sherbrooke, les sapeurs ont adopté plusieurs résolutions touchant la loi des accidents de travail, la régie de l'assurance-santé, la procédure d'arbitrage, la pollution et plusieurs amendements aux statuts de leur fédération.

Une résolution appuie la campagne des centrales syndicales en faveur d'une régie de l'assurance-santé qui couvrirait tous les services de santé et les médicaments.

En ce qui concerne l'environnement et la pollution, les délégués ont accordé leur appui à la création par le gouvernement fédéral d'un ministère de l'Environnement et à la présentation de projets de lois visant à combattre la pollution.

Sur l'arbitrage des griefs, les pompiers préconisent la nomination d'arbitres permanents qui se brieieraient à l'arbitrage des goriens en rendant une sentence dans les 60 jours après en avoir été saisis.

Le directeur canadien de l'Association internationale des pompiers, M. John Jessop et le président de la Fédération des pompiers du Québec, M. Ross Bissell, se sont adressés aux congressistes et ont répondu à leurs questions.

COURS DE CONVERSATION anglaise, française, espagnole

Cours du jour et du soir pour
Débutants — Intermédiaires — Avancés
10 semaines — 3 heures par semaine — \$25.00

COURS SPÉCIAL AUDIO-VISUEL DE FRANÇAIS AUSSI OFFERT:
Méthode — VOIX ET IMAGES DE FRANCE

• Approuvé par le bureau des langues de la Commission du service public.
• Frais de cours déductibles de l'impôt

ENREGISTREZ-VOUS MAINTENANT À CES HEURES ET DATES
10 a.m. à midi; 6 à 9 p.m.

21 JUIN AU 2 JUILLET sauf pour les congés légaux
Les sessions débutent le 5 juillet

YMCA
SUCCURSALE INTERNATIONALE

5550 av. DU PARC
TEL. 271-2548

L'une des plus importantes écoles de langues du Québec

Si vous roulez 10,000 milles par année, vous vous aiderez à épargner jusqu'à 100 gallons de gasoline—une amélioration de presque 15% de votre millage actuel. Il suffit de changer votre huile. Pour notre Veedol à qualité multiple Multigrade. Remarque aussi que notre Veedol Multigrade est une huile toutes saisons. Vous n'avez pas à la changer chaque fois que le temps change. Nous produisons la Veedol Multigrade parce que nous devons faire concurrence à la Shell, à la Gulf et aux autres grandes compagnies pétrolières. Pour oser cela, il faut être qualifié. Vous trouverez nos huiles à moteur aux postes d'essence et aux magasins à rayons. Parce que nous ne sommes pas grands, mais nous grandissons. En produisant des huiles à moteur qui font du bien aux voitures. Et aux personnes qui les conduisent, aussi.

Pour améliorer votre millage de 15%, changez d'huile.



Orsainville: 5 de moins

L'exode des prisonniers d'Orsainville s'est poursuivie hier alors que cinq détenus se sont évadés de cette institution qui est en passe de devenir célèbre pour la facilité avec laquelle les "pensionnaires" s'en échappent.

Il semble que l'évasion se soit produite peu après la visite d'une jeune femme, amie d'un des évadés, qui les attendait dans une auto à proximité de la prison.

Ce sont : Michel de Varennes, âgé de 30 ans; Gilles Deschênes, âgé de 21 ans; Florimont Roy, âgé de 40 ans; Yves Plamondon, âgé de 21 ans et Yvon Beaulieu, âgé de 23 ans.

Parmi les évadés, certains purgeaient des sentences pour tentative de meurtre et vol à main armée.

Tous les corps policiers de la région sont à leur recherche.

300 Canadiens se partageront \$1,233,000 dans le Sweepstake

(PC) — Trois Canadiens, détenteurs de billets sur le cheval gagnant, Irish Ball, ont remporté, en fin de semaine, la somme rondelette de \$124,000 chacun au Sweepstake des hôpitaux irlandais. Sept autres Canadiens empochaient \$49,600, leur cheval ayant fini deuxième et quatre détenteurs d'un billet sur le cheval Guillemot, troisième, ont gagné \$24,800.

En tout, 300 Canadiens se sont partagés une somme de \$1,233,000 dans cette édition du Sweepstake irlandais.

Parmi les gagnants du premier prix de \$124,000 se trouve un Québécois, M. Réal Deschambeault, un mécanicien de 31 ans, de Huntingdon, qui compte utiliser cet argent à la construction d'une maison pour sa femme et ses six enfants.

Tant d'argent du même coup le rendait un peu nerveux, avouait-il aux journalistes venus le rencontrer.

Quant à M. Gary Laird, 29 ans, de Toronto, il devra se contenter de la moitié du montant de \$124,000, ayant cédé la moitié de ses droits sur le billet à un "bookmaker" pour \$10,000 plus tôt cette semaine. M. Laird, père de deux en-

fants, et dont la compagnie est en grève depuis deux mois a avoué qu'il était sur le point de vendre sa voiture et tout le reste au moment de l'annonce de sa bonne fortune.

Le troisième chanceux est un homme de 61 ans, d'Hallifax, commissionnaire sur les quais, M. Stanley S. Drake. Il compte, pour sa part, prendre un repos longtemps attendu.

Parmi les gagnants de \$24,800 se trouve un autre Québécois, M. Peter A. Jorgensen, de Saint-Lambert, sur la rive sud.

Quant à un gagnant de \$49,600, M. Michel Fontaine, âgé de 19 ans, d'Iberville, Québec, chauffeur de camion de son métier il n'aura appris la bonne nouvelle qu'à son retour de voyage.

Aujourd'hui à Terre des Hommes

Place des Nations, 20.30 h.:

Fanfare, spectacle gratuit.

Théâtre du Canada, 15 h. et 20 h.:

Le Cetre d'Art d'Orford (\$1.00)

Théâtre de la Lagune, 20 h.:

Spectacle rock "Made in Montreal" (\$1.00)

Théâtre de la Lagune, 13.30 h. et 15 h.:

"Circus Kazoo" Youtheatre (\$0.50)

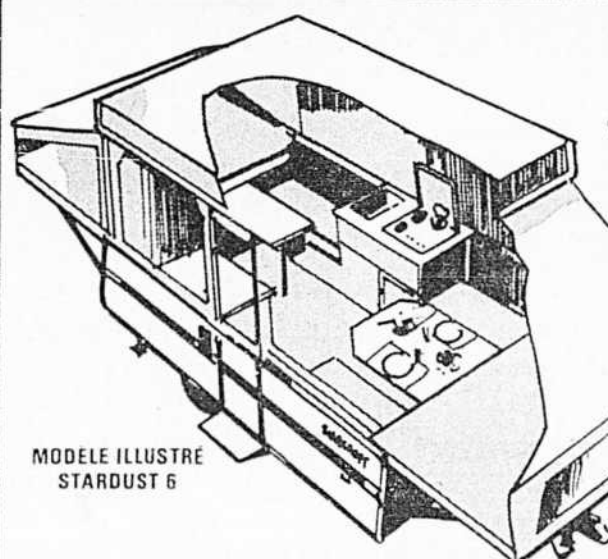
Théâtre des Marionnettes (enfants) 14 h., 15 h., et 16 h.:

Les Marionnettes de Montréal (\$0.50)

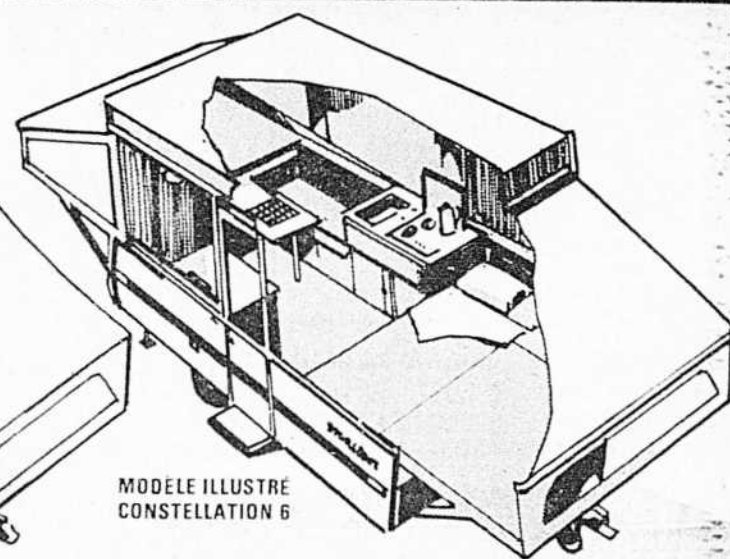
Kiosque "A", de 14 h. à 17 h.:

Variétés Pauline Marchand (Spectacle gratuit pour enfants).

GRAND SOLDE D'INVENTAIRE STARCRAFT 71



MODELE ILLUSTRE
STARDUST 6



MODELE ILLUSTRE
CONSTELLATION 6

STARDUST 6 ou 8

Incluant bonbonne, régulateur, roue de rechange et auvent.
Prix ord.: \$2,795

Solde d'inventaire:

\$2,495

STARFLITE 6

Incluant bonbonne, régulateur, roue de rechange et auvent.
Prix ord.: \$2,095

Solde d'inventaire:

\$1,795

STARMASTER 6 ou 8

Incluant bonbonne, régulateur, roue de rechange et auvent.
Prix ord.: \$2,395

Solde d'inventaire:

\$2,095

CONSTELLATION 6 ou 8

Incluant bonbonne, régulateur, roue de rechange et auvent.
Prix ord.: \$2,650

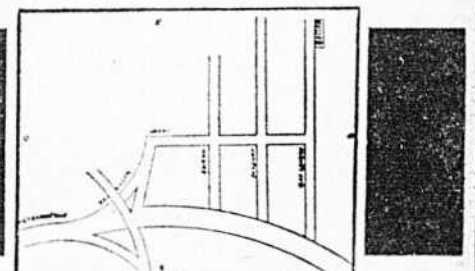
Solde d'inventaire:

\$2,350

BELLON

10701, BOUL. RAY LAWSON, VILLE D'ANJOU, MONTREAL

Ouvert du lundi au vendredi de 9 a.m. à 9 p.m.
Samedi de 9 a.m. à 5.30 p.m.



Dimanche de midi à 5.30 p.m.

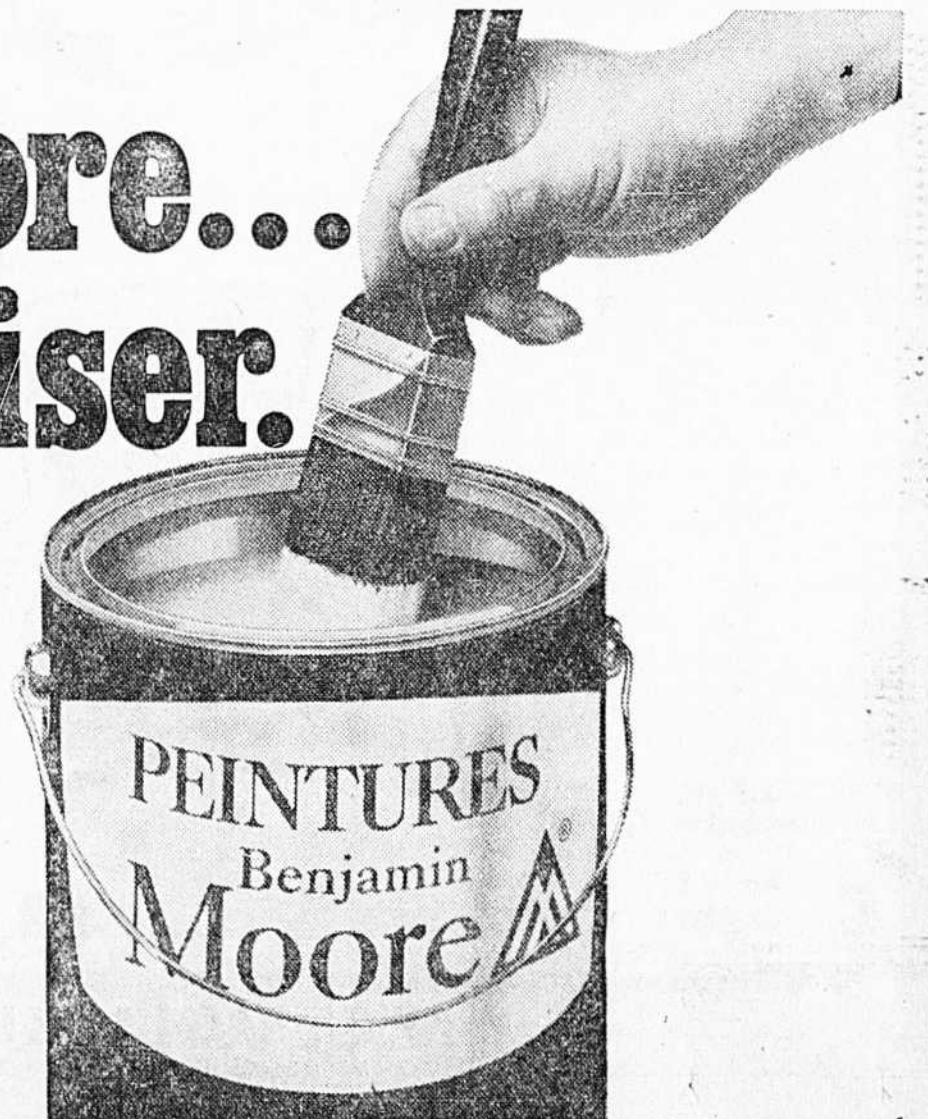
Acheter Moore... c'est économiser.

Avec MOORE...

Plus de couvrage
Plus de couleurs
Plus de durabilité
Plus de satisfaction

POURQUOI NE PAS EN PROFITER?

Obtenez plus chez votre détaillant de peinture Benjamin Moore.





PASCAL

LIVRAISON
MINIMUM
\$10⁰⁰

COMPTOIR DES
COMMANDES POSTALES
301 RUE CRAIG O.

CHARGEX

**NOUVEAU CHARGEMENT
ALBUM PHOTO**

AVEC PELLICULE MAGNETIQUE QUI GARDE LA PHOTO EN PLACE SANS COLLE OU COINS ADHESIFS — CEUX-CI SONT RECOUVERTS DE TISSU EN SATIN QUI ORDINAIREMENT SE VENDENT BEAUCOUP PLUS CHERS.



**Prix Spécial
PASCAL
\$1.99** CH.



**ASSIETTES EN ACIER INOXYDABLE
POUR ESCARGOTS**

Assiettes pour 8 escargots **97c** ch.

Assiettes pour 12 escargots **\$1.95** ch.

Fourchettes en acier inoxydable **\$2.15** dot.

Pinces en acier inoxydable **85c** ch.



**HOTTE DE FORMAT POPULAIRE
AVEC VENTILATEUR ET LUMIERE**

Pour la cuisinière — Commutateur distinct — Installation facile
FINI BLANC ou COPPERTONE — 24" ou 30"

NOUVEAU! MODELE SANS CONDUIT
Filtres de charbon de bois et métalliques
Prix PASCAL \$32.95

MODELE REGULIER
avec filtres métalliques
Prix PASCAL \$23.77

ANTENNES EXTERIEURES

PRE-ASSEMBLEES POUR INSTALLATION RAPIDE ET FACILE
ANTENNES TOUTS CANAUX REDIMONT en forme de cône s'étendant à 84 pouces. **\$5.95**

MATS EN SUS

TRES GRAND APPAREIL A CAPTER LES SIGNAUX ANTENNES POUR TOUTS LES CANAUX
Rallonge à 4 éléments de 126" chacun, 36" de longueur, 57" de profondeur. **\$19.95**

MATS EN SUS

PRE-ASSEMBLEE ANTENNE SUPERIEURE YAGI-LOOPS ZOOM pour canaux 3 et 5 FACILE A INSTALLER TRES GRANDE ENVERGURE. — Barre principale 92 pouces. 2 boucles et 4 éléments mesurant 97 pouces. **\$10.97**

MATS EN SUS

FIL DE TV TRES RESISTANT 100 PIEDS \$2.47

1000 PIEDS \$17.95



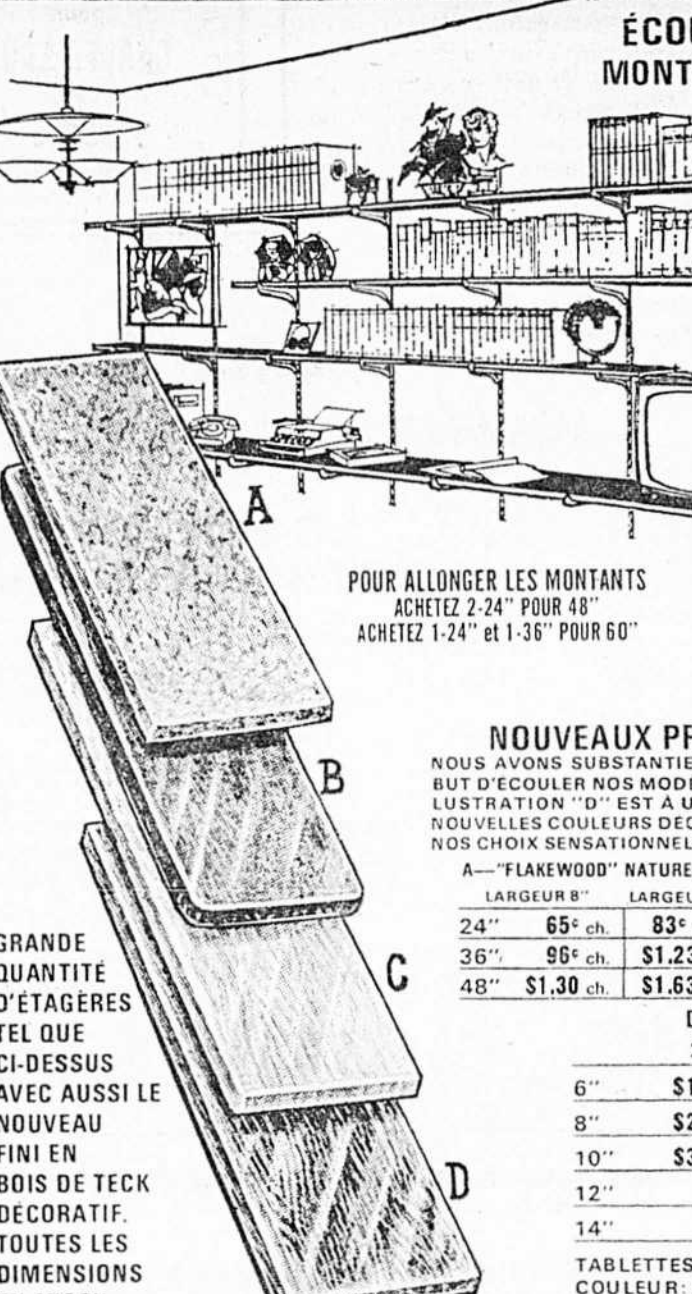
**MASSES A LONG MANCHE
FORGEES A LA PRESSE, MANCHE INCLUS**

4 lb \$2.95 6 lb \$3.95 8 lb \$4.95 10 lb \$5.95 12 lb \$6.95

**PIED-DE-BICHE FORGÉS
A PRIX DE VENTE**

12 pouces 65c 18 pouces 85c 24 pouces \$1.19 36 pouces \$1.87

ÉTAGERES & SUPPORTS MODERNES À DES PRIX BUDGÉTAIRES TRÈS ABORDABLES



**ÉCOULEMENT DE STOCK D'ENTREPÔT
MONTANTS ET SUPPORTS POUR ÉTAGÈRES**

ACCESSOIRES DÉCORATIFS, AJUSTABLES, POUR LE MUR, AVEC 4 COULEURS AU CHOIX: OR, TEINTE BRUNE — GRIS ARGENTE ET BLANC.

SUPPORTS

6" **59c** PAIRE 8" **75c** PAIRE

10" **85c** PAIRE 12" **98c** PAIRE

MONTANTS AVEC VIS

24 POUCES **98c** PAIRE

36 POUCES **\$1.49** PAIRE

POUR ALLONGER LES MONTANTS
ACHETEZ 2-24" POUR 48"
ACHETEZ 1-24" et 1-36" POUR 60"

NOUVEAUX PRIX RÉDUITS SUR LES TABLETTES

NOUS AVONS SUBSTANTIEMENT RÉDUIT LE PRIX DE NOS TABLETTES DANS LE BUT D'ÉCOULER NOS MODÈLES PRÉCÉDENTS. LE NOUVEAU MODÈLE AU BAS DE L'ILLUSTRATION "D" EST À UN PRIX TRÈS BAS ET NOUS Y AVONS AJOUTÉ QUATRE NOUVELLES COULEURS DÉCORATIVES AU MEME PRIX — VENEZ NOUS VOIR ET VOYEZ NOS CHOIX SENSATIONNELS.

A — "FLAKEWOOD" NATUREL		B — ACAJOU VERNI		C — ACAJOU BLOND OU TECK NATUREL	
LARGEUR 8"	LARGEUR 10"	LARGEUR 8"	LARGEUR 10"	LARGEUR 8"	LARGEUR 10"
24" 65c ch.	83c ch.	8" x 24" \$2.63 ch.	8" x 24" \$1.76 ch.	8" x 24" \$1.76 ch.	8" x 24" \$1.76 ch.
36" 96c ch.	\$1.23 ch.	8" x 36" \$3.31 ch.	8" x 36" \$2.64 ch.	8" x 36" \$2.64 ch.	8" x 36" \$2.64 ch.
48" \$1.30 ch.	\$1.63 ch.	8" x 48" \$3.97 ch.	8" x 48" \$3.57 ch.	8" x 48" \$3.57 ch.	8" x 48" \$3.57 ch.

D — NOYER FINI MEUBLE DE LUXE

24"	36"	48"	60"	72"
6" \$1.95 ch.	\$2.75 ch.	\$3.95 ch.	\$6.50 ch.	\$7.50 ch.
8" \$2.45 ch.	\$3.75 ch.	\$4.95 ch.	\$7.50 ch.	\$8.50 ch.
10" \$3.25 ch.	\$4.75 ch.	\$5.75 ch.	\$8.50 ch.	\$9.50 ch.
12" \$5.75 ch.	\$7.25 ch.	\$8.95 ch.	\$10.95 ch.	\$12.95 ch.
14" \$6.95 ch.	\$8.50 ch.	\$10.95 ch.	\$12.95 ch.	\$14.95 ch.

TABLETTES COULEES
COULEUR: COQUILLE D'OEUF, AVOCAT, ORANGE ET JAUNE AU MEME BAS PRIX CI-HAUT (D).

Économisez! ACCESSOIRES de FOYER



ÉCRANS DE FOYER

Choix de fer forgé avec deux tirettes manuelles ou laiton colonial avec chaînette pour rideaux coulissants. **26.95** ch.

ÉPARGNEZ SUR ACCESSOIRES DE FOYER

A. JEU D'ACCESSOIRES de cheminée en fer martelé antique. **\$14.77**

B. JEU D'ACCESSOIRES FINI NOIR. **\$14.77**

MEME JEU FINI ARGENT **\$10.00**

C. JEU D'ACCESSOIRES FINI CUIVRE AVEC PINCES **\$24.95**

No 680 PANIER A BOIS STYLE ANCIEN
Poignée de bois noir et jeu d'accessoires 3 pièces. 20 1/4" de hauteur. **\$29.95**

PANIER A BOIS NOIR, BORDURE ET POIGNÉE LAITON **\$9.95**

SOUFFLETS À MOTIFS
POUR LA CHEMINÉE **\$3.95** ch.

BOIS NATUREL \$2.95

GRILLE DE FOYER ROBUSTE
CÔTÉS AMOVIBLES POUR BÛCHES **\$7.47**

24" x 13" **\$8.97**

CABINETS DE SURFACE d'installation facile
PAS DE MURS DÉTÉRIORÉS — SE VISSENT SUR LA SURFACE

A GAUCHE — No 175-S — Cadre chromé avec lumière. Dim. 23" x 28". **\$29.95**

A GAUCHE — No 176-S — Cadre chrome. Dim. 18" x 28". **\$19.95**

No 178-D — Cadre blanc. Dim. 18" x 24". **\$14.95**

A DROITE — No 172 — GARNITURE ÉLECTRIQUE 24" 30" 36" **\$7.95 \$9.95 \$10.95**

No 173 — MIROIR BISEAUTÉ 24" x 24" 24" x 30" 24" x 36" **\$4.79 \$5.97 \$7.97**

No 174 — CABINET ACIER INOXYDABLE 24" 30" 36" **\$13.95 \$15.95 \$17.95**

CABINET AVEC CADRE INOXYDABLE

No 0245 GRANDEUR 14" x 22" **\$7.97**

No 0612 GRANDEUR 18" x 24" **\$12.95**

ARMOIRES FINIES NOYER

A. — MODÈLE no 5. Deux miroirs toute la hauteur, fabrication en merisier fini noyer. Poignées en laiton. Dimensions: 30" x 21" x 65 1/2". **\$54.95** CH.

B. — MODÈLE no 30. Deux miroirs toute la hauteur, fabrication en merisier fini noyer, trois pleine grandeur au bas, poignées en laiton. Dimensions: 36" x 21" x 65 1/2". **\$69.95** CH.

C. — MODÈLE no 15. Un petit miroir et un grand tout la hauteur. C'est un nouveau modèle étonnant avec beaucoup d'espace de rangement dans les tiroirs. Dimensions: 36" x 21" x 65 1/2". **\$89.95** CH.

DE QUALITÉ POUR CHAMBRE DE BAINS
CHOIX DE DESSUS EN ARBORITE ET CABINETS AU MOTIF NOYER

CONSTRUCTION DELUXE
CHASSIS DE 24" EN ARBORITE AVEC DESSUS A MOTIF DE MARBRE **\$94.95**

CHASSIS EN ARBORITE FINI NOYER
AVEC DESSUS FINI MARBRE COMPLET AVEC ACCESSOIRES **\$79.50 \$89.50 \$99.50**

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE DE CASCADE

ISOLEMENT EN FIBRE DE VERRE ÉPAIS — EMAIL BLANC — GARANTIE DE 10 ANS — CAPACITÉ 40 GALLONS

PRIX DE VENTE \$69.95

TRES GRAND RÉSERVOIR POUR BEAUCOUP D'EAU CHAUDE CAPACITÉ 60 GAL.

LE CHAUFFAGE RAPIDE VOUS FOURNIRA APLENEMENT D'EAU CHAUDE POUR TOUTE LA JOURNÉE

Prix de vente PASCAL \$79.95

POMPES À EAU

POUR LE CHALET OU LE CAMPMENT

No 0-1/2" **\$12.95**

No 1-1/4" **\$14.95**

No 2-1" **\$22.50**

No 3-1/4" **\$25.50**

POMPES CITERNES

POUR LE CHALET OU LE CAMPMENT **\$16.95**

TUYAU DE PLASTIQUE POUR SYSTÈME D'EAU

ROULEAU DE 100' DE TUYAU FLEXIBLE À PAROI ÉPAISSE POUR PRISE D'EAU DU LAC D'UN PUIT OU D'UNE CONDUITE RÉGULIÈRE

PRIX POUR 100 PI.

1/2" **\$1.95**

3/4" **\$3.95**

1" **\$5.95**

COUDES, TES ET RACCORDS À TRÈS BAS PRIX

DÉBOUCHEZ TOILETTES ET TUYAUX

A. DÉBOUCHEUR D'EGOUT POUR USAGE DOMESTIQUE LONGUEUR 3 pi. **\$1.97**

B. DÉBOUCHEUR D'EGOUT DE PLUS GRANDE DIMENSION. 6 pi. **\$2.97**

C. DÉBOUCHEUR 15 pi. **\$6.95**

D. MODÈLE CONCIERGE 25 pi. **\$19.95**

E. DÉBOUCHEUR À VENTOUSE POUR ÉVIER **\$1.85**

F. DÉBOUCHEUR POUR TOILETTE GRAND MODÈLE **\$2.35**

G. DÉBOUCHEUR NETTOYEUR USA-GE DOMESTIQUE 15 pi. **\$7.77**

H. MODÈLE DOMESTIQUE 25 pi. **\$9.97**

I. MODÈLE CONCIERGE 50" x 1/2" **\$11.95**

J. MODÈLE CONCIERGE 50" x 1/2" **\$15.95**

PRODUITS SANITAIRES DE TOILETTE
PRODUITS CHIMIQUES DÉTRUISANT ODEURS ET GERMES

"SEPTIC STARS"
POUR FOSSES SEPTIQUES INDÉTERMINABLES PETIT MÉD. GROS **70c \$1.35 \$3.95**

Mixa-Sol
CLEANS AND SANITIZES

NETTOIE ET DÉSINFECTE DÉTRUIT INSTANTANÉMENT LES ODEURS ET DÉCHETS — AGIT COMME DESODORISANT

POUR POUBELLE DE VIDANGE OU CABINET D'AISSANCE

CHOPINE PINT GALLON **90c \$1.75 \$4.95**

AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Lewis n'est pas prêt à faire du contrôle étranger au Canada le thème électoral du NPD-Ontario

TORONTO (PC) — L'aile ontarienne du Nouveau parti démocratique s'est vue présenter un projet touchant les prochaines élections provinciales, celui de faire du contrôle étranger au pays le thème principal de la campagne électorale.

M. Melville Watkins, l'un des dirigeants de la faction nationaliste des Waffles a émis cette suggestion, que le chef du parti néo-démocrate pour l'Ontario, M. Stephen Lewis, n'a pas intégralement retenue, affirmant que si le contrôle étranger n'allait pas constituer le thème majeur de la campagne, il ferait néanmoins partie des préoccupations les plus susceptibles d'être soulevées, au cours de la période pré-électorale.

Ces propos ont été formulés dans le cadre d'une conférence réunie par le NPD et portant l'indépendance canadienne et ontarienne. Le but de cette rencontre était de faire échec à une conférence du gouvernement provincial sur les investissements étrangers.

Trop tôt

Selon M. Lewis, il est encore trop tôt pour élaborer les thèmes de la prochaine campagne électorale, puisque, en principe, les élections provinciales ne doivent avoir lieu qu'en 1972, bien que certains observateurs estiment qu'elles pourraient être déclenchées dès cet automne.

M. Lewis a affirmé que si le taux du chômage s'élevait encore d'ici à la tenue d'élections, ce problème constituerait le thème de la campagne. Il pourrait tout aussi bien s'agir du contrôle de l'environnement, advenant une aggravation de l'état de la pollution.

Mais M. Watkins, tenant à son idée, a déclaré devant quelque 400 personnes que ce serait rendre un très mauvais service à la population que de ne pas faire du contrôle étranger le thème majeur de la campagne.

Il a de plus accusé le gouvernement provincial conservateur de témoigner d'une ignorance totale de la situation du contrôle étranger, au moment où il a convoqué une conférence sur ce sujet.

Il a ajouté que la majorité des Canadiens éprouvaient déjà le besoin d'une indépendance canadienne accrue, et que la question qui demeure en suspens consiste à déterminer si le pays se dotera d'un système capitaliste ou socialiste.

M. Watkins a en outre demandé à son parti un appui plus massif en faveur des ouvriers qui sont sous la constante menace de mises à pied ou de relâches de la part des filiales d'entreprises américaines installées au Canada.

Les multinationales

D'autre part, M. Stephen Hymer, professeur en sciences économiques, et présent, à la conférence, a révélé que les entreprises multinationales étaient exemptes de contrôle politique, du simple fait que les gouvernements ne possèdent pas suffisamment d'information à leur sujet. Il a rappelé que les compagnies-mères, d'où toutes les décisions étaient prises, n'étaient pas situées dans les pays où elles opèrent.

M. Hymer a en outre précisé que le gouvernement canadien devait se contenter de négocier avec les niveaux intermédiaires des multinationales. "En dépit de leurs titres, les Canadiens qui font partie de ces milieux ne se trouvent qu'à mi-chemin des structures de ces entreprises et ne peuvent connaître le processus détaillé de leurs opérations."

Il estime d'autre part que les multinationales ne sont d'aucune utilité puisqu'elles ne fabriquent pas les denrées essentielles, mais bien certains produits accessibles seulement aux classes moyennes et moyenne supérieure.

Québec bat la marche dans les affaires publiques

— Gérald Harvey

QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois du Revenu, M. Gérald Harvey, a affirmé samedi que la Québec montrait la voie aux autres provinces depuis qu'il a décidé de faire appel à des conseillers économiques plutôt qu'à des conseillers légaux pour gérer les affaires publiques.

Dans une causerie prononcée au 58ème congrès annuel de l'Association des comptables généraux licenciés du Canada, CGA, M. Harvey a souligné que cette tendance nouvelle faisait la preuve que le Québec voulait s'engager résolument sur la voie du progrès et de la stabilité économique.

"L'administration du gouvernement est devenue une administration d'affaires, a poursuivi le ministre, et il n'y a qu'à recenser le fonctionnarisme de cadre et les membres du gouvernement pour se rendre compte de ce fait."

Climat de confiance

Tout en rappelant l'immense succès qu'a connu la dernière émission d'obligations du gouvernement, M. Harvey a tenu à rassurer les investisseurs étrangers.

"Le capital étranger n'a rien à craindre ici, il est bienvenu et il peut espérer un traitement équitable," a-t-il dit.

Le ministre a d'autre part souligné que les avantages fiscaux consentis par son ministère à l'entreprise manu-

facturière contribueraient à mieux répartir la structure industrielle du Québec, et cela sur une base régionale, puisque la proportion des investissements déductible de l'impôt sur les profits variera de 30 pour cent dans la région de Montréal jusqu'à 100 pour cent dans les régions les moins favorisées au point de vue économique.

J. C. Lauzon Ltée • PLOMBERIE • CHAUFFAGE

MEILLEURS PRIX EN VILLE pour CHAUFFE-EAU de PISCINE

Mode paiement de 1 an à 7 ans à 6% d'intérêt.



NOUS LOUONS CHAUFFE-EAU CASCADE 40-60 PCUR L'HYDRO-QUÉBEC APPELEZ AUJOURD'HUI SANS OBLIGATION 334-4560

SERVICE JOUR ET NUIT dans le grand Montréal. Seule heure de travail de déplacement.



Au Trust Royal... vos biens se portent bien.

Un certificat de placement garanti de 5 ans du Trust Royal rapporte

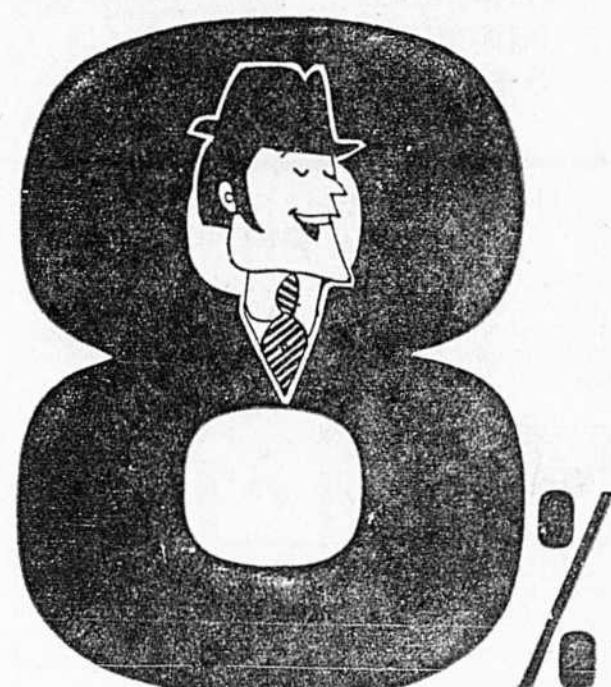
Profitez-en!

Trust Royal

Biens administrés: plus de \$10 milliards.

Bureaux à Montréal: 630, c. St. Denis, 876-2525; 691, rue St-Hubert, 270-1137; 4145, c. St-Hubert, 876-2506. Autres bureaux à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, et par tout le Canada.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.



COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

OFFRE D'EMPLOI

SPECIALISTE EN COUNSELLING

Fonction: Sous l'autorité du conseiller pédagogique et en collaboration avec les autres membres du service, la fonction principale sera de venir en aide aux étudiants qui auront particulièrement besoin de conseils dans le rythme de leur évolution personnelle, qu'il s'agisse d'adaptation, d'apprentissage, de motivation, etc.

Qualifications: Le candidat devra posséder un grade universitaire en psychologie ou en counselling et de préférence, avoir une certaine expérience.

CONCOURS: no 010

AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

Fonction: Sous l'autorité du conseiller pédagogique et en collaboration avec les autres membres du service, la fonction principale de l'A.P.I. est de fournir aux étudiants toutes les informations requises pour leur cheminement scolaire.

Qualifications: Diplôme universitaire — Expérience dans l'enseignement, de préférence, au niveau collégial.

CONCOURS: no 011

CONSEILLER EN ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Fonction: Sous l'autorité du conseiller pédagogique et en collaboration avec les autres membres du service, la fonction principale sera de venir en aide aux étudiants du Collège qui s'interrogent sur leur orientation en leur offrant des conseils d'expert, des sources adéquates de renseignements et des instruments de mesure pour évaluer leurs facteurs intellectuels, émotionnels, etc.

Qualifications: Le candidat devra posséder un B.Sc. en orientation professionnelle et, de préférence, posséder une bonne expérience.

CONCOURS: no 012

Adressez votre "curriculum vitae" au: Secrétaire général, Collège Bois-de-Boulogne, 10555, ave Bois-de-Boulogne, Montréal 355, P.Q.

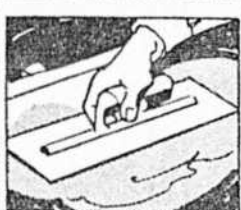
Tél: 332-3000

OFFRE FANTASTIQUE

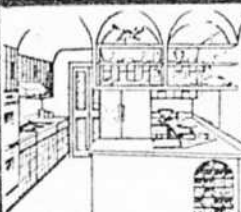
AMÉLIORATIONS DE MAISONS
20%
DE RABAIS



DECLIN D'ALUMINIUM



FINITION DE CIMENT



RÉNOVATIONS DE CUISINE à compter de \$500.



BALCON



TOITS

DÉCORATIONS DRAPERIES TAPIS

NOUVEAU DÉPT. chez

1001 RENOVATIONS

E. LEBLANC & FILS INC.

6667, De Marseille (coin Langelier) Mtl
Téléphone 254-6051

Nous ouvrons un nouveau dépt. chez Leblanc & Fils Inc. pour mieux améliorer votre maison avec 4 décorateurs pour vous servir en vous donnant une estimation gratuite sans obligation.

PAPIER TENTURE

recouvrement de murs en tissus

POSE INCLUSE

CHOIX DE DRAPERIES

sur mesure

CHOIX DE TAPIS

des meilleures marques

ET N'OUBLIEZ PAS

nos autres dépt. avec des prix imbattables et il ne vous reste que 2 semaines pour profiter de la vente du mois de juin.

PRIX IMBATTABLES.

et termes faciles av/c taux bancaires

GARANTIE

Les Rénovations Leblanc & Fils Inc., garantissent tous les travaux et la main-d'œuvre pour une période d'un an en plus de donner un service impeccable.

LA DIRECTION

1001 RENOVATIONS
E. LEBLANC & FILS INC.
6667, de Marseille (angle Langelier), Mtl
Téléphone 254-6051

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

SANS OBLIGATION

254-6051

AVEC LA CLÔTURE DOMICILIAIRE FROST



ne sort pas qui veut

Avec la clôture Frost, vous n'avez pas à vous inquiéter au sujet de vos enfants ni de vos animaux familiers. La clôture de marque Frost est la plus réputée au Canada. Pas étonnant, puisqu'elle est faite des meilleurs matériaux et que sa fabrication soignée se double d'un montage professionnel. De plus, elle vous offre le choix de deux finitions: treillis galvanisé ou à nouveau revêtement vinyle vert. La clôture Frost se passe d'entretien et demeure impeccable pendant de longues années. Frost est la clôture qu'il vous faut. Communiquez avec le bureau de vente Frost.

FROST Estimation gratuite, sans obligation de votre part.
FROST STEEL & WIRE CO. (QUÉBEC) LTÉE,
410, DESLAURIERS, MONTREAL 379, P.Q., 331-8020



COMPAREZ VOUS AUSSI!

En choisissant elle-même des articles de valeur comparable chez un concurrent (15 juin 1971), Mme Jean-Guy Lauzier a prouvé qu'elle avait réduit le coût de son marché de **7.3%** chez Steinberg.

prix de
Steinberg
\$27.87

prix du
concurrent
\$30.08

ÉCONOMIE
\$2.21



Mme Jean-Guy Lauzier
2181 Denonville
Ville Emard (Montréal)

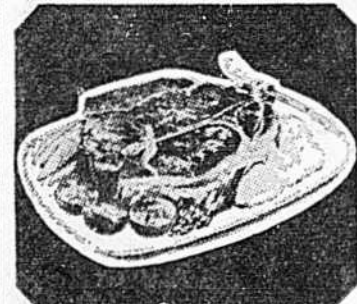


ON PEUT COMPTER DESSUS!

POURQUOI PAS VOUS AUSSI?

pm achats bonis	pm BAS TOUS LES JOURS	pm BAS TOUS LES JOURS	pm BAS TOUS LES JOURS	pm produits populaires
COMPAREZ RELISH McLAREN SUCRÉE "HOT DOG", "DILL" POT 15 OZ 33¢ OLIVES MANZANILLA CORONATION, L.P. POT 12 OZ 59¢ MAYONNAISE HELLMANN'S POT 16 OZ 49¢ PAIN DE VIANDE KAM BTE 12 OZ 55¢ JAMBON MAPLE LEAF BTE 1 1/2 LB \$1.69 TOMATES ENTIERES ORCHARD KING CANADA DE CHOIX, BTE 19 OZ 25¢ POIRES BARTLETT AUSTRAL, DE FANTAISIE MOITIÉS BTE 28 OZ 43¢ PRODUITS AROMA SALADE 2 FRUITS BTE 28 OZ PECHES OU POIRES TRANCHEES 42¢ DÉTERSIF ARCTIC POWER BTE GEANTE 94¢	COMPAREZ SARDINES MILLIONNAIRES DESOSSEES ET SANS PEAU BTE 4 1/2 OZ 31¢ SAUMON KETA DE FANTAISIE ROSE MARIE BTE 15 1/2 OZ 85¢ SACS DE THÉ PAGODA, ORANGE PEKOE SAC DE 60 64¢ COFFEE MATE DE CARNATION POT 13 OZ 33¢ MÉLANGE NESTEA POUR THE GLACE NESTLE POT 13 OZ 77¢ POIS ASSORTIS ORCHARD KING CANADA DE CHOIX BTE 19 OZ 20¢ POMMES DE TERRE PELEES, ORCHARD KING CANADA DE FANTAISIE BTE 19 OZ 18¢ ANANAS TRANCÉS PICNIC BTE 28 OZ 31¢ JUS DE POMMES ORCHARD KING, VITAMINE CANADA DE CHOIX BTE 48 OZ 31¢	COMPAREZ CRISTAUX ROSE DE LIMONADE, PRÉSIDENT POT 3 1/4 OZ 12¢ MÉLANGE À GLAÇAGE ROBIN HOOD, CHOC. OU VANILLE POT 6 1/2 OZ 28¢ DESSERTS EN GELÉES 1-2-3 ASSORTIES JELL-O POT 4 1/4 OZ 36¢ RAGOÛT AU BOEUF POUR CHATS, DR. BALLARD BTE 14 1/2 OZ 23¢ ALIMENTS CHAMPION POUR CHIENS, DR. BALLARD BTE 15 OZ 17¢ POUDINGS ASSORTIS NESTLE PRÊTS-A-SERVIR BTE 15 1/2 OZ 31¢ ESSUIE-TOUIT DECORE WHITE SWAN COULEURS ASS. POT 2 ROUL. 58¢ DÉTERSIF LIQUIDE VEDETTE BOUT. 64 OZ 69¢ BRIQUETTES DE CHARBON, STEINBERG SAC 20 LB \$1.39	COMPAREZ INSECTICIDE MOUSSEUX OFF BTE 3.8 OZ 99¢ SERVIETTES en PAPIER STEINBERG POT DE 500 99¢ VERRES EN "POLY FOAM" POT DE 50 49¢ PÂTE DENTIFRICE MACLEANS TUBE FAM. 91¢ LOTION SOLARCAINE BOUT. 3 OZ \$1.07 HUILE POUR BÉBÉS JOHNSON BOUT. 9 OZ 87¢ COTON-TIGES O-TIPS POT DE 180 66¢ MARGARINE STEINBERG POT 1 LB 26¢ MARGARINE CARNAVAL POT 1 LB 23¢	COMPAREZ PATATES CHIPS HUMPTY DUMPTY BTE 17 OZ 99¢ MOUTARDE CONDOR CONT. EN PLASTIQUE 12 OZ CH. 37¢ FÈVES AU LARD BTE 14 OZ 24¢ LIBBY AVEC SAUCE TOMATE (BTE 28 OZ 38¢) CRISTAUX SWING A SAUCEUR D'ORANGE 5 POTS 3 1/2 OZ 79¢ CÉRÉALES GENERAL MILLS FRANKEN BERRY OU COUNT CHOCULA BTE 8.5 OZ 47¢ ALIMENTS TAMISÉS HEINZ, POUR BÉBÉS POT 4 1/4 OZ 14¢ CIRE À PLANCHER LIQUIDE FUTURE BOUT. 27 OZ \$1.45 PLEDGE AU CITRON DE JOHNSON BTE 6 1/2 OZ 88¢ RINCE-BOUCHE STEINBERG BOUT. 16 OZ 59¢
MARDI, 29 JUIN OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN A VALLEYFIELD 1000, BOULEVARD LANGLOIS	BAS TOUS LES JOURS CRÈME GLACÉE ICE CASTLE ESSENCES ASSORTIES CONT. CARRE 3 CHOP. 65¢	ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE PEPSI COLA 6 BOUT 26 OZ 99¢ (BOUT. RETOURNABLES)	ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE PAPIER de TOILETTE WHITE SWAN COULEURS ASSORTIES POT 4 ROUL. 49¢	FERMÉ JEUDI TOUTE LA JOURNÉE FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION

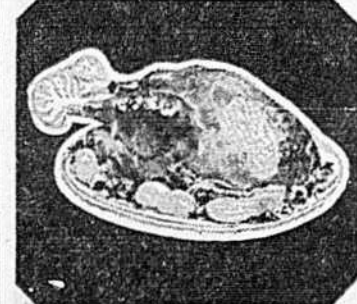
ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



RÔTI de PALETTE

COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE

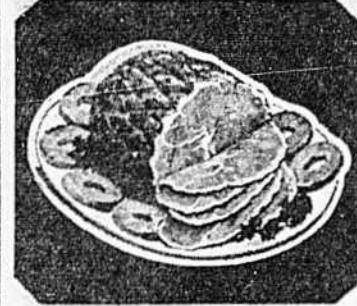
69¢ LA LB



JEUNES DINDONS

5 A 9 LB, CONGELÉS
CANADA CATÉGORIE "A"

39¢ LA LB



JAMBON FUMÉ

ENTIEREMENT CUIT, PRÊT-A-MANGER

49¢ ACHAT BONI LA LB
UN BOUT OU L'AUTRE
JAMBON TRANCHE PRÊT-A-MANGER **79¢** LA LB



BACON TRANCÉ

SANS COUENNE, STEINBERG

POT 1 LB **55¢**

POT 1/2 LB 33¢

RÔTI DE CÔTES CROISÉES

MARQUE ROUGE LA LB **89¢**

BIFTECK DE RONDE
DESOSSE, TRANCHE ENTIERE
MARQUE ROUGE LA LB **\$1.19**

RÔTI DE CROUPE
COUPE SILVERSIDE
MARQUE ROUGE LA LB **\$1.19**

BOEUF HACHÉ
FRAIS LA LB **59¢**

POULETS 2 A 3 LB
CONGELÉS, EMP. SOUS VIDE
CANADA CATÉGORIE "A" LA LB **33¢**

CÔTELETTES D'AGNEAU
DANS L'ÉPAULE, EN PANIER
DE NOUVELLE-ZÉLANDE LA LB **55¢**

LONGES DE PORC
MAIGRES, FRAICHES,
BOUT DES CÔTES, ENV. 3 LB LA LB **49¢**

FOIE DE PORC
TRANCHE, DÉLICIEUX LA LB **29¢**

BACON ECONOMY
ROSE MARIE POT 1 LB **39¢**

SAUCISSES FUMÉES
SANS PEAU STEINBERG POT 1 LB **59¢**

PIZZA AU PEPPERONI
FRAICHE STEINBERG 1 LB 8 OZ **99¢**

SAUCISSES AU PORC
McGARRY POT 1 LB **69¢**

SAUMON TRANCÉ
DE GASPE, FRAIS LA LB **\$2.19**

FILETS DE SOLE
OCEAN MAID POT 1 LB **69¢**

pm pâtisseries

TARTE À LA RHUBARBE
STEINBERG 24 OZ 8" CH. **49¢**

PAINS À HOT DOG
OU À HAMBURGER
STEINBERG POT DE 12 **33¢**

BEIGNES AU MIEL
GLACÉS, STEINBERG POT DE 12 **45¢**

PAIN AUX RAISINS
TRANCHE, STEINBERG 2 PAINS 12 OZ **35¢**

GÂTEAU au CHOCOLAT
ET NOIX, STEINBERG 14 OZ **25¢**

ROULÉ AUX ABRICOTS
OU AU CHOCOLAT
STEINBERG 10 OZ CH. **29¢**

BRIQUES SUCRÉES
AUX FRUITS, STEINBERG POT DE 12 **39¢**

GÂTEAU AU CHOCOLAT
NOUVELLE ORLÉANS
GLAÇAGE AU CHOCOLAT 15 OZ **39¢**

AU COMPTOIR PETITE FLEUR!
TARTE AU SUCRE A LA CRÈME CH. **59¢**

pm articles divers

HIBACHI DOUBLE
10" x 20" EN FONTE OU ALUMINIUM CHACUN **\$8.77**

PLANCHE À BIFTECK
RONDE, 9 1/2" CHACUNE **77¢**

pm fruits et légumes

BANANES

DORÉES ET MÛRES
VARIÉTÉ PREMIUM

PETITES ET GROSSES **12¢** LA LB

POMMES DE TERRE

NOUVELLES, DE VIRGINIE
CANADA NO 1

SAC 10 LB **66¢**

PECHES
DE CALIFORNIE, CANADA NO 1
VARIÉTÉ "YELLOW FLESH" LA LB **38¢**

CANTALOUPS
DU MEXIQUE, CANADA NO 1
GROSSEUR 45 CHACUN **39¢**

CERISES BING
DE WASHINGTON
CANADA NO 1 LA LB **58¢**

MELON D'EAU
DE FLORIDE, ENVIRON 16 LB
VARIÉTÉ LONG GREYS CH. **98¢**

POMMES Granny Smith
DE FANTAISIE — AUSTRALIENNES
ET SUD-AFRICAINES LA LB **33¢**

MAÏS SUCRÉ
DE FLORIDE, CANADA NO 1
EMPAQUETÉ 5 POUR **58¢**



photo Robert Nadeau, LA PRESSE

Des manifestants de Saint-Gabriel ont rendu visite samedi au ministre Robert Quenneville, à sa résidence de Joliette.

Manifestation devant la maison du ministre Robert Quenneville

Une centaine de citoyens de la ville de Saint-Gabriel sont allés manifester samedi après-midi devant la maison du député de Joliette et ministre d'Etat à la Santé, M. Robert Quenneville, pour réclamer la construction d'une école polyvalente dans leur ville.

Tandis que la manifestation se déroulait à l'extérieur, M. Quenneville a reçu des délégués des protestataires. La discussion, selon les porte-parole du groupe, a été cordiale, mais assez concluante. Des représentants de la commission scolaire de Saint-Gabriel doivent rencontrer aujourd'hui le sous-ministre adjoint de l'Éducation, Mlle Thérèse Baron, à Québec, pour exposer leur point de vue.

Selon le président de la commission scolaire, M. Claude Tremblay, le fond de l'affaire est carrément "politique". Selon lui, c'est depuis un certain 29 avril que la décision de construire l'école polyvalente à Saint-Gabriel a été soudain révisée.

Selon les plans de l'opération 55, en effet, on prévoyait la construction d'une des polyvalentes de la régionale de Lanaudière à Saint-Gabriel. Or depuis un an, tout est changé, et on décide de la construire à Saint-Félix.

Par une coïncidence bizarre, que relèvent les protestataires, Saint-Félix se trouve dans le comté de Joliette, qui a "bien voté" aux dernières élections, mais Saint-Gabriel est demeuré "bleu". D'où les accusations de favoritisme.

Le comité de citoyens de Saint-Gabriel, qui est à l'origine de la manifestation, s'étonne de la décision de construire l'école à Saint-Félix, d'autant plus que les chiffres dont il dispose indiquent qu'il s'agit d'une décision irrationnelle. Saint-Gabriel a en effet un bassin de population plus important que Saint-Félix, et les élèves auraient en moyenne 13 milles de transport à faire, si l'école se trouvait à Saint-Gabriel. Si elle est construite à Saint-Félix, ils devront en faire 35 milles.

Au cours de la discussion qu'il a eue avec les représentants de Saint-Gabriel, M. Quenneville aurait précisé qu'il n'a pas de compétence particulière dans le domaine de l'éducation. Il aurait cependant admis avoir transmis le mémoire de la commission scolaire de Saint-Félix au ministère de l'Éducation.

Une centenaire obtient un divorce

LA SPEZIA, Italie (Reuter) — Une grand-mère âgée de 103 ans est devenue la personne la plus âgée à obtenir le divorce sous le régime de la nouvelle loi du divorce.

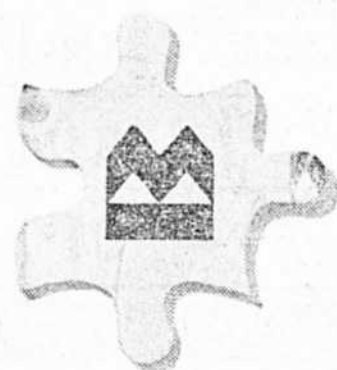
La Cour a dissous son mariage à un homme dont elle n'a plus entendu parler depuis 56 ans et qui est probablement mort.

Angiola Gattorochieri avait épousé Aldo Arpesella en 1907. Ils ont eu deux fils.

Elle a déclaré à la Cour que son mari est parti pour l'Argentine en 1915 et que depuis lors elle n'a plus eu de ses nouvelles. Elle n'a pas donné les raisons de sa demande de divorce.

On était même prêt pour un petit imprévu!

Ils sont jeunes mariés. Ils n'ont pas attendu que leurs problèmes deviennent des casse-tête. Ils sont allés à la Banque de Montréal qui leur a fait un prêt pour les choses essentielles, puis leur a montré comment mettre de côté une partie de leur revenu pour améliorer leur sort et une autre pour les imprévus. Ce couple a trouvé à la Banque de Montréal un peu plus qu'un emprunt... un peu plus qu'une solution. Juste de quoi faire la différence. Voilà pourquoi ils étaient prêts quand les jumeaux sont arrivés. Il y avait place pour le petit imprévu. Ce cas et bien d'autres sont monnaie courante à la Banque de Montréal. C'est ça la petite différence, la pièce qui complète le casse-tête.



Banque de Montréal

La Première Banque Canadienne

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

Let the sunshine in.
Profitez des prix "soleil" pour agrandir votre univers en apprenant une autre langue.
Ce sera un été tout à votre avantage.

Téléphonez-nous.
288-3111

Berlitz
Cours de langues vivantes
Service de traduction

Montréal 2055 Peel — Tel: 288-3111
Montréal, 50 Place Cremazie, Tel: 387-2566
St-Jean, 207 rue Richelieu, Tel: 346-6100
Ouvert en semaine jusqu'à 10 h p.m., le samedi jusqu'à 1 h p.m.

FIRENZA

La toute nouvelle
petite voiture
économique de Pontiac.



Certains des équipements représentés ou décrits sont fournis en option, moyennant supplément.

Toute nouvelle et tout ce que vous souhaitez. La Firenza est sans doute la première petite voiture qui vous apporte tout ce que vous souhaitez, au prix que vous voulez payer.

De la puissance à en revendre et un vaste coffre. Solidité. Confort.

La Firenza vous offre tout cela sans compromis. Et c'est quand même la moins chère des voitures GM.

Une puissance insoupçonnée. Une puissance brute de 94 CV. Qui s'attendrait à trouver cela dans une voiture de la catégorie de la Firenza? Et pourtant, elle l'a!

Ajoutez à cela le meilleur rapport poids-puissance toutes catégories, donc des reprises nerveuses et une économie hors pair.

Et aussi des freins assistés... Inespéré dans une petite voiture, mais tout de même en équipement standard.

Et avec des disques à l'avant!

Tant pour si peu. Confort de la ventilation au niveau

Les ceintures ne sont efficaces qu'une fois bouclées.

supérieur, commodité de l'étrangleur automatique.

Douceur de la suspension entièrement à ressorts à boudin.

Boîte à 4 vitesses, avec levier au plancher (à la manière sportive). Boîte automatique à trois rapports en option.

L'ensemble des équipements de sécurité et antivol GM.

Oui, la Firenza est bien la petite voiture qui répond à vos souhaits.

Passez chez le concessionnaire Pontiac: Il vous proposera un sedan deux portes, un sedan à quatre portes et une fringante petite familiale.

Tous ces modèles sont étonnamment spacieux et équipés d'élégants sièges-baquets à l'avant.

Mais combien coûte cette voiture de famille passionnante comme une voiture sport?

Renseignez-vous. Une bonne surprise vous attend.

Mais demandez surtout un essai.

La Firenza est aussi agréable à conduire qu'à regarder.



\$2167*

*Basé sur le prix de détail suggéré par le fabricant pour le sedan deux portes Firenza, comprenant la taxe fédérale de vente, taxes provinciales ou municipales et frais d'immatriculation et d'expédition non compris.

Nous vous faciliterons les choses

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

Le sedan 2 portes Firenza

Une petite île divise le Canada et le Danemark

COPENHAGUE (A.P.) — Un conflit a éclaté entre le Canada et le Danemark, qui tous deux revendiquent l'île minuscule de Hansø, située au milieu du détroit de Nares, au nord de Thulé.

Cette île n'a qu'un mille de longueur et quelques centaines de verges de largeur, et n'a en soi absolument aucune valeur, mais la nation qui la possède a droit à une importante partie du socle conti-

mental sous-marin, ce qui est important en cas de présence de pétrole. Dix à vingt compagnies pétrolières étrangères souhaitent entreprendre des prospections de pétrole près des côtes groenlandaises. Le gouvernement canadien a fait savoir par lettre au gouvernement danois que le Canada, au besoin, portera le litige devant le tribunal international de La Haye.

Le problème des "charters" pourrait provoquer des démissions à l'I.A.T.A.

L'Association internationale du transport aérien (IATA) se réunit aujourd'hui à Montréal, en session extraordinaire, pour tenter de résoudre la crise que traversent les compagnies aériennes régulières, en raison de la concurrence, au-dessus de l'Atlantique nord, des compagnies spécialisées dans les vols notifiés. La réunion, prévue initialement pour le 28 juillet, a été avancée d'un mois en raison de l'urgence de la situation.

En 1970, les charters ont assuré le quart du trafic total entre les États-Unis et l'Europe, avec un million et demi de passagers. Les compagnies régulières estiment que ces concurrents ont réalisé, durant l'été de cette même année, 60 pour cent du trafic entre la Californie et l'Europe.

Des tarifs réduits de 75 pour cent

La cause principale de la crise actuelle réside dans la politique des tarifs pratiquée par les charters. Ces tarifs sont souvent de 75 pour cent inférieurs à ceux des compagnies régulières (certains charters offrent des allers-retours États-Unis - Europe pour 120 dollars, soit la moitié du prix d'un aller à bord des appareils des compagnies régulières).

Les compagnies de lignes n'ont pas la possibilité de fixer elles-mêmes leurs ta-

rifs, qui sont arrêtés par l'IATA, organisme qui groupe 104 d'entre elles, représentant 84 nations, soit la quasi totalité des transports aériens réguliers dans le monde.

Les compagnies régulières accusent les charters de pratiquer une politique de dumping. Elles font valoir que ces compagnies supplémentaires, créées aux États-Unis il y a quelques années par des groupes financiers afin de transporter les troupes américaines vers le Vietnam, assurent aujourd'hui, par ce seul moyen, la plus grande partie de leurs bénéfices, ce qui leur permet de pratiquer à perte des tarifs très bas sur d'autres liaisons. Les compagnies régulières justifient leurs tarifs par le coût sans cesse croissant de l'exploitation de leur flotte, du carburant, des salaires, et soulignent que, tandis que tous ces prix augmentaient, leurs tarifs sont aujourd'hui inférieurs à ceux qu'elles pratiquaient voilà dix ans.

Les compagnies régulières et le Vietnam

A ces arguments les compagnies de charters répondent que les trois quarts du trafic États-Unis - Vietnam sont assurés par les compagnies régulières. Elles ajoutent que la crise de ces compagnies tient principalement à l'excédent des places offertes par les avions géants dont elles se sont dotées de-

puis l'année dernière.

Fortes de leur succès aux États-Unis, les compagnies charters mènent maintenant l'offensive en Europe pour acquérir de nouvelles positions. Le 11 juin dernier, à Strasbourg, six compagnies américaines se sont groupées avec six compagnies européennes au sein d'un organisme, l'ICA (Association Internationale Air-charters). Le même jour, elles demandaient à tous les gouvernements européens "d'éliminer les barrières artificielles qui rejettent tous ceux de leurs concitoyens qui désirent voyager par charters, et de soutenir la concurrence libre et loyale sur le marché afin que tous les voyageurs aient la possibilité de choisir le mode de transport aérien qui répond le mieux à leurs besoins".

Les gouvernements européens ont répondu en renforçant les mesures de restriction opposées aux charters afin de protéger les compagnies régulières, pour un grand nombre, nationales.

Les décisions de l'IATA devront être prises à la majorité, et les discussions s'annoncent difficiles. Certaines compagnies régulières pourraient quitter cet organisme si les dérogations tarifaires qu'elles réclament n'étaient pas adoptées. La réunion de l'IATA pourrait durer de longues semaines.

Investigations

L'AGENCE DETECTIVE NATIONALE INC.
1236 rue Bélanger E., Mt., Tél. 271-4684
Division de
L'Agence de Sécurité Phillips Inc.

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays

MARION

ROBIC & ROBIC

2100, Drummond, Montréal 107
Téléphone 288-2152

BALAYEUSES — POUSSEUSES

LAVEUSES DE TAPIS

VENTE-LOCATION RÉPARATION

Pièces authentiques
Sacs — Filtres — Courroies
VACUUM REBUILDERS MTL INC.

8778 BOUL. ST-LAURENT 273-2821

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, FAIRMOUNT

- reconnu comme COLLÈGE CLASSIQUE en 1963
- reconnu d'intérêt public en 1969.
- membre de l'A.C.Q.

INSCRIPTIONS

- PRIMAIRE: toutes les années du primaire
- SECONDAIRE: Secondaire I (pour élèves de 6e ou 7e année)
Secondaire II, III, IV

SECONDAIRE V

(options littéraires et scientifiques)

- COLLÉGIAL: Collégial I et II
Concentration en
- Sciences (pures et de la santé)
- Sciences humaines et sciences de l'administration
- Lettres-langues

(préparation aux séries A.B.C.D. du baccalauréat français)

Pour renseignements et inscriptions

272-0754 272-1455 272-3848



Au fil de l'eau au son de la musique

Orgue électronique KAWAI

Modele Fa-10

Présentant plusieurs nouvelles caractéristiques. Conçu pour s'harmoniser avec tous les décors. Plaisir et détente pour toute la famille. Banc inclus.

Ord. \$640. **\$499.**
SPECIAL

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

1896 - 1971

500 est. rue STE-CATHERINE, angle BERRI — 849-6201



1/3 DE RABAIS!

Perruques "Nature Blend" d'HELENE CURTIS

	Prix courant	Offre spéciale du fabricant
1. Perruque 'Fancy Free'	35.00	23.33
2. Demi-perruque	24.95	16.63
3. Perruque 'Basic'	39.95	26.63

Cette offre spéciale du fabricant vous permet d'afficher 'des têtes modernes' à bon compte! Notre vaste sélection vous propose perruques et demi-perruques réalisées en fibre synthétique au savant effet naturel. Elles font partie de la prestigieuse collection 'Nature Blend' d'HELENE CURTIS. Les 'Nature Blend' sont bouclées en permanence, ce qui signifie que la mise en plis conserve sa fraîcheur malgré l'humidité et les intempéries. De plus, 'Basic' 'Fancy Free' et demi-perruques sont offertes à des prix réduits, soit 1/3 de RABAIS! Rendez-vous tôt et coiffez la mode.

Pas d'échange ni de remboursement.
Commandes passées au magasin même seulement.
Eaton en ville (rez-de-chaussée; Salon Elysée, cinquième étage). Rayon 225



Diffuseur cologne de voyage de Prince Matchabelli

1 oz. **2.25** chacun

Maintenant, un passager clandestin bien accueilli! Le pratique petit atomiseur qui a juste la bonne grandeur pour se glisser dans le sac ou la pochette de la valise. Vous avez ainsi toujours votre fragrance préférée à portée de la main. Quatre superbes fragrances Prince Matchabelli: "Wind Song", "Golden Autumn", "Prophecy" ou "Beloved". Choisissez maintenant... voyagez plus tard!

COMPOSEZ 842-9211
EATON en ville (rez-de-chaussée),
Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 216



Buffet chaud ou froid

Pour vous, durant votre magasinage d'été

Notre salle à manger du 9e étage servira des repas genre 'uffet, chaud ou froid, à l'intention des "magasineurs" harassés, des femmes ou des hommes d'affaires pressés. Composez vous-même votre assiette de salade, savourez une assiette de rosbif garnie, un délicieux sandwich de rôti de boeuf chaud ou un pâté de poulet. Créez une délicieuse coupe glacée avec les glaces, les sauces et les garnitures de votre choix.

Du lundi au samedi, 11 h à 14 h 30, vendredi, de 17 h à 19 h.

Prix: le repas, le pain, le beurre, la boisson, assiette de salade **1.85**, assiette de rosbif **2.00**, sandwich de rôti de boeuf chaud **1.85**, pâté de poulet, **1.65**, Dessert **.40**. Coupe glacée **.60**.

Eaton en ville seulement (neuvième étage).
Salle à manger. Rayon 1100

EATON

Les magasins Eaton seront fermés le jeudi 1er juillet.

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMEDI DE 9 H À 17 H — LE STANDARD OUVRÉ À 8 H 30, 842-9211

au
niveau
du

MÉTRO

EATON

EN VILLE, AUSSI à POINTE-CLAIRE et VILLE D'ANJOU

**Plus de 1000 complets d'été
à prix spécial! Achetés d'un
fabricant canadien.**

Spécial

3400
(deux pièces)

5.00 par mois

Un modèle aéré et confortable, réalisé dans un tissu tropical en "Fortrel" et laine. L'homme affairé y trouvera allure et fraîcheur. Tous les modèles sont à boutonnage droit avec un pantalon à jambes droites. Choisissez parmi une grande variété de bleus, bruns ou verts loden. Stature normale (35 à 46), élancée (38 à 44), petite (35 à 42) dans le lot.

EATON en ville (niveau du métro),
Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 929

Commandes passées au magasin même seulement

EATON

Les magasins Eaton seront fermés le jeudi 1er juillet.

HEURES D'AFFAIRES EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9 H 30 À 18 H — VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H — SAMÉDI DE 9 H À 17 H. LE STANDARD OUVRE À 8 H 30. 842-9211